



UNIL | Université de Lausanne

Budget participatif de Lausanne : une révolution démocratique ?

*Mémoire de master en science politique
Faculté des sciences sociales et politiques
Institut d'Études politiques
Session d'automne 2021*

*Directeur : Professeur Jean-Philippe Leresche
Expert : Professeur Ivan Sainsaulieu*

Présenté par Mountazar Jaffar

Remerciements

Je voudrais adresser toute ma gratitude au directeur de ce mémoire, le professeur Jean-Philippe Leresche, d'abord pour avoir généreusement accepté de diriger ce mémoire, puis, pour sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion tout au long de ces derniers mois. Je voudrais également remercier le professeur Ivan Sainsaulieu pour l'intérêt porté à mon sujet d'étude, et pour avoir accepté de revêtir le rôle d'expert. Mes remerciements s'adressent également à Madame Julie Énard, sans qui une importante partie de ce travail n'aurait tout simplement pas été possible. Je souhaite également chaleureusement remercier tous les enquêtés m'ayant donné leur accord pour un entretien, et donc, de leur temps, et sans qui ce travail aurait eu largement moins de sens. Finalement, je ne remercierai jamais assez ma famille pour son soutien, en particulier celui de mes parents, sans lequel je n'aurais probablement jamais pu rédiger ce mémoire, et de manière générale, entamer des études universitaires.

Tables des matières

PRÉAMBULE	5
1. INTRODUCTION, LITTÉRATURE, QUESTION DE RECHERCHE	6
1.1 LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, UN REMÈDE AU « MALAISE DÉMOCRATIQUE » ?.....	6
1.2 LE BUDGET PARTICIPATIF (BP) : SYMBOLE PARADIGMATIQUE DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE	8
1.3 RÉINVENTION DES PRATIQUES DE DOMINATION ?	10
1.4 QUID DE LA SUISSE ? UNE ANALYSE LOCALE.....	13
1.5 UN TRANSFERT DE « BONNES » PRATIQUES ENTRE VILLES SUISSES	14
1.6 QUESTION DE RECHERCHE, MÉTHODE ET HYPOTHÈSES	15
2. GENÈSE ET OBJECTIFS	17
2.1 « L'EMPOWERMENT » : UN BREF RETOUR SUR UNE NOTION RÉSOUMENT POLYSÉMIQUE.....	17
2.2 UNE IDÉE ANCIENNE ET CLIVANTE.....	18
2.3 UNE EXCEPTION DANS LA CONTINUITÉ	21
2.4 « LA DÉMOCRATIE DOIT COMMENCER À LA MAISON, ET SA MAISON EST SA COMMUNAUTÉ DE VOISINS ».....	22
3. NATURE DES PROJETS	24
3.1 DES CHIFFRES FAIBLES, MAIS ATTENDUS	24
3.2 OPÉRATIONNALISATION DES CATÉGORIES	26
3.3 2019 : UNE ÉDITION VERTE	28
3.4 2020 : UNE DIVERSIFICATION DES PROJETS	29
3.5 RÉSULTATS TOTAUX DES DEUX ÉDITIONS	31
3.6 PARTICIPATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN VIEUX MARIAGE.....	32
3.7 DES PROJETS DANS « L'AIR DU TEMPS ».....	33
3.8 UN ÉCHO EUROPÉEN À L'EXPÉRIENCE LAUSANNOISE.....	34
3.9 FAIBLE PARTICIPATION ET FORT TURN OVER COMME CONSÉQUENCES.....	34
4. DÉPLOIEMENT GÉOSPATIAL DES PROJETS.....	36
4.1 MÉTHODOLOGIE	36
4.2 LE « CROISSANT DORÉ » LAUSANNOIS	40
4.3 2019 : DE LA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE À LA CONCENTRATION DE LAURÉATS	41
4.4 2020 : LES QUARTIERS MOYENS À L'HONNEUR	43
4.5 UNE DIFFÉRENCIATION CONFIRMÉE	46
4.6 DISCRIMINATION POSITIVE : UNE SOLUTION ?.....	49
5. PROFIL DES PARTICIPANTS	51
5.1 MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE.....	51
5.2 DES HOMMES ET DES FEMMES ÂGÉS DE 26 À 45 ANS.....	52
5.3 L'INDIGÉNAT COMME CARACTÉRISTIQUE PRÉGNANTE.....	53
5.4 UN PUBLIC DIPLÔMÉ	55
5.5 POLITISÉS, MAIS PAS POLITIQUES.....	59
5.6 CONCLUSION : UNE CIBLE MANQUÉE, À LAUSANNE MAIS PAS SEULEMENT	60
5.7 ENTRETIENS : MÉTHODE	62
5.8 NOÉMIE : L'ACTION PLUTÔT QUE LE DISCOURS.....	62
5.9 KOFFI : UNE PARTICIPATION DÉPOLITISÉE.....	65
5.10 DORIS ET ALBERTO : DES ACADÉMIQUES HYPERACTIFS.....	67

5.11 ZAYNAB : DU PARTICIPATIF AVANT L'HEURE.....	69
5.12 NICOLINE : UNE EXPÉRIENCE « WIN-WIN ».....	70
5.13 KAREN : UN BESOIN DE FONDS QUI EFFACE LA DÉCEPTION	72
5.14 JONATHAN : ANARCHISTE ÉCOLOGISTE.....	73
5.15 PATRICK : UNE FIGURE IDÉAL-TYPIQUE DU PARTICIPANT.....	75
5.16 CONCLUSION : UN DISPOSITIF FAIBLEMENT TRANSFORMATEUR.....	76
6. CONCLUSION.....	78
6.1 UN DISPOSITIF PERFECTIBLE, UNE HYPOTHÈSE VALIDÉE	78
6.2 UN OUTIL POURTANT PUISSANT, ET NÉCESSAIRE	79
6.3 LES OBSTACLES À LA RÉUSSITE ET LES CONSÉQUENCES DE L'ÉCHEC	80
6.4 QUELLES SOLUTIONS ?	80
6.5 LIMITES ACADÉMIQUES	81
6.6 PISTES PRATIQUES	82
7. BIBLIOGRAPHIE	83
8.1 ARTICLES DE PRESSE	86
8.2 SITES INTERNET	86
8. ANNEXES.....	88
I QUESTIONS ENTRETIENS.....	88
II QUESTIONS SONDAGE :	89

Préambule

Intérêt pour l'objet d'étude

Au moment de la rédaction de ces premières lignes, le 1^{er} tour des élections communales de mars 2021 s'est achevé, et les formations politiques engagent, à Lausanne et ailleurs dans le canton de Vaud, leurs dernières forces dans la bataille du second tour. Comme lors de chaque votation et/ou élection, s'il y a bien un chiffre attendu puis discuté tant au sein de la sphère politique qu'académique, c'est celui du taux de participation. Objet de nombreuses analyses, et parfois considéré à tort ou à raison comme un thermomètre du niveau de santé démocratique, le taux moyen suisse laisse certains¹ observateurs penser que la démocratie représentative serait à bout de souffle. Il est vrai que bien souvent, moins de la moitié du corps électoral suisse se prête à l'exercice du vote et/ou de l'élection. Une majeure partie de la population se retrouve ainsi malgré elle, ou par dessein, concernée et parfois directement affectée par le choix d'une minorité d'entre elle.

Du côté des gouvernants, cette faible participation n'est également pas sans dommage ; croissante baisse de confiance en les institutions et perte de légitimité des élus et de l'action publique en sont notamment des résultantes. À la suite de ce constat, les autorités locales ont de par le monde amorcé il y a une trentaine d'années une mini révolution : celle de la démocratie participative. Si d'aucuns l'opposent à la démocratie représentative, d'autres la placent au sein d'un continuum de pratiques démocratiques. Plus encore, certains voient en elle un remède au malaise démocratique grâce à ses vertus inclusives des citoyens dans la gestion de la cité. Cette vague participative est récemment parvenue à se déverser sur la Suisse, et ce malgré les remparts de la démocratie directe, traditionnellement érigée en étendard d'une forme pure de pouvoir du peuple.

Habitant depuis aussi longtemps que je puisse m'en rappeler le quartier « populaire » de la Bourdonnette à Lausanne, où ne vivent pas moins de 2500 habitants pratiquant plus de 52 langues, les bulletins électoraux et/ou de votations finissent souvent plus rapidement à la poubelle que les publicités, ces dernières semblant avoir au moins le mérite d'être claires sur ce qu'elles sont. Le désintérêt pour la chose publique est saisissant, et largement documenté dans la littérature scientifique. L'entreprise de ce travail est donc pour moi une véritable possibilité d'observer si cette nouvelle « vaguelette » participative, qui se manifeste à Lausanne sous la forme du budget participatif, est, ou pourra être, un vecteur d'une démocratie 2.0 dans laquelle la participation de chaque citoyen pourra être effective, et ce dans le but d'une meilleure justice sociale.

¹ L'utilisation de la forme masculine dans ce travail est privilégiée par souci de simplicité d'écriture et de lisibilité, mais recouvre, à chaque fois, tout individu, sans distinction de genre.

1. Introduction, littérature, question de recherche

1.1 La démocratie participative, un remède au « malaise démocratique » ?

Il n'est pas rare d'entendre que les démocraties de type libéral qui se sont imposées en Occident depuis le début du 19^{ème} siècle sont confrontées à un nombre croissant de difficultés, que plusieurs auteurs n'hésitent pas à rassembler sous le terme de « crise », notamment de légitimité (Gauchet, 2008 ; Rosanvallon, 2015 ; Perrineau, 2019 ; Wieviorka, 2021). C'est dans ce contexte que la notion de démocratie participative est née il y a quelques décennies. Celle-ci recouvre un ensemble de processus associant la population aux mécanismes politiques, par la voie de la délibération voire de la participation aux décisions. Elle repose sur l'idée de concertation et envisage l'action politique d'une manière horizontale, par opposition à la verticalité qui caractérise l'ordonnement traditionnel des pouvoirs.

En ce sens, une série de dispositifs participatifs transcendant les limites géographiques nationales et continentales ainsi que les contextes et les types de régimes politiques émergent depuis les années 70' (Blondiau et Sintomer, 2002). Cet « impératif participatif » au sens des auteurs, qui évoque cette nouvelle norme et façon de faire de la politique, survient en réponse à certains objectifs que se serait fixée la démocratie participative, notamment ceux de moderniser l'action publique, de créer du lien social, de renforcer la légitimité des élus et de leurs décisions, ou en d'autres termes, de démocratiser la démocratie en transformant les citoyens ordinaires en « *multi-stakeholders* » des politiques publiques. Cette nouvelle norme de gouvernance permettrait également de favoriser l'acceptation sociale des décisions, les principaux visés ayant été impliqués dans leurs élaborations, et in fine d'effacer les résistances et d'atténuer les taux conséquents d'abstention, symptômes parmi d'autres de ce que certains qualifient de « malaise démocratique ». La démocratie participative serait par ailleurs présentée comme étant non seulement une évolution souhaitable, mais également inévitable dans les démocraties contemporaines (Mazeaud, Nonjon, 2015). Cette forme de gouvernance serait pensée comme la seule réponse possible à toute une série de « transformations structurelles qui affectent nos sociétés contemporaines. »

Selon les promoteurs de la démocratie participative, ses bienfaits s'exerceraient également sur les individus. Elle offrirait la possibilité de pallier les lacunes de la démocratie représentative, celle-ci mettant régulièrement de côté certains pans de la population, les empêchant par-là de revêtir leur rôle de « sujets démocratiques »² (Talpin, 2013).

La participation permettrait donc de « promouvoir un dialogue fructueux entre le monde politique et la population », pouvons-nous lire dans le rapport prospectif « démocratie et nouvelles formes de participation » de l'Etat de Vaud, paru en décembre 2020³. Selon le rapport, ce dialogue peut « déboucher sur une meilleure intégration des milieux qui hésitent aujourd'hui

² Dans son article, l'auteur observe si participer permet aux participants une montée en compétence, une nouvelle socialisation par la participation, ou encore une politisation, soit leur transformation ou non en de nouveaux « sujets démocratiques ».

³ Selon les termes du Conseiller d'Etat Pascal Broulis, ce travail prospectif se penche à la fois sur les promesses de ces nouvelles technologies, et sur les conditions d'une implication plus constante des citoyens dans ce qui les concerne au premier chef : leur gouvernement. L'étude a ainsi pour objectif d'examiner les évolutions récentes des pratiques démocratiques et de présenter un grand nombre d'expériences actuellement en cours ou discutées, en Suisse ou de par le monde, et qui ont vocation à renforcer la participation des citoyens aux rouages de la politique. Pour ce faire, les auteurs ont notamment mené une trentaine d'entretiens tant avec des chercheurs que des professionnels de la politique.

à se prononcer sur les objets politiques (jeunes, étrangers). La démocratie participative pourra ainsi les intéresser à la chose publique et, à terme, aux opérations démocratiques classiques (élections, votations). »

Par ailleurs, ce tournant participatif est également saisi par les sciences sociales, et se fait sentir dans la sphère académique. Mentionnons par exemple le cas français qui très rapidement, voit émerger un GIS (groupement d'intérêt scientifique) sur la démocratie participative au CNRS, avec un nombre important de chercheurs, de programmes, de doctorants et titres de thèses portant sur la participation, ainsi qu'une revue « participations » gérée par les dirigeants du GIS.

En outre, tel que le relèvent Leresche et Audétat (2006), et ce malgré l'émergence d'un champ de la science politique propre à la participation, celle-ci reste d'un point de vue aussi bien analytique que normatif une formidable porte d'entrée pour aborder des phénomènes plus larges qui touchent aux évolutions du gouvernement représentatif, à la construction de l'intérêt général, au rôle et à la structuration des élites politiques locales, à la distribution sociale et politique de l'expertise, aux motivations de l'engagement citoyen, aux changements d'échelle de l'action publique, etc. Il apparaît donc que l'analyse de la participation puisse s'établir à l'aide d'une littérature et de concepts empruntés tant à la théorie politique - réflexions ontologiques sur la démocratie - ; à l'analyse des politiques publiques - diffusion des modèles de gouvernance - ; qu'à la sociologie politique - l'études des effets (a)politisans sur les individus, par exemple.

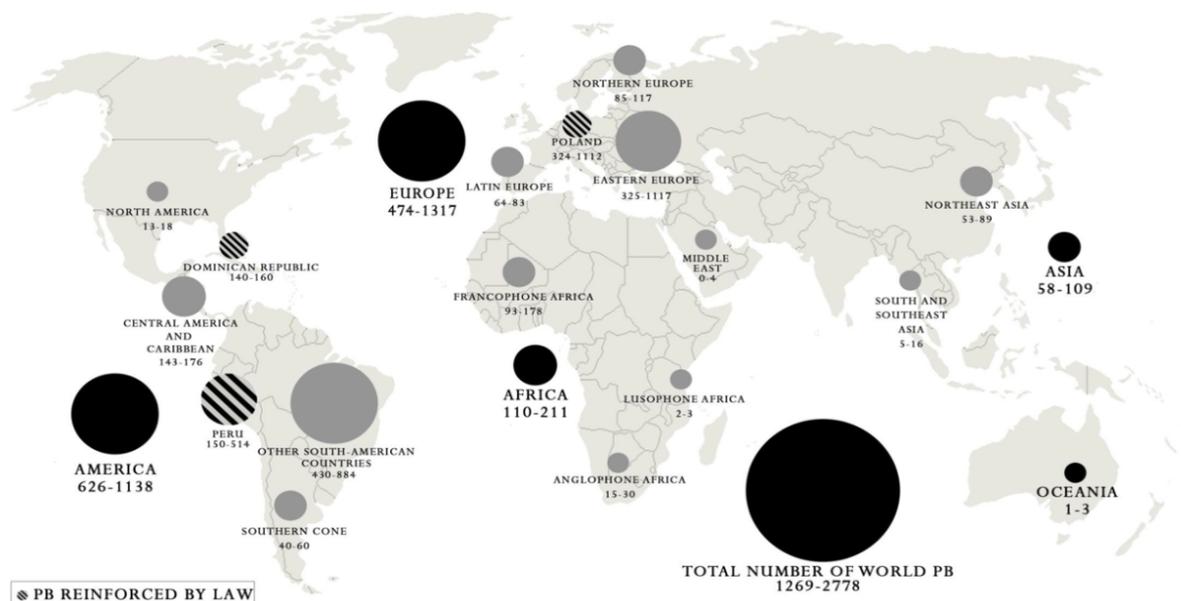
C'est finalement au regard de ce qui a été exposé que se multiplient au sein de la sphère politique de nombreux dispositifs visant à intégrer une pluralité d'acteurs et à mettre la décision en débat. Nous pouvons à ce titre mentionner les conférences de citoyens, les mini-publics, les procédures de tirage au sort, ou le sondage délibératif de James Fishkin⁴, qui propose de réunir en un même lieu un échantillon de la population, de les faire discuter avant de recueillir leur opinion, celle-ci devant être transmise au gouvernement, et dans une certaine mesure, prise en considération. Mais surtout, l'un des dispositifs pouvant être considéré comme un symbole paradigmatique de cette nouvelle norme de gouvernance et qui se trouve au centre de notre travail, est le budget participatif (BP).

⁴ Comme réf. <https://cdd.stanford.edu/what-is-deliberative-polling/>

1.2 Le budget participatif (BP) : symbole paradigmatique de la gouvernance participative

Cet outil de politique publique qualifié par le PNUD en 1996 de « *best practice* » trouve son origine à Porto Alegre au Brésil à la fin des années 80'. Créé suite aux pressions du mouvement populaire et de la société civile (Baiocchi, 2005), le BP a depuis connu un succès significatif puisqu'il en existe aujourd'hui entre 1269 et 2778 dans le monde (Sintomer et al. 2014), comme en témoigne la figure 1 ci-dessous :

Figure 1 : nombre de budgets participatifs monde 2014



Source : Sintomer et al. 2014

Les premiers budgets participatifs (BPs) européens apparaissent à la fin des années 90'. Mais c'est véritablement à partir de 2001 avec l'organisation du Forum Social Mondial à Porto Alegre auquel se rendent de nombreux élus et militants politiques européens que le nombre de BP va croître de façon significative, en Europe occidentale et en particulier en Italie, en Espagne, en France et en Allemagne (Talpin, 2009). Le BP de Porto Alegre est en effet apparu aux yeux de certains comme un moyen d'approfondir la démocratie, par l'inclusion d'acteurs traditionnellement exclus, et par la promotion de politiques publiques innovantes et plus justes.

De façon idéale-typique, le BP « permet la participation de citoyens non élus à la définition de l'usage des finances publiques » (Sintomer et al. 2012). Au vu de ses diverses formes de mise en œuvre, un BP peut aussi bien être un fonds de quartier permettant la mise en discussion de quelques milliers d'euros, ou à l'inverse, un dispositif très ambitieux et sophistiqué permettant l'évaluation et l'orientation des priorités budgétaires d'une collectivité territoriale. (Talpin, 2009).

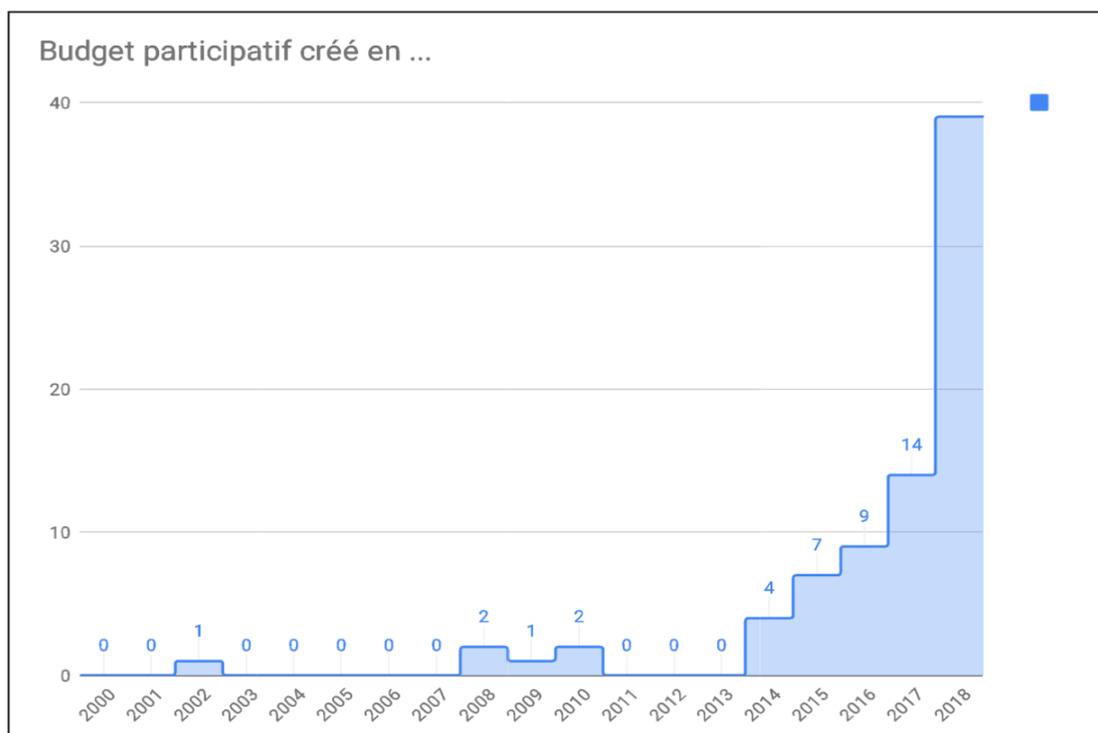
Les BPs sont à cet effet des dispositifs spécifiques au sein de l'univers de la démocratie participative. Contrairement aux dispositifs délibératifs (jurys citoyens, conférences de consensus, sondages délibératifs) les premiers ont une vocation inclusive, reposant sur la participation de tous, plutôt que sur le tirage au sort d'un échantillon représentatif de la population. De plus, contrairement aux dispositifs délibératifs qui généralement se réunissent l'espace d'un ou deux week-ends, un BP se déroule dans la durée, supposant l'organisation

régulière de réunions couplées au cycle budgétaire de la collectivité, visant à la formulation, l'opérationnalisation et à la hiérarchisation de projets financables par la commune ou la région. Les BPs ont ainsi comme caractéristique d'entretenir un rapport direct à la décision, puisqu'ils ont vocation à inclure des citoyens ordinaires dans les décisions budgétaires d'une administration publique, ce qui les distingue des conseils de quartier, débats publics et autres dispositifs délibératifs qui demeurent en général purement consultatifs. (Mazeaud, Talpin, 2010).

Au regard de la stabilité du BP et de sa routinisation, Sintomer (2008) avance que le celui-ci est une « invention remarquable ». Après que l'Amérique du Sud soit devenue le phare de la démocratie participative dans les années suivant le lancement du premier BP, celui-ci est aujourd'hui devenu un instrument international de politique publique largement répandu. L'appropriation par les organisations internationales, notamment la Banque Mondiale le prônant comme outil de « bonne gouvernance » a effectivement permis son importation et son extension dans le Sud global. Par ailleurs, l'une de ses caractéristiques est qu'il n'est pas un outil de gouvernance propre à une couleur politique en particulier. Les deux villes ayant le BP le plus conséquent sont Paris, ville gouvernée par une majorité de gauche avec un budget d'un demi-milliard en 2014, et Coimbra, une ville gouvernée par une majorité de droite, ce qui permet d'illustrer le caractère consensuel régnant autour de la nécessité de son usage.

Ces 5 dernières années semblent de surcroît marquées par un net accroissement de la mise en place de BPs, notamment en France, comme en témoigne la figure 2 ci-dessous issue des résultats de l'enquête annuelle de 2018 du site « lesbudgetsparticipatifs.fr ». Entre 2014 et 2018, leur nombre en France a été multiplié par treize avec 40 BPs créés en 2018. Plus de 6 millions de Français peuvent ainsi exprimer leurs idées et voter pour les projets de leur choix (Bézar, 2018) :

Figure 2 : budgets participatifs créés en France entre 2000 et 2018



Source : lesbudgetsparticipatifs.fr

L'une des raisons majeures derrière le succès ainsi que la multiplication massive des BPs en Europe est qu'ils seraient à même de réorienter significativement les politiques publiques (Talpin, 2009). À Porto Alegre comme dans d'autres villes brésiliennes et latino-américaines, le BP a eu un réel impact redistributif, par la combinaison d'une mobilisation des classes populaires et l'existence de règles formelles favorisant la justice sociale dans la répartition des ressources. Ce processus donne un accès aux infrastructures urbaines et aux services sociaux de base à des populations qui en étaient jusque-là dépourvues. Il permet un certain rééquilibrage territorial entre les quartiers riches et pauvres, même si les ressources municipales restent insuffisantes pour mettre fin aux fortes ségrégations sociales et spatiales qui caractérisent les villes brésiliennes (Nez, 2013).

Le BP ancestral est donc apparu de ce point de vue comme une expérience efficace, ayant eu un impact important sur les politiques municipales en moins de 15 ans, comme le souligne Baiocchi (2001): « Chaque année, les 20 ou 25 kilomètres de goudronnage vont aux périphéries les plus pauvres de la ville. Aujourd'hui, 98 % des habitations de la ville ont accès à l'eau courante, contre 75 % en 1988 ; (...) entre 1992 et 1995, le service du logement a permis à 28'862 nouvelles familles de se loger, contre 1'714 sur la période 1986-1988 ; le nombre d'écoles primaires municipales est aujourd'hui de 86, contre 29 en 1988 ». Le BP, s'il n'est pas le seul moteur de ce développement économique et social a néanmoins permis de réorienter les politiques municipales vers des besoins primaires, en réduisant notamment la corruption qui a frappé Porto Alegre, comme l'ensemble du pays, pendant des décennies (Talpin, 2009).

Fourniau et Blondiaux (2011) défendent également dans leurs travaux une vision particulièrement optimiste du BP de Porto Alegre, en ce qu'il a connu une participation satisfaisante des couches populaires les plus dominées qui autrefois étaient quasi absentes des arènes politiques traditionnelles. Les auteurs avancent également que la seule introduction de ce type d'outil permettrait de créer un clivage entre les décisions prises par les représentants seuls, et celles prises avec la participation de la population (Blondiaux, Fourniau, 2011). Finalement, en plus de favoriser l'intégration des classes populaires dans la fabrication des politiques publiques, le BP permettrait de remettre en cause le savoir savant et le savoir profane, en questionnant l'opposition entre l'opinion éclairée du représentant, et celle du citoyen ordinaire.

1.3 Réinvention des pratiques de domination ?

Deux conceptions, l'une optimiste, l'autre pessimiste, peuvent accompagner l'analyse des pratiques participatives. La première a pu penser que la gouvernance participative déboucherait quasi mécaniquement sur une démocratisation renforcée de la vie politique et de l'action publique, qu'elle ouvrirait le système à de nouveaux acteurs jusque-là « hors système », et qu'elle serait donc vectrice de pluralisme (Leresche, Audétat, 2006). Elle permettrait ainsi selon les auteurs de prendre de « meilleures » décisions, davantage acceptées et légitimes, et donc de favoriser leur mise en œuvre. La seconde conception, plus pessimiste, apparente la gouvernance participative à un « gadget » des pouvoirs publics, une « simple technique managériale » (Berger, 2015) prise par des représentants politiques soucieux d'asseoir leur pouvoir davantage que de le partager, insistant sur sa dimension essentiellement rhétorique et instrumentale. Concernant les pratiques mises en œuvre, cette conception met l'accent sur des résultats décevants et largement découplés des décisions prises effectivement.

Alors que le BP de Porto Alegre a été en partie créé suite aux pressions du mouvement populaire et de la société civile, la majorité des expériences européennes est le fruit d'une forte volonté

politique venue d'en haut, davantage que d'une demande accrue de participation de la population. Ainsi, le paradoxe de ces BPs est qu'ils sont créés sur le postulat d'une demande de participation, mais qu'en pratique, ils sont systématiquement confrontés à la faible mobilisation du public. Il apparaît donc une tension, délicate à gérer pour les promoteurs des BPs, entre la demande supposée de participation et les pratiques concrètes des citoyens qui ne se précipitent pas pour participer (Mazeaud, Talpin, 2010)⁵.

Les chiffres issus de l'enquête annuelle portant sur les BPs déployés en France en 2018 permettent de quantifier cette faible participation. Ces chiffres s'appuient sur le nombre de votes pour le BP par rapport à la population totale de 30 collectivités, et indiquent que la participation médiane s'établit en 2018 à 3,9 %. Ailleurs en Europe ces résultats trouvent un écho ; le taux de participation amené par Talpin (2009) dans son analyse comparative de BPs de 3 villes européennes s'est également avéré « en moyenne extrêmement faible, compris en général entre 1 % et 5 % de la population totale de chaque ville. »

Le public de ces dispositifs est non seulement peu nombreux en Europe, mais également peu représentatif de la population dans son ensemble. Alors que les expériences brésiliennes se caractérisent par une participation majoritaire des classes populaires, ceux qui prennent part aux BPs en Europe appartiennent souvent aux classes moyennes et aux professions intellectuelles supérieures. Les jeunes, les personnes d'origine étrangère et/ou issues des classes populaires sont généralement absents ou fortement sous-représentés au sein de ces instances. Le travail de Julien Talpin (2009) permet d'illustrer ce constat. Il en ressort que les fractions les plus éduquées et politisées sont effectivement largement surreprésentées. Ajoutée à la faible participation d'un point de vue quantitatif, l'auteur se demande quelle est la légitimité d'une poignée de participants hautement engagés, ayant le temps et les moyens (culturels notamment) de s'investir, et de décider d'une partie non négligeable du budget d'investissement d'une commune ?

De manière générale, la démocratie participative, en plein essor, n'est donc pas non plus exempte de critiques, notamment parce que la participation des individus demeure encore trop souvent restreinte à un cercle d'initiés. Le rapport prospectif du Canton de Vaud admet que la démocratie participative serait ainsi affectée des mêmes distorsions sociales que la démocratie représentative. Non seulement elle exclurait, elle aussi, certains publics, mais ces derniers seraient les mêmes que laisse de côté le système institutionnel classique. Les « invisibles », évoqués par Pierre Rosanvallon (2014) le resteraient. Le vieux problème de la représentativité se trouverait donc reconduit.

De plus, les effets de la participation sur les individus tel qu'étudié par Talpin (2013) demeurent relativement limités. Selon l'auteur, la multiplication d'instances de démocratie participative vise notamment à créer de nouveaux espaces d'intermédiation capables de jouer un rôle de socialisation politique que les organisations traditionnelles d'encadrement (partis politiques et syndicats) ont de plus en plus de mal à assurer. Toutefois, les effets de la démocratie participative sur les individus sont contrastés. L'auteur conclut que bien qu'elle permette la

⁵ Mazeaud et Nonjon (2015) étendent par ailleurs ce constat aux autres offres participatives, en affirmant que « malgré leur variété, tous les dispositifs participatifs reposent sur le même postulat d'une demande de participation ; tout se passe comme si cette demande allait de soi, alors même que les rares enquêtes tendant à nuancer assez largement cette vision ». Cette posture nous invite dès lors à nous demander si en termes d'offre de démocratie participative, la demande précède l'offre, ou si c'est en fait l'offre qui crée la demande, et c'est en ce sens que Mazeaud et Nonjon évoquent l'existence d'un « marché de la démocratie participative ».

formation d'opinions plus éclairées et l'acquisition de savoir-faire politiques, de nombreux participants restent peu affectés, voire font l'objet d'un processus de politisation négative.

Du point de vue de la théorie politique, ces nouveaux dispositifs sont présentés par certains acteurs institutionnels comme relevant d'une « post-démocratie », étant donné que les États modernes se sont construits sur le modèle de la démocratie représentative, convoquant le corps électoral à intervalles réguliers. Ce tournant constitue de façon paradoxale une mise en cause de ces principes, et par extension, des représentants et élus. S'agissant d'instaurer de façon directe un dialogue avec les publics concernés, le modèle classique est en ce sens court-circuité (Aldrin, Hubé 2016). Les auteurs avancent que ce tournant participatif symbolise un retour en arrière d'un processus historique âgé de 5 ou 6 siècles. La mise en place de ces dispositifs participatifs suppose effectivement que les autorités gouvernantes, de manière unilatérale et volontariste, se défassent d'une partie de leur monopole d'autorité. Dès lors, il s'agit de voir comment derrière la rhétorique participative, pouvant apparaître comme illustrative d'un véritable processus de démocratisation, peuvent se cacher d'autres logiques, et que ce qui est présenté comme un tournant participatif, peut être qu'un habillage de la politique de légitimation au sens de Weber, à savoir, un pouvoir qui se présente comme étant au service de ses sujets.

Certains auteurs avancent même que la fonction de ces dispositifs se résume bien souvent « à montrer la participation », ou à montrer que quelque chose comme de la participation a bien lieu (Berger, 2015). Pléthore d'auteurs se montrent en effet circonspects à l'égard de ces nouvelles formes de participation politique non-conventionnelles, affirmant que les gouvernants n'auraient de réel intérêt à partager le pouvoir, si ce n'est celui d'en donner l'illusion, et d'en espérer par là des gains de légitimité. En plus du risque existant qui consisterait à légitimer un système plutôt que de le transformer, Mazeaud et Nonjon (2015) avancent que le BP serait dépolitisé, faisant ainsi oublier les revendications principales des citoyens en raison du tropisme procédural consistant à se focaliser sur le « comment », qui aurait pour effet de détourner l'attention de son sens politique.

D'autres auteurs tels que Koebel (2005) se montrent également relativement pessimistes quant au développement de la mise en place de dispositifs participatifs. Celui-ci postule que les dirigeants n'auraient aucun intérêt à transmettre et à déléguer du pouvoir, et que les dispositifs délibératifs et participatifs ne seraient en fait que de « simples » dispositifs. Selon le chercheur, ces innovations démocratiques traduisent en réalité une tentative de la classe politique de donner l'illusion qu'ils partagent le pouvoir. Or, il faudrait au préalable que les élus ressemblent aux citoyens pour que ceux-ci puissent croire que les élus veuillent effectivement le partager.

Finalement, des auteurs comme Mathieu Berger (2015) identifient non seulement le manque d'efficacité de ces politiques, mais plus encore, leur caractère cynique. Berger parle en effet de « participation faible » pour qualifier ces situations dans lesquelles les acteurs institutionnels destinés à piloter la mise en œuvre d'un dispositif participatif et à l'encadrer, s'accommodent de l'absentéisme flagrant, du fonctionnement minimal de la participation, et n'en attendent et n'en espèrent aucun succès particulier en termes de démocratisation (pluralisation des expertises, ouverture du processus de décision, etc.)

En effet, selon les observations ethnographiques de Berger portant sur des travaux d'aménagement urbain en Belgique, au-delà de l'absence d'effets positifs escomptés, une ethnographie attentive de cette « participation faible » permet d'en saisir la négativité. Directement appliquée à la relation politique, cette négativité tient notamment à l'apparition et à l'installation dans ces espaces de ce que Berger appelle des « publics fantomatiques ».

L'auteur avance pour finir que souvent, ces offres relèvent davantage d'une « politique de participation » que d'une « politique participative », c.-à-d. une politique faisant partie d'un sous-système émergeant parmi les politiques publiques, s'organisant et se reproduisant autour d'un problème public qu'elles ont-elles-mêmes généré, l'insuffisante participation des citoyens (Berger, 2015).

1.4 Quid de la Suisse ? une analyse locale

Bien que le label participatif soit un composant paradigmatique des démocraties contemporaines, la littérature paraît sous certains égards critique, et suggère que ses formes matérielles de mises en œuvre, ses usages ainsi que ses objectifs n'atteignent parfois pas, de manière involontaire ou par dessein, les buts qu'il prétend poursuivre. La production scientifique portant sur la démocratie participative en Suisse semble par ailleurs peu développée en raison de l'émergence relativement récente de cet objet d'étude. En dépit du fait que les observateurs s'accordent à dire que le système fédéral offre des opportunités de proximité absentes des autres systèmes (Ladner, 2019), la Suisse s'est également engagée dans cette nouvelle forme de dialogue entre population et autorités. En effet, malgré ses procédures sophistiquées de démocratie directe et la vitalité de son système, de nouvelles modalités démocratiques sont expérimentées.

S'intéresser au contexte suisse nous semble par ailleurs d'autant plus intéressant en admettant que la plupart des expériences participatives prennent place au sein de cadres politiques unitaires avec une centralisation du pouvoir, à l'image de la France, ou au sein de pays faiblement dotés d'outils semblables à ceux qui existent en Suisse. Dès lors, s'interroger sur la nécessité, l'usage et les objectifs de tels dispositifs dans un état à la structure fédéraliste, doté d'instruments de démocratie directe pouvant (a priori) permettre l'inclusion et la participation politique des citoyens constitue en ce sens un questionnement pertinent. En d'autres termes, pourquoi, alors que la démocratie directe existe, les projets participatifs fleurissent ?

En ce sens, le rapport prospectif de l'État de Vaud souligne que depuis les années 2000, la Suisse a assisté à la hausse des critiques contre le droit d'initiative, considéré comme trop accessible alors même qu'il fonctionne, depuis un demi-siècle, « comme le canal d'expression privilégié de revendications sociales »⁶. Les outils de démocratie participative seraient ainsi de plus en plus utilisés, au moins comme compléments des procédures usuelles. Selon Kübler et al. (2015), ces nouvelles formes de participation citoyenne visent en Suisse, en plus de renforcer les liens entre les citoyens et les autorités politiques, deux objectifs : celui d'élargir les voies d'accès à la vie démocratique en dehors des assemblées communales ou cantonales, des votes et des élections d'une part, et, d'autre part, de transcender l'acte citoyen par une discussion à la fois généraliste et organisée entre citoyens et/ou entre citoyens et gouvernants, au cours de laquelle toutes les questions relevant de la vie politique pourraient être débattues. Le rapport vaudois conclut en avançant que malgré que la Suisse connaisse des cadres hautement perfectionnés en matière de proximité grâce au fédéralisme et à la démocratie semi-directe, force est de constater que ces instruments peuvent être complétés par d'autres approches, en particulier, celle du BP.

⁶ Ce constat émis par le rapport prospectif de l'État de Vaud peut toutefois être nuancé. Certains auteurs tels que Bernard Voutat (2012) ont démontré que le recours aux outils de démocratie directe existants était principalement l'apanage des partis bourgeois et des franges bourgeoises de la population. De ce fait, les BPs seraient une nouvelle voie de participation pour toute une partie de la population.

Nous avons donc choisi de nous intéresser au 1^{er} BP de Suisse, celui de Lausanne. La Ville est effectivement pionnière en la matière. Ayant été lancé pour la 1^{ère} fois en 2019, celui-ci a été renouvelé pour l'année 2020 avec une augmentation de 50% du budget mis au concours, passant ainsi de 100'000 à 150'000 francs, pour atteindre la somme de 175'000 francs en 2021.

Le BP de Lausanne consiste en l'attribution graduelle des fonds jusqu'à épuisement à des projets proposés par les habitants de la Ville. Ces projets doivent être à but non-lucratif, portés par un embryon d'au moins 3 personnes ou une association et être soutenus par 10 parrains, afin d'assurer le critère d'utilité publique et d'éviter les effets de *lobbying* et d'activation de réseaux. Tous les habitants payant une facture d'électricité aux SIL (services industriels de Lausanne) peuvent voter, et ce de deux façons ; la 1^{ère} via une plateforme internet dédiée au BP, la 2^{ème} en se rendant dans l'une des urnes présentes dans les maisons de quartiers, bibliothèques et stands de marché les mercredis et samedis. Le processus entier est divisé en 4 étapes et dure une année ; une 1^{ère} phase d'appel public à projets de janvier à avril ; une 2^{ème} phase d'examen de faisabilité (dimension légale des projets, mais également financière) qui dure d'avril à juin ; une 3^{ème} phase de promotion et de campagne des projets qui s'étend de juillet à septembre ; et une 4^{ème} et dernière phase, celle des votes, ouverte d'octobre à novembre.

1.5 Un transfert de « bonnes » pratiques entre villes suisses

En dehors de Lausanne, d'autres villes suisses s'essaient également à la participation. Les villes de Genève et de Zurich tentent l'expérience du BP et sont actuellement en train de préparer son lancement. D'autres villes telles que Fribourg connaissent des discussions au conseil général afin de pouvoir à leur tour instaurer un BP. Le conseil municipal de la Ville de Bussigny a finalement lui aussi décidé en août 2020 de mettre en place un « fonds citoyen », soit une aide financière de la Ville accordée à des associations ou à des citoyens désireux de réaliser des projets innovants favorisant le « vivre ensemble » au sein de la commune. Ce fonds citoyen est doté de CHF 10'000 francs, et permet de concrétiser un ou plusieurs projets d'intérêt général imaginés et développés par les habitants et pour les habitants. Sur son site internet, la commune affiche son souhait de « renforcer la cohésion sociale, promouvoir le développement durable et créer des liens de solidarité forts grâce à la participation active de ses citoyennes et citoyens ».

De son côté, Lausanne s'est également largement inspirée d'autres villes dans la mise en place de certains projets participatifs, à l'image du concours « Nature en Ville » que nous avons précédemment abordé dans un travail.⁷ Inspiré par la Ville de Genève dont la 1^{ère} édition remonte à 2013, ce concours, ouvert à toute personne, entreprise, institution ou autre consiste à octroyer un soutien financier pour la réalisation d'actions en faveur de la nature dans l'habitat lausannois. Ces actions ont ainsi comme critère central de solliciter la participation des citoyens pour être réalisées.

Il existe également d'autres formes d'offres de politiques participatives et/ou *a minima* consultatives qui s'inscrivent au sein d'un continuum de pratiques. Mentionnons par exemple le cas de la ville de Sion, qui en novembre 2019 est devenue commune-pilote pour le projet « Demoscan »⁸. Le concept du projet est simple : des « citoyens ordinaires » informent leurs semblables dans le cadre d'une campagne de votation. Un panel représentatif de la population

⁷ La recherche, pouvant être trouvée à l'aide du lien suivant, a porté sur les effets de la participation chez les participants au concours « Nature en Ville » de la commune de Lausanne : <https://static1.squarespace.com/static/5e0cb47530428c6e1eef414d/t/60b0f65bc2039b65b8a771b1/1622210140974/JAFFAR%2C+2021%2C+Gouvernance+participative.+Quels+effets+sur+les+participant-e-s.pdf>

⁸ <https://demoscan.ch/>

est tiré au sort et, après avoir pu entendre des experts, mais aussi des partisans et des opposants de l'objet soumis à votation, il rédige un rapport, qui est envoyé parallèlement au matériel de vote. Le « nouvel esprit du tirage au sort »⁹ comme moyen possible d'accéder à une démocratie plus authentique atteint également la Suisse. Un collectif de citoyens baptisé « GéNomi » (Génération Nomination)¹⁰ est créé en 2015 et demande, par voie d'initiative, de tirer au sort les 200 membres du Conseil national.

1.6 Question de recherche, méthode et hypothèses

Nous avons pu observer que les offres participatives qui fleurissent à l'étranger, connaissent aujourd'hui un déploiement exponentiel qui atteint désormais la Suisse, et en particulier Lausanne. Si le BP de Porto Alegre a pu apparaître comme un moyen d'approfondir la démocratie, notamment par l'inclusion d'acteurs traditionnellement exclus et par la promotion de politiques publiques innovantes et plus justes, tant les scientifiques que certains professionnels de la politique admettent que les expériences européennes peinent souvent à s'approcher de pareils résultats. Dès lors, certaines réflexions paraissant légitimes au regard des résultats européens se retrouveront en filigrane dans notre travail ; le BP lausannois permet-il véritablement de démocratiser la démocratie, de faire participer les classes populaires et de promouvoir la justice sociale, ou ne sert-il que d'outil de légitimation des élites politiques en place ? Ne fait-il que reproduire les expériences pionnières nées au Brésil ? Reste-t-il en Suisse des effets comparables à ceux de l'ancêtre commun des BPs ? Comment s'opère l'hybridation entre des procédures inventées au Sud, et mises en place dans un contexte suisse, particulièrement éloigné des autres cas européens et américains ?

De façon plus concrète, notre question de recherche, qui permet de synthétiser ces divers questionnements, consiste à se demander dans quelle mesure le BP de Lausanne permet l'empowerment des citoyens lausannois ?

L'opérationnalisation de cette question de recherche passera par 3 points, les deux premiers servant de variable de contrôle au troisième. Notons également que nous mobiliserons dans ce travail des méthodes tant qualitatives que quantitatives afin d'appréhender notre objet d'étude dans sa globalité.

Premièrement, nous commencerons par présenter les projets lauréats ainsi que leur nature (quoi), afin de voir si ceux-ci permettent de répondre à certains des besoins de citoyens, en particulier les plus modestes.

Ensuite, en référence aux travaux d'Héloïse Nez (2013), nous nous attacherons à la dimension territoriale des projets (où), afin de voir dans quelle mesure le déploiement des projets lauréats s'établit ou non dans les quartiers les plus (dé)favorisés de la Ville.

Enfin, à l'aide de questionnaires et d'entretiens menés auprès des participants, nous tenterons d'établir s'il existe ou non un profil type de participant (qui), et nous tenterons de saisir les transformations engendrées par la participation.

L'analyse s'effectuera sur les deux éditions terminées du BP de Lausanne, soit celle de 2019 et celle de 2020. Ceci pourra également nous permettre d'observer les possibles différences entre les deux éditions.

Mais avant de procéder à l'analyse de ces 3 points, nous développerons brièvement des points portants sur la notion d'empowerment, sur la genèse du BP à Lausanne ainsi que ses objectifs.

⁹ En référence au titre de thèse en cours de Dimitri Courant, intitulé « Le nouvel esprit du tirage au sort. Principes démocratiques et représentation au sein de dispositifs délibératifs contemporains ».

¹⁰ <https://www.genomi.ch/accueil/>

Une précédente recherche que nous avons menée portant sur les effets de la participation sur les individus nous a permis d'entrevoir que 3 résultats au moins pouvaient être possible. Le 1^{er}, rejoignant les objectifs affichés de la participation, montre que celle-ci favoriserait le renouveau de la relation gouvernants-gouvernés, qu'elle puisse être vectrice de politisation¹¹ au sens de Gaxie (1993) et/ou de représentation positive nouvelle ou renouvelée des autorités politiques, du politique et du personnel politique, et d'empowerment¹² au sens de Bacqué et Biewener (2015).

Le second résultat quant à lui démontre que la participation des citoyens s'inscrit au sein d'un continuum de formes et de pratiques préexistantes à la participation, telles que le vote, l'engagement associatif ou civil, et qu'elle ne produit que peu, voire pas d'effets nouveaux chez les participants.

Le 3^{ème} résultat, en référence aux forts taux de *turnover* (Mazeaud, Talpin, 2010) au sein des dispositifs participatifs, pointe la dépolitisation¹³ au sens de Gourgues (2018) des projets participatifs en soi, et des participants, qui feraient état d'une participation décevante à la suite de leur expérience, et par extension, de ce que nous pouvons qualifier en référence à la typologie d'Hirschmann (1980) « d'*exit* participatif », voire politique. La participation s'identifierait ici à une dynamique en vérité strictement inverse aux enjeux de politisation et d'émancipation auxquels on associe généralement ces « arrières-scènes participatives » (Berger, 2015).

Dans le sillage du second résultat, nous faisons ici l'hypothèse que le BP lausannois, à l'image de ce qui a pu être étudié en Europe, n'est pas exempt de certains constats, et n'a finalement que peu à voir avec le BP de Porto Alegre. En plus de ne pas être à même de former de nouveaux « sujets démocratiques » et de sa vocation à renforcer « le pouvoir participationnel »¹⁴ des participants au vu de leur profil social, nous avançons que celui-ci n'est effectivement peu voire pas vecteur d'empowerment au vu du public mobilisé, des lieux concernés par les projets, et de leur nature éloignée des besoins des citoyens.

Cette étude entend ainsi d'une part contribuer à la compréhension des logiques structurant le paradigme de la gouvernance participative dans un contexte suisse relativement peu documenté en raison de l'émergence nouvelle de l'objet d'étude, et surtout, de procéder à l'analyse et l'évaluation du BP, afin d'éventuellement proposer des pistes d'amélioration à un projet qui indubitablement « fit ses preuves » ailleurs, et ce dans une perspective d'une meilleure justice sociale.

¹¹ Dans son ouvrage, Daniel Gaxie définit la politisation comme « l'intérêt et l'attention accordés aux activités et aux productions du champ politique, c'est-à-dire l'intensité avec laquelle les agents sociaux suivent la compétition politique et le travail des acteurs politiques ».

¹² À travers le terme d'empowerment, les auteures désignent à la fois le développement des capacités d'actions des individus et des groupes et le processus pour y parvenir (voir encadré ci-dessous pour plus de précision).

¹³ Par « dépolitisation », Gourgues signifie que ces dispositifs sont entrés dans une forme d'esthétique d'eux-mêmes : ils semblent souvent exister pour exister, leur simple présence relevant d'argumentaires généraux et désincarnés (la célébration de la prise de parole, de l'écoute, de la concertation, de l'intelligence collective, du projet).

¹⁴ Par « pouvoir participationnel », nous désignons toutes les formes permettant aux individus d'exprimer leurs opinions et leurs besoins au sein de la sphère publique ainsi que leur capacité à être pris en compte par les pouvoirs publics.

2. Genèse et objectifs

2.1 « L'empowerment » : Un bref retour sur une notion résolument polysémique¹⁵

Apparu au milieu du 19^{ème} siècle, ce n'est que dans les années 70' que le terme sera utilisé de façon diffuse dans la société, en particulier par des militantes féministes en Asie du Sud et aux États-Unis. L'un des premiers mouvements usant de ce concept est en effet celui des femmes battues. Celui-ci est caractérisé par un processus présenté comme égalitaire, participatif et local, par lequel les femmes développent une conscience sociale, une conscience critique, en somme une classe pour soi plutôt qu'une classe en soi en référence à la terminologie marxienne. Cette conscience leur permettrait de développer un pouvoir intérieur, d'acquérir des capacités d'action ainsi qu'un pouvoir d'agir à la fois personnel et collectif, tout en s'inscrivant dans une perspective de changement social. Dans cette lancée, la notion est mobilisée et reprise par des professionnels et des universitaires. Mentionnons le cas de Barbara Solomon, travailleuse sociale afro-américaine et professeure à la *Southern California University*, qui publie « *Black empowerment* » en 1976, qui s'adresse aux travailleurs sociaux en formation ou en activité. Le livre interroge les limites du travail social dans la communauté noire, dénonce la bureaucratisation de la profession ainsi que l'internalisation de la population noire d'une image stigmatisée qui serait à la source d'un manque d'estime de soi et du pouvoir d'agir des personnes noires. Cité dans la plupart des travaux sur l'empowerment, le livre est une référence, bien que dans les années qui suivent sa parution, il se heurte à une certaine résistance dans le champ académique au sein duquel il est considéré comme appartenant d'abord à un vocabulaire de praticien ou de militant, et donc peu élaboré scientifiquement. Lorraine Gutierrez, travailleuse sociale latino-américaine, puis professeure de travail social et de psychologie à l'université du Michigan a également contribué à la diffusion de la notion. Celle-ci militait au sein d'une coalition de femmes maltraitées, avant de commencer à théoriser l'empowerment dans sa thèse à partir de son expérience. Le parcours et les œuvres de Gutierrez et Solomon, toutes deux appartenant à des minorités ethniques, travailleuses sociales et théoriciennes des démarches d'empowerment, sont emblématiques de la trajectoire de cette notion, naviguant du militantisme vers la théorie, et de la théorie vers la pratique. Le concept est donc ici caractérisé par sa dimension prescriptive et itérative. Ces recherches contribueront largement à conceptualiser, formuler et clarifier le concept. À la suite, des réseaux transnationaux constitués de chercheuses en sciences sociales, de professionnelles du travail social et de militantes se mettent en place. À travers la création d'une plateforme critique envers les programmes onusiens de développement en cours, elles proposent un paradigme féministe alternatif qui mobilise l'empowerment des femmes. Leur travail sera publié sous la forme d'un ouvrage en 1987 : « *Development, crises, and alternatives visions. Third World Women's perspectives* ». Finalement, toutes les démarches et travaux des féministes d'Asie et des États-Unis postulent que le changement social ne peut se faire que du bas vers le haut. Elles avancent que l'empowerment doit devenir une force politique, un mouvement de masse mobilisé qui conteste et transforme les structures de pouvoir existantes. Cependant, la notion d'empowerment se voit « colonisée » par la droite. Évoquer l'empowerment servirait dès les années 90' à responsabiliser les individus face à leurs problèmes. Le concept renvoie désormais aux seuls individus la responsabilité morale de leur situation. Le mot devient en effet à la mode et se répand très largement dans le vocabulaire des institutions de développement telles que la Banque Mondiale ou l'ONU, celles-ci associant l'empowerment à la bonne gouvernance des pays du Sud. Dans ce cadre, la dimension individuelle devient donc dominante au détriment de la dimension collective, et les rapports de domination relégués au second plan. Dès lors, l'auto prise en charge des individus ne poursuit plus une transformation sociale ou l'émancipation, mais le bon marché ainsi qu'une économie saine. Nous pouvons à ce stade noter la rupture ontologique qui s'est établie, déplaçant le curseur du collectif à l'individu seul. L'empowerment fait également son apparition dans les politiques publiques, jusqu'à en devenir le slogan de la 3^{ème} voie prônée par l'administration Clinton dans les années 90'. Ainsi, tant au niveau des institutions internationales que des gouvernements étatsuniens de gauche libérale, l'empowerment renvoie à l'autoprise en charge des populations pauvres par elles-mêmes et à leur responsabilisation, laissant de côté la question de la redistribution des ressources et des structures inégales des rapports sociaux. L'objectif visé n'est finalement plus révolutionnaire et émancipatoire, mais plutôt managérial, s'apparentant aux principes du *new public management* visant l'amélioration de la gestion publique. Résolument polysémique, nous comprenons que des acteurs aux intérêts parfois antagonistes mobilisent la notion, en y injectant la substance de leur choix. Dans ce travail, nous utilisons le concept dans le sens de ses premières conceptualisations, renvoyant au développement d'un pouvoir intérieur, de capacités d'action ainsi que d'un pouvoir d'agir à la fois personnel et collectif, tout en s'inscrivant dans une perspective de changement social, ainsi qu'à la réorientation et la distribution des ressources vers les populations les plus modestes, soit des objectifs que sont parvenus à atteindre les premiers BPs latino-américains.

¹⁵ Retour appuyé sur le livre de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, « L'empowerment, une pratique émancipatrice ? » La Découverte, 2015.

2.2 Une idée ancienne et vivante

La mise en place d'un BP à Lausanne ne relève guère du hasard, pour peu que l'on soit familier avec l'historique récent de l'activité municipale. Il est vrai que l'offre participative de la Ville de Lausanne figure parmi l'héritage des programmes de législatures précédents. Depuis une quinzaine d'années environ et sous l'impulsion de certaines figures politiques, certains aménagements et projets urbains majeurs ont été pensés au travers du prisme participatif, à l'instar de quartier 21 en 2005, du projet métamorphose initié en 2007, ou plus récemment, de l'aménagement Riponne-Tunnel¹⁶. La volonté de la Ville s'est par ailleurs traduite, en 2017, par la création d'une plateforme « participation » qui regroupe des représentants des divers services de la commune, ainsi que par la création d'un poste de coordinatrice des démarches participative afin de mutualiser les ressources, les méthodes, les outils et les matériels. La Ville souhaite effectivement, à terme, mettre en place une stratégie participative et intégrer la participation de façon systématique dans les projets et politiques publiques.

L'idée d'un BP à Lausanne est quant à elle plus ancienne que ces récentes transformations administratives. Nous pouvons lire dans le rapport-préavis numéro 2007/22 de la Municipalité, que la 1^{ère} idée d'un BP à Lausanne remonte au 1^{er} juillet 1999, soit une année et demie avant la tenue du 1^{er} Forum social mondial au Brésil, lorsque le conseiller communal popiste¹⁷ Marc Vuilleumier déposa une motion. Celle-ci demandait la création de comités de quartier afin de permettre aux habitants d'imaginer et de concrétiser des projets utiles à la vie de leur quartier et par là, de dynamiser la vie politique locale. Il était proposé que le pouvoir communal attribue un budget associatif à ces comités selon les projets retenus. Acceptée par le conseil communal, l'élu communiste, selon le journal « Le Temps » paru le 30 juin 2000, avait au moins trois objectifs :

« Encourager la gestion des affaires publiques au niveau du quartier comme réponse à l'abstentionnisme politique et au fossé entre les élus et les citoyens ; renforcer la démocratie directe pour réagir à la concentration toujours plus forte des pouvoirs ; et lutter contre la xénophobie en encourageant à travailler ensemble ».

Sa proposition avait alors donné lieu à un vif débat, et à un vote gauche-droite typique totalement bloqué. Approuvée à l'unanimité par la majorité rose-rouge-verte¹⁸, elle a été rejetée en bloc par le camp bourgeois. Accusant la gauche de vouloir contrôler la vie de quartier, les élus de droite ont affirmé qu'il y avait déjà des « courroies naturelles de transmission » entre les citoyens et les élus. La libérale Eliane Rey affirmait à l'époque que l'idée est digne des pays communistes. À cet argument, le popiste rétorquait qu'au contraire, c'est un peu moins d'État dont il s'agit ici.

Finalement abandonnée, l'idée se perd durant 14 ans, avant de revenir sous forme de plusieurs postulats entre 2014 et 2017. La particularité lausannoise réside dans le fait que cette fois, l'idée provient de tous bords politiques, en particulier ceux de droite. C'est d'abord le conseiller communal Pierre-Antoine Hildbrand – actuel Municipal PLR – qui accompagné d'un second élu libéral-radical, dépose le 9 septembre 2014 un postulat intitulé « Pour l'étude du BP à Lausanne ». Le postulat demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de recueillir l'avis

¹⁶ Les aménagements urbains sont en réalité concernés non pas de manière hasardeuse par la participation, mais plutôt parce que celle-ci est prévue par la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire (LAT). L'article 2 stipule en effet que « les autorités veillent à informer et à faire participer la population (...) ». La loi se tait en revanche sur la manière d'impliquer la population dans l'élaboration des projets.

¹⁷ En référence au « parti ouvrier populaire (POP) »

¹⁸ En référence au « parti socialiste », au « parti ouvrier populaire », et au parti « Les Verts »

des habitants sur certaines priorités et certains investissements à la fois à l'échelle de la ville et de leurs quartiers. Selon les postulants, cette démarche pourrait se concrétiser par la détermination d'une enveloppe budgétaire spécifique dans le cadre du budget communal. L'idée ne provoque cette fois-ci pas d'opposition traditionnelle entre la gauche et la droite, au contraire. L'extrême gauche a soutenu le PLR, la majorité des socialistes s'est retrouvée avec l'UDC, alors que les Verts ont évolué en ordre dispersé, et le postulat finalement accepté par le Conseil. Interrogé par le « 24 Heures » du 6 mai 2015, M. Hildbrand avançait que « l'idée est de donner plus de pouvoir aux habitants, afin d'accroître leur implication dans la vie des quartiers ». Le socialiste Benoît Gaillard rétorquait quant à lui « qu'il y a suffisamment de démarches participatives qui ont été lancées, et qu'il s'agit d'abord de les consolider sans ajouter encore un étage à la fusée ». L'élue UDC Jean-Luc Chollet explique ces clivages inhabituels en avançant que « les socialistes se montrent frileux face à une démarche qu'ils affectionnent d'habitude, mais là, c'est la droite qui la propose ». Le popiste Alain Hubler résume l'affaire à sa façon: « Ce qui est compliqué, c'est que le PLR a flairé le bon coup. Mais le BP est une valeur de gauche, nous devons accepter ce postulat par honnêteté intellectuelle ». (« 24 Heures, mai 2015). David Payot, actuel Municipal POP en charge du BP Conseiller communal en 2015, défendait au Conseil une vision particulièrement positive du BP (bulletin du conseil communal, mai 2015) :

La démarche consiste, de la part des élus, à abandonner une certaine partie de leurs compétences budgétaires et à laisser la population gérer ces ressources. Cela reconnaît les limites de la démocratie représentative, l'idée est que la démocratie simplement décrétée d'en haut ne suffit pas et qu'il faut aussi avoir le souci, autant que possible, de la décision des personnes concernées. Cela a l'intérêt d'une certaine clarté dans les décisions : c'est peut-être plus simple pour les citoyens de comprendre une gestion budgétaire et de constater que leurs décisions sont suivies d'effets que de participer à une démarche avec un délégué à la démarche participative, qui prend en compte leur avis sans garantir à l'avance ce qui pourra être décidé. (...) Il y a donc une réelle plus-value par rapport aux démarches participatives en général et je pense que cela a le mérite d'être souligné et d'être soutenu comme une proposition concrète.

La même année, dans leur postulat intitulé « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ! », la conseillère communale verte Natacha Litzistorf – actuelle Municipale - et consorts ont proposé la mise à disposition de BPs au niveau des quartiers comme une des pistes possibles pour asseoir la politique municipale des quartiers.

Finalement, déposé le 23 octobre 2017 cette fois par les élus UDC et PLR Fabrice Moscheni et Guy Gaudard, le postulat « Plus de démocratie avec le BP » invite la Municipalité à mettre en place une démarche de BP qui pourrait se faire à l'occasion de chaque budget, afin de valider certains choix et priorités du budget, et porter sur un budget annuel total de 15 mio de CHF.

Forte de ces 3 postulats, en 2018, la Municipalité composée de deux anciens postulants, soit Mme Litzistorf et M. Hildbrand, ainsi que de M. Payot, décida finalement d'instaurer un BP dès janvier 2019. Dans le rapport-préavis numéro 2018/12, nous pouvons lire que :

La Municipalité est d'avis que le dispositif proposé permettra de renforcer le pouvoir d'agir des espaces citoyens, des collectifs d'habitants, de la société civile en général, d'améliorer la qualité et le cadre de vie dans les quartiers. Il permettra aussi aux habitants de s'exprimer sur certaines priorités et investissements prévus dans le cadre du budget ordinaire et d'investissement.

Lors de la séance du Conseil communal notamment destinée à ce que les élus se prononcent sur ce préavis, les critiques de tous bords ont été encore une fois nombreuses. D'un côté, certains élus à l'image de Fabrice Moscheni et Guy Gaudard, postulants, déploraient le manque de moyens mis à disposition, eux qui évoquaient le montant de 15 millions dans leur proposition.

D'autres saluaient ce « budget minime », estimant la nécessité de ne pas injecter de trop gros moyens avant d'avoir des résultats. L'élus PDC Axel Marion exprimait en effet sa peur de « l'effet cour d'école, où celui qui crie le plus fort gagne », ainsi que ses doutes quant à la capacité de ces BPs de respecter les voix des plus faibles (Rapport-préavis 2018/12). Daniel Dubas, élu vert faisait lui aussi part de sa crainte « qu'un certain nombre de quartiers favorisés le soient encore plus parce que c'est eux qui savent le mieux faire valoir leur point de vue pour obtenir des financements »¹⁹.

Loin de s'être atténués avec le temps, les réticences émises à l'égard du BP de la part d'élus se sont même renforcées une fois la mise en œuvre effective du projet, comme en témoigne certaines déclarations recueillies dans un article du « Lausanne Cités » de septembre 2019. MM. Moscheni et Gaudard renchérissent près d'une année plus tard :

On dirait que les autorités n'ont aucune confiance dans l'avis des Lausannois. L'idée était que les habitants puissent s'exprimer sur des vrais choix de société, leur demander leur avis sur des sujets stratégiques, et les impliquer dans les décisions concernant l'attribution d'une partie du budget.

Le concept est également critiqué par les Verts, bien qu'il soit vu comme « une première étape encourageante », admet Ilias Panchard, co-président du groupe des Verts au Conseil communal. Celui-ci avance toutefois qu'un « un BP comme son nom l'indique, devrait être pris sur le budget de la Ville. En l'état, il s'agit plutôt d'un soutien financier à des projets d'habitants. Il faudra voir, à l'aide d'une consultation des quartiers, comment améliorer cette démarche, s'assurer qu'elle soit accessible à chacun et envisager son développement pour qu'elle améliore réellement la participation aux affaires de la Cité ». Il est vrai qu'à l'inverse de la grande majorité des BPs dans le monde qui sont pris sur le budget d'investissement de la Ville (Bézar, 2018), celui de Lausanne repose sur un budget de fonctionnement. La Ville peut effectivement compter sur une aide de la Confédération par le biais du programme « Citoyenneté » de la Commission fédérale des migrations (rapport prospectif Vaud, 2020).

L'égalité dans les chances de soumettre un projet est aussi soulignée par certains élus socialistes, qui avancent qu'il s'agit d'une forme de participation où seules des personnes qui sont prises au jeu participent. Dès lors, des inégalités entre individus en fonction de leur niveau socio-économique, de leur maîtrise ou non de la langue française ou de leurs revenus pourraient apparaître. L'article conclut par avancer que « de nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour dénoncer une démarche alibi, un concept flou, voire une tentative de récupération politique ».

Nous comprenons ainsi que la mise en place du BP de Lausanne, bien que sollicitée à travers le temps et à de nombreuses reprises, ne constitue que la face visible d'enjeux profonds de luttes, d'alliances parfois antagonistes, de définitions et de conceptions parfois bien différentes. En sus, nous pouvons à ce stade relever trois éléments.

D'abord, tant dans le discours des postulants que dans celui de la Municipalité, la notion de « pouvoir d'agir », qui renvoie de façon directe au concept anglophone d'empowerment (Bacqué, Biewener, 2015) semble être non seulement centrale, mais également associée de manière causale au BP. Rappelons à ce titre que ladite notion est le leitmotiv de notre travail.

Ensuite, un certain nombre des réticences émises par les élus, notamment concernant les publics exclus de la démarche ou l'absence de « vrais choix de société », rejoignent certains constats

¹⁹ Les propos de ces élus ont été recueillis par le moyen du visionnage des débats au Conseil communal, ceux-ci étant filmés, et peuvent être intégralement retrouvés sur le site : <http://www.sonomix.ch/live/lausanne/1098>

dressés par les chercheurs et présentés en introduction. Ces éléments feront eux aussi l'objet d'une attention particulière plus tard dans la présente étude.

Enfin, bien que ce soit un élu communiste, qui dans le sillage des premières expériences latino-américaines proposa la mise en place d'un BP, dès 2014 ce sont des élus de tous bords – surtout des élus de droite – qui réitérèrent la demande, et qui parvinrent. Cette observation suggère qu'il s'agit là moins d'une offre politique partisane, que d'un outil de gouvernance transfrontières géographiques et surtout politique. Il semblerait également que l'année 2014 soit marquée, tout comme en France (comme réf. figure 2 p.11), par un net regain d'intérêt pour le BP. « L'air du temps » récente aurait donc été davantage propice à l'implantation d'une telle offre de politique publique qu'au début du troisième millénaire.

2.3 Une exception dans la continuité

L'histoire du BP à Lausanne trouve écho auprès d'autres villes ayant tenté l'expérience, mais semble néanmoins présenter au moins une exception.

D'abord sur le plan politique. À l'image de la Ville de Lausanne, plus de 80% des communes engagées dans la démarche en France sont dirigées par des exécutifs classés à gauche de l'échiquier politique (Broussole, 2019). Talpin (2009) souligne à cet égard que la grande majorité des expériences européennes, à l'exception de l'Allemagne, émanent de partis politiques de gauche ; socialistes, sociaux-démocrates, communistes ou écologistes. En Europe, les expériences les plus institutionnalisées du BP sont en effet davantage le fruit d'une volonté forte des partis politiques que de revendications issues des mouvements sociaux. Dès lors, leur développement sur le vieux-continent ne peut être considéré comme un mouvement ascendant, émanant du mouvement altermondialiste et intégré par les collectivités locales, à l'image des premières expériences latino-américaines. Le BP en Europe comme en Suisse, est donc un processus descendant issu de la volonté politique d'élus locaux, ce qui renvoie aux interrogations qui portent tant sur la légitimité de ces dispositifs que sur l'existence avérée d'une demande de participation. Talpin explique que la critique du gouvernement représentatif par les mouvements sociaux a dû être relayée par les élus, pour être intégrée par le système représentatif et donner naissance à des institutions participatives.

L'auteur poursuit en avançant que la raison principale pour laquelle des partis politiques de gauche, et en particulier des partis communistes ou anciennement communistes se sont engouffrés dans la brèche participative, est la structure des opportunités politiques²⁰ à laquelle ils se sont retrouvés confrontés à l'époque. L'auteur explique qu'au milieu des années 1990, les partis communistes européens ont dû faire face à une crise politique et idéologique majeure, incarnée par un déclin électoral et la chute du nombre de militants. La démocratie participative est alors apparue comme le moyen de reconstruire une identité positive et valorisée, loin de l'image archaïque qui leur était souvent accolée. La démocratie participative est apparue à la fois moderne et innovante. Elle leur a également permis de (re)construire des liens avec les nouveaux mouvements sociaux qui s'étaient développés à côté et parfois contre les partis communistes. En intégrant certaines de leurs revendications, voire certains de leurs membres, ils ont tenté de trouver une nouvelle dynamique positive. Les partis communistes ont enfin vu dans les BPs un moyen de stopper le déclin du communisme municipal en renouant des contacts avec les classes populaires en proposant des modes alternatifs d'intégration politique et sociale. L'appropriation de la thématique participative par les partis sociaux-démocrates est également

²⁰ Issu de la sociologie des mouvements sociaux, ce concept rend compte de l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux, et qui peut selon la conjoncture exercer une influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement (Fillieule et al. 2020)

liée à une nécessité de renouer un contact avec la population et de renouveler un encrage populaire évanescent. L'exemple suisse, du moins lausannois, entre en résonance avec ces constats, en ce que le 1^{er} à avoir proposé une telle démarche était un élu communiste. Toutefois, bien que ce soit sous l'égide du Municipal popiste David Payot que le BP ait été implanté, l'exception réside dans le fait que ce sont des élus UDC et PLR qui proposèrent et réussirent sa mise à l'agenda effective. Nous concluons ainsi cette partie par avancer qu'en dépit d'être à l'origine un outil de justice sociale « bottom-up » prôné par la base, le BP lausannois se retrouve vidé de sa substance « rouge »²¹ et populaire, pour finalement être perçu et mobilisé par des élus de tous bord en tant que moyen, de son temps, de modernisation de l'action publique.

2.4 « La démocratie doit commencer à la maison, et sa maison est sa communauté de voisins »

Après s'être intéressés à la genèse du projet, nous allons dans cette partie nous pencher sur la forme du projet une fois émergé et les objectifs qui l'accompagnent.

Le titre de ce paragraphe, directement emprunté au philosophe pragmatiste John Dewey résume relativement bien à nos yeux les visées du BP à Lausanne. Bien que le Portugal soit le seul État européen à avoir expérimenté le BP sur le plan national, nombreuses sont les expériences qui ont pour terrain l'échelle de la Ville (Broussole, 2019). Néanmoins, la Municipalité de Lausanne a quant à elle décidé d'inscrire le projet au plus petit échelon possible ou presque, celui des quartiers. Cette décision impacte de facto la nature et la taille des projets proposés, tel que nous le verrons dans la section suivante.

Selon la Municipalité, le projet s'inscrit dans la politique des quartiers qu'entend mener la Ville, le quartier étant compris comme « le lieu où se développe le sentiment d'appartenance à une communauté urbaine, où peut se construire un espace de proximité » nous indique le rapport prospectif du canton de Vaud. Par sa politique des quartiers et son BP, la Municipalité se propose ainsi de mener une politique d'intégration sociale par le renforcement de la participation citoyenne et de « développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local ». Dans ce contexte, le BP se veut être un projet axé sur la démocratie locale, ouverte à d'autres formes de citoyenneté et promouvant des formes de sociabilité politique en dehors des cadres traditionnels.

À ce titre, Estelle Papaux, secrétaire générale à la direction de l'enfance, de la jeunesse et du quartier à Lausanne, explique par exemple que l'intérêt de cette démarche est « de lancer une nouvelle citoyenneté, un nouveau rapport à son quartier, de pouvoir s'engager localement sans nécessairement passer par un engagement politique » (RTS, août 2019). De son côté, David Payot, municipal en charge de la mise en œuvre du projet de poursuivre que cette offre est « une nouvelle manière de faire de la politique ».

Les vertus engendrées par le déploiement de cette nouvelle façon de « faire de la politique » s'exerceraient également auprès des autorités publiques, tel que l'affirme la Ville de Lausanne à travers son site dédié au BP:

En mettant en place un système de BP, la Ville de Lausanne cherche à créer de nouvelles relations avec ses citoyens en apportant un peu plus de démocratie tout en redonnant une légitimité à l'autorité locale et l'action politique. C'est aussi une occasion pour réorienter les ressources vers les besoins de la population, réaffirmant les droits de chaque Lausannois dans sa prise de responsabilité et d'autonomie. À travers ce projet, la Ville de Lausanne et son administration espèrent donc renforcer le lien social et la citoyenneté.

²¹ En référence au parti ouvrier populaire, et de façon plus large, aux partis communistes.

Hormis cet objectif assumé de renforcer la légitimité des autorités locales, et le souhait de réorienter les ressources vers les besoins de la population, la Ville, tel que le suggère l'extrait suivant toujours issu de son site internet, avance quel le BP serait un moyen de remédier au cens caché²² (Gaxie, 1993) de la démocratie représentative, en faisant participer les publics traditionnellement absents :

Malgré toutes les institutions démocratiques traditionnelles que propose ce pays, le BP leur permet (aux citoyens) de s'intéresser à des décisions financières plus concrètes. Il suscite la mobilisation de personnes qui ne voulaient ou ne pouvaient pas prendre part à l'organisation de leur ville. En permettant à chacun de faire une proposition concrète, il s'ouvre à des groupes sociaux qui ne sont pas ou peu représentés politiquement.

Finally, la directive qui structure le fonctionnement du BP de la commune de Lausanne permet de préciser et de synthétiser ce qui vient d'être exposé. À l'article 1 de ladite directive, nous pouvons lire que « le BP est un outil permettant de financer des projets proposés par des habitants de la Commune de Lausanne afin d'améliorer leur qualité de vie et la cohésion sociale au sein de leur quartiers ».

Ensuite, le BP serait guidé par 4 principes, figurant à l'article 2 : « 1) créer de nouvelles relations entre la Commune et les citoyens 2) renforcer le lien social 3) inventer une nouvelle culture démocratique et mobiliser le sens de la citoyenneté 4) orienter les ressources financières publiques vers les besoins de la population, en particulier les plus modestes ».

Trois éléments émanant des objectifs affichés méritent d'être à ce stade soulevés. Premièrement, du point de vue de la Municipalité, il apparaît que la mise en place du BP correspond à de nouvelles méthodes de gouvernance, qui permettent aux citoyens une participation politique en dehors des canaux traditionnels.

Deuxièmement, loin de s'en cacher, la Ville semble au contraire, de façon inattendue reconnaissons-le, explicitement assumer que la participation des citoyens au projet serait un facteur de légitimation de l'autorité locale, ce qui ici renvoie directement aux enjeux d'instrumentalisation des dispositifs participatifs.

Dernièrement, l'empowerment serait également permis au travers du projet, de par l'octroi des ressources aux individus, notamment les plus « modestes », de par sa capacité d'inclure les groupes sociaux *disempowered* et de par sa vocation à rendre les citoyens plus citoyens, autonomes, en somme, à en faire de nouveaux « sujets démocratiques ».

²² Concept développé par Daniel Gaxie, qui défend que les inégalités de politisation fonctionnent comme un cens caché et aboutissent aux mêmes résultats, de façon certes plus atténuée, que les restrictions du droit de vote et les conditions d'éligibilité posées au 18^{ème} et 19^{ème} siècle pour écarter les femmes et les classes dangereuses. Elles apparaissent dès lors comme le principal facteur tendant présentement à perpétuer le monopole politique des catégories dominantes, en provoquant l'exclusion électorale des agents culturellement et/ou socialement dominés.

3. Nature des projets

Nous entamons ici le 1^{er} des 3 points qui nous permettront de répondre à notre question de recherche. Nous allons dans cette partie nous intéresser tant aux projets proposés et n'ayant pas obtenu de financement, qu'aux projets lauréats des éditions 2019 et 2020. S'intéresser aux projets non-choisis par les citoyens nous permettra d'observer si la nature des projets peut exercer un rôle dans les chances de voir un projet être sélectionné par les habitants. En commençant par la première édition puis la seconde, nous présenterons brièvement les projets, puis nous établirons des diagrammes regroupant les projets par catégories. Nous finirons par comparer les deux éditions entre elles. Rappelons-le, le critère de la nature des projets est utile non seulement pour ajouter de la substance à notre objet d'étude pour l'instant dématérialisé, mais surtout, pour évaluer si le type et la nature des projets sont à même de produire des effets d'empowerment, en répondant notamment aux besoins des habitants modestes, en transformant la qualité de leur vie, ou encore en leur octroyant un pouvoir d'agir notamment sur des choix stratégiques, ces objectifs ayant été mis en avant par les instigateurs du BP. Mais avant cela, fournir certains éléments de contexte tels que la proportion de la population lausannoise à avoir voté lors des BPs nous semblait nécessaire, afin de contextualiser ces projets et de situer leur légitimité à se déployer dans l'espace public.

3.1 Des chiffres faibles, mais attendus

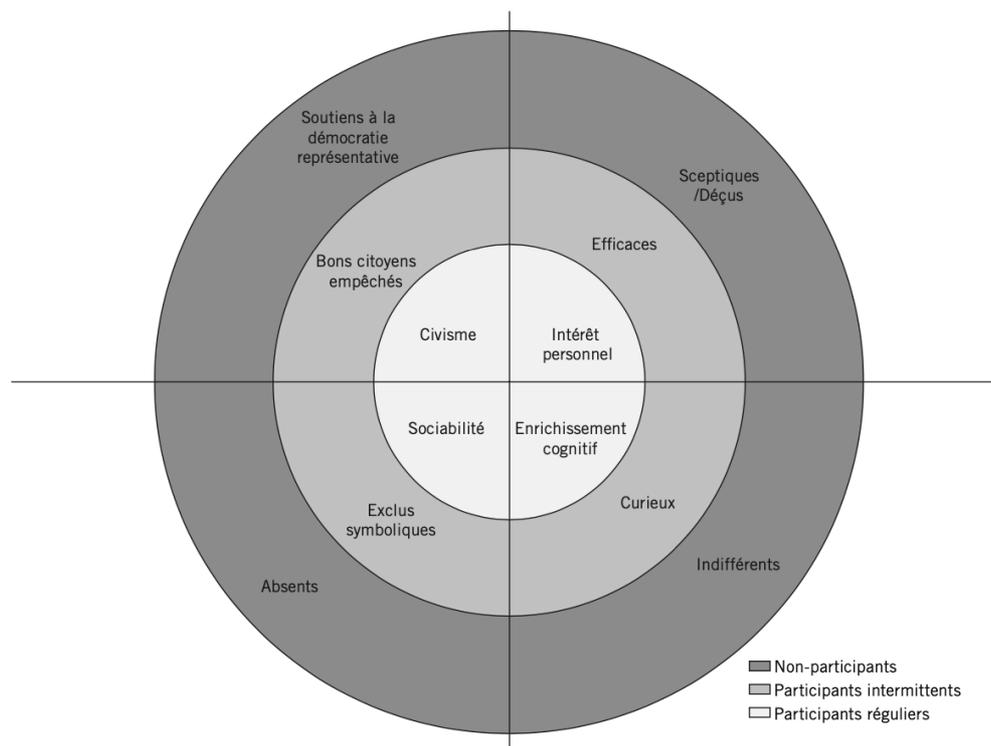
Rappelons pour commencer que le BP lausannois permet à chaque habitant, indépendamment de son âge ou de sa nationalité, de participer, que ce soit par la soumission d'un projet ou par le vote. Sans conclure à une réinvention du statut de citoyen, cette spécificité rend néanmoins possible la participation de certaines catégories hors du jeu classique. À titre d'exemple, un enfant de 12 ans a pu en 2019 soumettre un projet au BP.

Si le BP permet la participation à la vie publique de certains nouveaux acteurs, un nombre passablement faible d'individus se prête toutefois au jeu. Effectivement, sur un total de 146'000²³ personnes résidant au sein de la commune de Lausanne, seuls 2% d'entre elles (24 Heures, 2020), soit un peu moins de 3000 personnes, ont voté. Bien qu'en légère augmentation, le taux de participation, passé de 2 à 3% pour l'édition 2020, demeure relativement bas. Ces chiffres, paraissant a priori résiduels, s'inscrivent en outre dans ce qui a pu être observé ailleurs en Europe. Nous mentionnions en introduction que la participation médiane en France, en 2018, s'établit à 3.9%. Dans 3 autres villes européennes étudiées par le chercheur Julien Talpin, les taux sont également compris entre 1 et 5% de la population totale de chaque ville.

Le philosophe Marcel Gauchet (2008) résume bien cette situation, en avançant que toutes les expériences de la démocratie participative aboutissent au même constat : la participation aux dispositifs mis en place est très minoritaire ; elle rencontre une demande de militants finalement peu nombreux. Plusieurs facteurs ont été mis en avant dans l'explication de cette faible participation. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous en présentons certains. Deux schèmes d'analyse - l'inégale distribution de la compétence politique et les carences de l'offre de participation (absence de pouvoir en jeu, mauvaise information, etc.) - ont pendant longtemps été privilégiés pour interpréter la faible participation au sein des dispositifs participatifs (Mazeaud et Talpin, 2010). Les auteurs ont quant à eux reperçus 4 motifs principaux à la participation ou à la non-participation aux BPs suite à leurs entretiens :

²³ Portrait statistique de la Ville de Lausanne, 2020

Figure 3 : motifs de la (non-) participation



Source : Mazeaud et Talpin, 2010

1) la réponse à un devoir civique, certains participants vivant leur engagement comme une nécessité pour la vitalité de la démocratie, alors qu'à l'inverse certains le rejettent explicitement ; (2) l'intérêt personnel (et matériel), les participants pouvant régler des problèmes liés à leur vie quotidienne grâce au BP ou, à l'inverse, percevant les limites de l'engagement au sein de ces dispositifs pour la promotion de leurs intérêts préfèrent s'en détourner ; (3) l'intégration sociale, les participants cherchant à tisser des relations sociales avec les habitants, la non-participation reflétant au contraire l'exclusion sociale dont sont victimes certains acteurs ; (4) le développement cognitif, les acteurs s'engageant pour apprendre ou partager leur expertise, l'absence de ressources cognitives pouvant également expliquer la non-participation.

En sus de la faiblesse relative des taux de participation, les (faibles) montants engagés par les collectivités poussent certains observateurs à se questionner sur les véritables intentions de ces mêmes collectivités ainsi que sur leur volonté d'ouvrir « le budget » au public. En plus d'être limitées, les sommes par habitants, obtenues en divisant le budget total mis à disposition par la population totale du territoire sur lequel il s'exerce, tendent à baisser d'année en année en France. Antoine Bézard constate en effet que le montant par habitant tend à se réduire, avec le risque de faire glisser cet outil de la démocratie participative au marketing politique. En moyenne, le montant de 11,83 euros en 2016 a chuté à 8,88 euros en 2017 pour passer à 7,47 euros en 2018. La baisse est de 35,3 % sur deux ans et de 13,85 % entre 2017 et 2018. Les dispositifs les plus conséquents peuvent néanmoins atteindre la somme de 50 euros par habitant, comme à Paris.

À Lausanne, les chiffres se situent bien en dessous. Pour la 1^{ère} édition, ce n'est pas plus de 0,70 francs suisses qui étaient d'une certaine façon attribués à chaque résident lausannois. Le

budget mis à disposition étant passé de 100'000 francs à 150'000 lors de la seconde édition, les habitants ont disposé d'1 franc par personne en 2020. Les résidents bénéficieront finalement d'1,20 francs par personne en 2021, le budget atteignant désormais 175'000 francs. Notons ici que le communiqué de presse de la Municipalité daté du 14 janvier 2019 officialisant la mise en place du BP avançait que « le cycle du BP sera reconduit en 2020 et 2021 avec des montants respectivement de 200'000.- et 300'000.- ». Dans un article du 24 heures du 28 mars 2018 également consacré à l'annonce du BP il était évoqué que le dispositif « sera doté de 125'000 francs la première édition, pour atteindre 500'000 francs en 2021 ».

La volonté d'expérimenter peut être mise en avant pour expliquer les chiffres modestes d'une première édition, avance Antoine Bézard. Lausanne termine à cet égard sa 3^{ème} année de phase pilote. Le BP fera l'objet d'un nouveau préavis de la part de la Municipalité afin d'être possiblement pérennisé. Notons toutefois que montant et participation ne sont pas liés, tel que conclut Antoine Bézard. En réalité, un fort montant (quatre à cinq fois le montant médian) n'est pas la garantie d'une forte participation.

3.2 Opérationnalisation des catégories

Nous allons dans cette partie analyser la nature des projets lauréats et non lauréats, par le moyen de diagrammes et tableaux, développés à partir de différentes catégories regroupant les projets. Ce faisant, il nous sera possible d'observer si certaines catégories de projets sont davantage représentées que d'autres, et si celles-ci peuvent jouer un rôle dans la chance qu'ont les projets d'être plébiscités par la population.

Pour établir nos diverses catégories, nous nous sommes basés sur les informations disponibles sur le site internet dédié au BP²⁴, qui se trouve être relativement riche. Celui-ci propose en effet aux internautes de découvrir les projets lauréats et non lauréats des deux éditions, avec, à chaque fois, un paragraphe rédigé par ses porteurs décrivant le contenu ainsi que les buts du projet. À partir de ces données, nous sommes parvenus à faire émerger 6 catégories différentes : culture ; cohésion sociale ; préoccupations environnementales et naturelles (abrégée « PEN » ; famille ; sport ; économie locale.

Les projets de la catégorie « culture » proposent très souvent la création d'espaces artistiques pour l'initiation à la musique, ou à la valorisation d'artistes locaux. Des studios de musiques ouverts au public, du cinéma en plein air, des ateliers littéraires ou encore la création de festivals ont également été proposés. La catégorie « cohésion sociale » regroupe quant à elle des initiatives visant à tisser des liens interculturels, intergénérationnels et surtout intervoisins, à l'aide de différentes méthodes. De façon majoritaire, la nourriture, par la cuisine collective et les repas canadiens qui rendent possible l'échange de recettes culinaires de cultures différentes, est prônée comme moyen d'atteindre lesdits objectifs. Parfois, il s'agit simplement de la création d'espaces collectifs visant à réunir le quartier, et dans lesquels jeux, conférences et échanges de savoirs prennent place. Puis, tel qu'illustré dans le tableau 1 en page 30, la catégorie « PEN » regroupe la majorité des projets. Un grand nombre de propositions aux formes et aux moyens divers sont proposés : installation d'une serre urbaine, d'un rucher pour

²⁴ <https://www.lausanne.ch/budget-participatif/les-projets> Toutes les informations sur lesquelles nous nous sommes basés se retrouvent sur ce lien. Ainsi, le lecteur, s'il le souhaite, pourra prendre connaissance des projets proposés. Car par souci d'écriture et de cohérence de notre travail, nous avons choisi de ne pas présenter chaque projet. De plus, ce lien permet une transparence quant à notre opérationnalisation des catégories, et laisse la possibilité au lecteur d'être en accord ou en désaccord avec l'établissement de celles-ci.

abeilles, des opérations de verdissement urbain, des jardins communs, ou encore une épicerie locale se retrouvent dans ladite catégorie. La catégorie « famille » regroupe un seul projet, qui cherche à organiser des conférences gratuites pour parents, durant lesquelles un thème, en lien avec le développement de l'enfant, de ses besoins et des besoins des parents, sera abordé. La catégorie « sport » regroupe les propositions ayant comme objectif d'inciter et d'initier la population des quartiers respectifs à la pratique du sport, en particulier à « *l'outdoor training* ». Finalement, les projets de la catégorie « économie locale », souhaitent de façon diverse promouvoir l'activité des acteurs économiques locaux.

Notons que ces catégories n'ont pas été créées *ex nihilo*, mais plutôt, après découverte de chaque projet afin d'obtenir des catégories recouvrant l'entier des projets. De plus, pour classer les projets parmi ces catégories, nous avons fait le choix de prendre en compte les objectifs visés ainsi que les considérations qui nourrissent les projets, plutôt que la nature des moyens induits par les objectifs, ce qui explique le large éventail de projets se retrouvant parfois sous une même catégorie. À titre d'exemple, les instigateurs de certains projets, tels que le projet non retenu « CO.pain » placent au centre de leur activité des ateliers en lien avec la nourriture, et admettent rechercher par là le développement et le renforcement des liens sociaux entre voisins. Pour ce cas, nous l'avons donc classé sous la catégorie « cohésion sociale » au lieu de créer une catégorie « nourriture » et de l'y inscrire. Le résultat le plus marquant de notre méthode d'opérationnalisation se traduit par le nombre conséquent de projets classés sous la catégorie « préoccupations environnementales et naturelles (PEN) ». En effet, indépendamment de leurs formes, les buts visés par ces initiatives se rejoignent en ce qu'elles souhaitent tant éduquer, qu'apporter des réponses et des solutions au réchauffement climatique, à la place de la nature en Ville, à la surconsommation ou aux modalités de déplacement, ces thématiques ayant ainsi en commun la préoccupation environnementale.

Pour obtenir les diagrammes, nous avons additionné les projets dans chaque catégorie, chaque projet valant (1). Pour certains projets, nous ne sommes pas parvenus à les associer de manière claire à l'une ou l'autre catégorie, au vu de de la multitude de thématiques recouvertes de façon égale par leur projet. Lorsque c'était le cas, nous avons divisé le projet par 2, ou 3, attribuant respectivement 0.5 à l'une catégorie, 0.5 à la seconde, ou 0.33 à chacune des trois. Cette façon de faire permet de pondérer l'importance des projets, et éviter de biaiser leur (N) total si nous les avons ajoutés entièrement (1) dans plusieurs catégories. À titre d'exemple, le projet « l'épicerie coupe-circuit » lauréat 2020, admet vouloir « promouvoir une consommation responsable, issue d'une filière alternative, respectueuse de l'environnement et des personnes ». Dans ce cas, nous avons estimé que le projet s'apparentait tant à la catégorie « PEN » qu'à la catégorie « économie locale » sans que l'une d'elle n'apparaisse comme prépondérante. À travers cette initiative, les instigateurs souhaitent en effet d'une part soutenir le commerce local et de proximité en effectuant notamment leurs achats auprès de producteurs locaux, et d'autre part souhaitent par ce moyen réduire les émissions de co2 dues aux transports (internationaux) de marchandises.

Pour chaque édition, nous procéderons du général au particulier, en présentant d'abord la répartition par catégories de tous les projets, puis des projets non-retenus avant de finir par les projets lauréats. Mais avant cela, voici un tableau permettant au lecteur de prendre connaissance de la classification que nous avons établie :

Tableau 1 : classification des projets par catégories

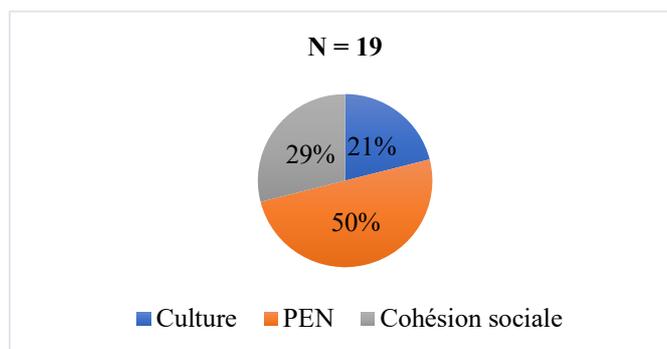
Culture	Cohésion sociale	PEN	Familles	Sport	Economie locale
Les Bouquinistes	La roulotte de la Blécherette	La roulotte de la Blécherette	Compétences de parents	La bougeotte	Tu vas aimer
Colore la rue	Ateliers découvertes	Ateliers eco-sociaux		Fitness urbain	Epicerie coupe-circuit
Festival sous les arbres de Valmont	Entre voisins	Jeunesse en action			Repair'café
PoAime tes rues !	Ton quartier passe à table	La fête du printemps			
Le mur	Tissot Graffiti	Transformons ensemble			
La demeure	L'autre midi	Jardins Montchoisi			
Les béthusiennes	Un local à la pointe	La Manivelle			
Maison culturelle	Bus solidaire	Le léman vert			
Grabate	Les boulangers du dimanche	Rafraichissons notre quartier			
Une toile qui ne manque pas d'air	parle à ton voisin	Quarter libre			
LozOne festival	Jeu central	La bougeotte			
La Sallaz, lieu de partage culturel et solidaire	Co.pain	Le jardin des jordsils			
	Mutuu	Poules Nord			
	Poules Nords	Epicerie coupe-circuit			
	La Sallaz, lieu de partage culturel et solidaire	Repair'café			
		Rucher pédagogique			
		La serre urbaine			
		Le tunner potager			
		La Sallaz, lieu de partage culturel et solidaire			

L'absence de chiffres, d'analyses ou d'informations sur le tableau 1 est voulue, dans la mesure où celui-ci ne vise qu'à fournir une présentation « froide » des projets et des catégories auxquelles nous les avons rattachés. C'est donc à partir de cette classification que les diagrammes et analyses qui suivront ont été effectués.

3.3 2019 : Une édition verte

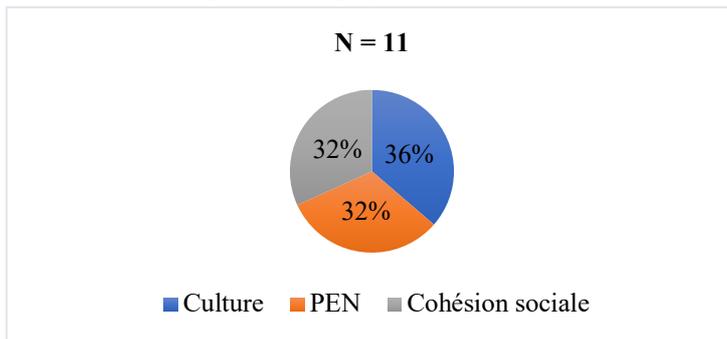
Nous commençons donc par l'analyse de l'édition 2019. Pour cette édition, 19 projets au total ont été proposés et mis au vote, et 8 d'entre eux ont obtenu un financement. Le diagramme 1 indique la répartition de tous les projets confondus :

Diagramme 1 : tous projets 2019



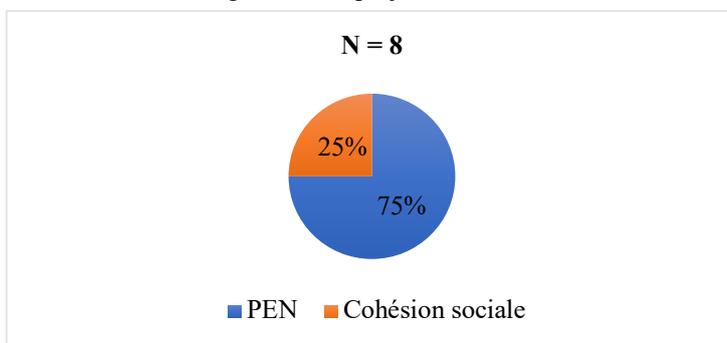
À l'aide du diagramme 1, nous comprenons que la moitié des projets proposés lors de la 1^{ère} édition sont en lien avec les préoccupations environnementales. L'autre moitié se partage entre les projets culturels et les projets sociaux, avec une présence légèrement supérieure de ces derniers. Nous relevons également qu'aucun projet des catégories « sport ; famille ; économie locale » n'est proposé pour l'édition 2019.

Diagramme 2 : projets non retenus 2019



Le diagramme 2 indique que les 11 projets non retenus se répartissent de façon quasi équivalente dans des projets ayant trait à la culture, à l’environnement et à la cohésion sociale.

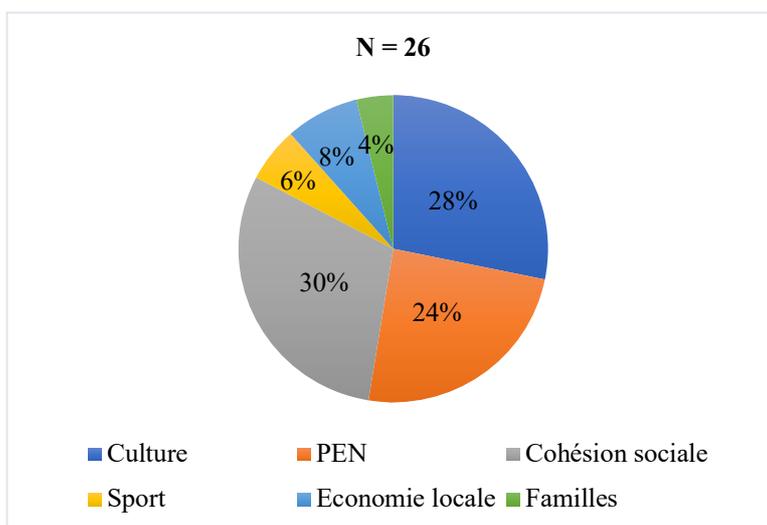
Diagramme 3 : projets lauréats 2019



Parmi les lauréats de l’année 2019, nous comprenons à l’aide du diagramme 3 que seuls des projets environnementaux et sociaux ont été choisis. Plus spécifiquement, les projets « PEN » ont été particulièrement plébiscités puisque 6 des projets concrétisés sur 8 appartiennent à ladite catégorie.

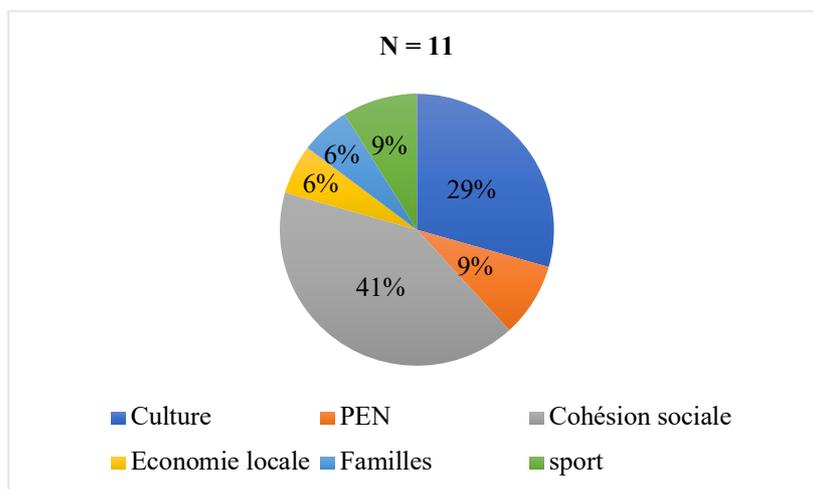
3.4 2020 : une diversification des projets

Diagramme 4 : tous projets 2020



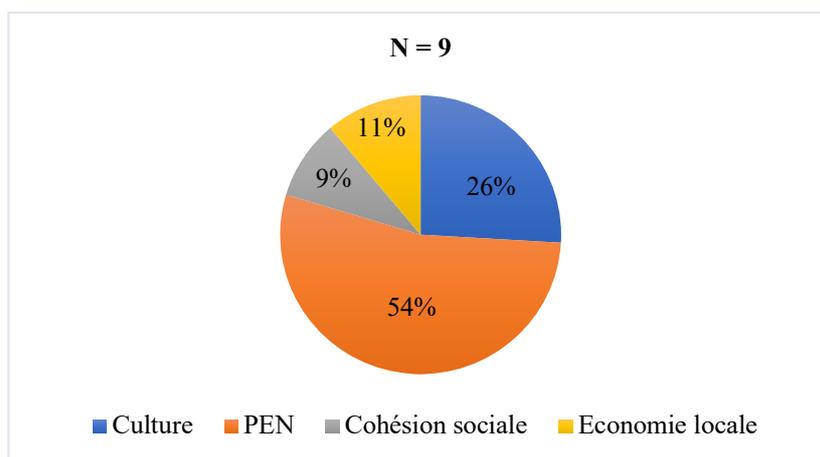
Nous poursuivons avec l'analyse de l'édition 2020. Le diagramme 4 nous indique que cette édition est marquée par la proposition de projets davantage variés qu'en 2019. De plus, la catégorie « PEN » n'est plus majoritaire. Les projets de cohésion sociale en effet été les plus proposés, suivis des projets culturels.

Diagramme 5 : projets non retenus 2020



Le diagramme 5 nous indique que les projets sociaux sont les grands perdants de l'édition 2020. En effet, sur près de 8 projets proposés, seul l'un d'entre eux a été choisi par les urnes. À l'inverse, la catégorie gagnante de cette édition est « PEN ». Sur près de 8 projets proposés, seul un n'a pas été choisi par les habitants de la commune.

Diagramme 6 : projets lauréats 2020

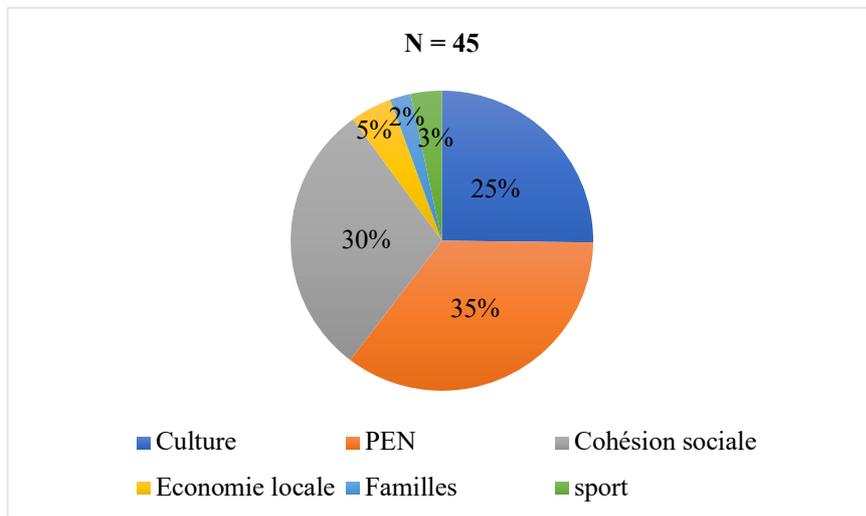


Le diagramme 6 nous confirme finalement le constat avancé ci-dessus. Aucun projet des catégories « famille » et « sport » ne figurent parmi les lauréats. La catégorie « PEN » demeure pour cette édition une fois de plus la catégorie reine. Plus de la moitié des projets qui seront implantés relèvent de préoccupations environnementales.

3.5 Résultats totaux des deux éditions

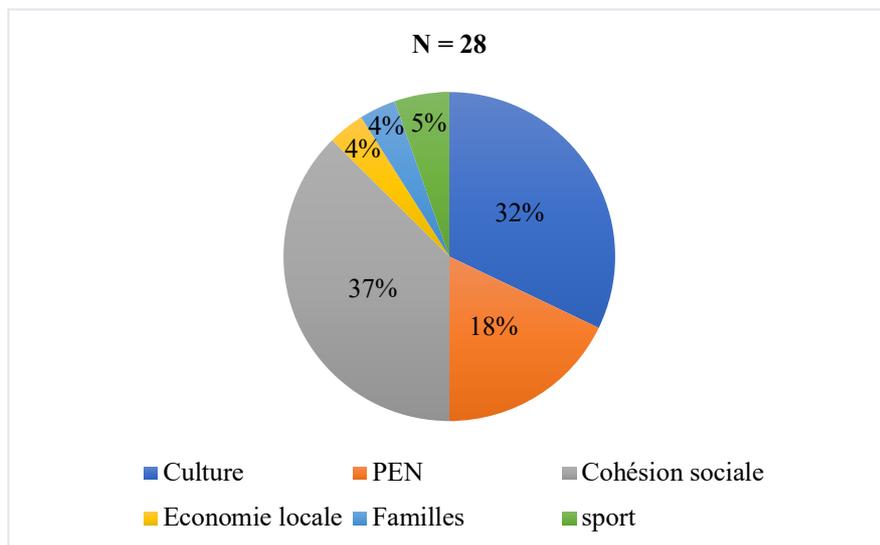
Les résultats que nous allons maintenant exposer nous permettent de dresser des constats valables pour les deux éditions :

Diagramme 7 : tous projets 2019 et 2020



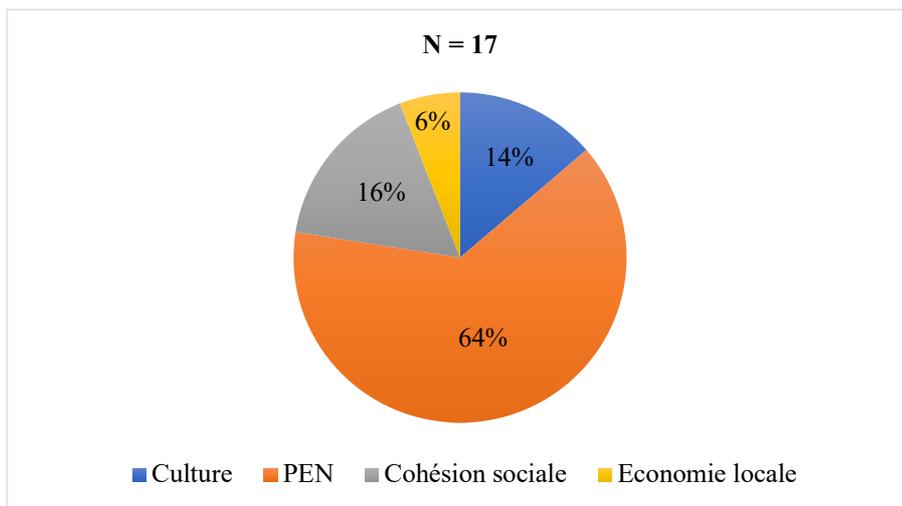
Le 1^{er} constat tient au partage des projets au niveau des propositions entre 3 catégories principalement : « PEN » suivie de « cohésion sociale » et de « culture ».

Diagramme 8 : projets non retenus 2019 et 2020



Deuxièmement, bien que largement proposés, les projets de cohésion sociale semblent avoir proportionnellement le moins recueilli de votes. Les projets culturels ont eux aussi faiblement suscité d'enthousiasme chez les votants.

Diagramme 9 : projets lauréats 2019 et 2020



Enfin, le diagramme 9, qui dans une certaine mesure mérite le plus d'intérêt étant donné qu'il illustre les projets qui ont abouti, permet d'entrevoir le principal résultat de cette partie. Les préoccupations environnementales et naturelles semblent effectivement occuper une place largement dominante au sein du BP. Près de 2/3 des projets plébiscités relèvent de cette catégorie, laissant les projets sociaux, culturels et dans une moindre mesure les projets économiques se disputer le tiers restant. Afin d'obtenir les pourcentages de chances de voir une catégorie de projets être choisie, nous avons considéré le nombre de ses projets lauréats sur le nombre de ses projets proposés au total. Ainsi, 68,4% des projets proposés « PEN » ont été réalisés, contre 21,23% pour les projets « cohésion sociale » et 20,56% des projets « culture ». Cette écrasante majorité de projets « verts » suggère, pour l'instant, que les préoccupations des porteurs de projets, et des votants, semblent radicalement s'éloigner des ambitions premières des BPs de manière générale, et des objectifs que s'était fixé le dispositif lausannois.

3.6 Participation et développement durable : un vieux mariage

Les liens entre démocratie participative et développement durable sont largement documentés dans la littérature. Depuis la fin des années 80', la participation a été de façon croissante conceptualisée à l'échelle internationale comme une dimension clé du développement durable, au point où un dispositif participatif spécifique - les Agendas locaux 21 - ont été spécialement conçus à cet effet dans le cadre d'une stratégie lancée par les Nations unies en 1992 à l'occasion de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement (Sintomer et al. 2008). Cette procédure permet d'associer des acteurs très divers, allant des entreprises jusqu'aux associations, autour des autorités locales. Dès lors, de nombreuses villes européennes participent à ce développement et incluent désormais des procédures participatives, notamment en matière d'aménagement local pour le développement durable (Felli, 2005). Il s'agit en fait d'adapter le vieux principe de « mise à l'enquête » en matière d'urbanisme au goût du développement durable, en l'élargissant et le modernisant avance l'auteur.

Selon Romain Felli, la participation telle qu'entendue par la théorie du développement durable repose sur l'idée qu'il faille élargir l'accès à l'information pour des individus et des groupes particuliers. En retour, ces individus et ces groupes constituent une source d'information privilégiée pour le pouvoir central. Les individus, en participant, prennent conscience des enjeux du développement durable et acceptent ses « réformes nécessaires ». Fort de cet héritage, de nombreuses politiques publiques « vertes » à Lausanne et ailleurs en Suisse ont été pensées au travers du prisme participatif, à l'image des concours « Nature en Ville ».

Nos résultats nous paraissent ainsi d'autant plus intéressants au vu de ce qui vient d'être exposé. Ceux-ci confirment en effet les liens quasi intrinsèques entre la participation et le développement durable/« PEN », dans la mesure où même des dispositifs participatifs tels que le BP aux objectifs davantage sociaux qu'environnementaux, peuvent servir de catalyseur à des projets environnementaux. Si le développement durable a été et demeure largement pensé par le biais de la participation, il semblerait que les dispositifs de démocratie participative soient à leur tour significativement affectés par les préoccupations environnementales. Les sections suivantes proposeront de mettre en perspective nos résultats et évoquer certaines pistes d'explications quant à la surreprésentation des projets environnementaux au sein du BP lausannois.

3.7 Des projets dans « l'air du temps »

Bien que significatifs, les résultats que nous avons exposés doivent être compris et interprétés à la lumière de leur contexte spatio-temporel.

L'année 2019 a marqué la Suisse de ses nombreuses manifestations, et n'avait pas connu de telles mobilisations depuis les événements anti-atome des années 1970-1980 (Le Nouvelliste, décembre 2019). Grève des femmes et marches pour le climat se sont suivies, au point de parfois converger. En ce sens, le diagramme 3 montre qu'en 2019, 75% soit 6 des 8 projets lauréats ont proposé des solutions locales à la crise environnementale.

L'année 2020 a quant à elle été frappée par la crise du COVID19, et a été marquée par la fermeture de nombreux lieux culturels en Suisse et ailleurs (cinémas, théâtres, musées etc.). De nombreuses manifestations et slogans voire des organisations ont vu le jour pour d'une part revendiquer des réouvertures et de l'autre des indemnités, tel que le site suisse « noculturenofuture.ch » qui regroupe divers acteurs culturels de Suisse romande. En ce sens, alors qu'aucun projet culturel n'avait été plébiscité en 2019, près d'un tiers des projets gagnants - plaçant la catégorie juste derrière « PEN » en termes de nombre de projets lauréats - relèvent de la culture en 2020 (comme réf. diagramme 6).

Plutôt que de répondre aux besoins des habitants - en particulier les plus modestes - nous faisons ici l'hypothèse que le choix des thématiques proposées, et votées, relève moins de considérations de justice sociale, que de thématiques saillantes et situées en plein dans « l'air du temps ». Par ailleurs, il nous semble utile d'ajouter que 2 des 3 projets non soumis au vote des lausannois pour de cause d'incompatibilité avec les politiques publiques de la Ville proposaient respectivement des plats gratuits aux personnes nécessiteuses, et des logements aux personnes sans abri, ce qui d'une certaine manière répond davantage à certains objectifs du BP avancés plus tôt dans le travail que certains des projets lauréats.

Cette abondance de projets dans « l'air du temps » a également été observée par Julien Talpin. Avant de conclure son étude comparative par le fait que les villes étudiées n'aient été radicalement transformées par le BP, le chercheur cite le Maire de l'une des communes françaises ayant mis en place le dispositif :

On s'est rendu compte, après la première et la deuxième année, que grosso modo les choix qui étaient fait par les citoyens auraient été à peu près ceux que les élus auraient fait. Et vraiment, ça a été réconfortant pour nous.

Il est vrai que certains des projets proposés à Lausanne s'inscrivent dans le prolongement de ce que la Ville a de son côté récemment entrepris : verdissements urbains, suppression de places de parcs, jardins communautaires etc.

Talpin démontre dans son étude que la mise en place du BP s'est notamment traduite par le développement des moyens doux de circulation (pistes cyclables, réfection des trottoirs,

transports en commun, etc.) motivés par des considérations environnementales. L'auteur souligne toutefois qu'il est difficile d'attribuer cette réorientation à la seule création du BP, celle-ci pouvant tout autant « correspondre « à l'air du temps » et à l'émergence récente des problématiques environnementales, à l'échelle globale mais aussi locale, et largement relayée par les élus locaux (...) ».

3.8 Un écho européen à l'expérience lausannoise

Cette prédominance des projets « verts » portés par les participants à Lausanne ne constitue en rien une exception. L'étude d'Antoine Bézard démontre qu'en 2018 en France, les BPs consacrent en premier lieu des projets en dur. Ainsi, 87% des projets réalisés s'apparenteraient à notre catégorie « PEN ». Ces projets vont « de la simple pose de bacs à fleurs, de l'aménagement d'une place, de la création d'un espace vert aux jardins partagés en passant par les potagers au sein des écoles ou les ruches urbaines ».

Nos résultats se situent par ailleurs dans le sillage de ceux de Talpin. La plupart du temps souligne le chercheur, les BPs européens traitent de questions d'aménagements urbains (pistes cyclables, parcs, voirie), de planification urbaine (le Plan Local d'Urbanisme, le Plan Local de Déplacement ou l'Agenda 21 local peuvent par exemple y être débattus), d'environnement, c'est-à-dire de problèmes liés au cadre de vie, et parfois de politiques culturelles ou éducatives. Il existe cependant 2 facteurs relevés par le chercheur qui permettent de nuancer considérablement cet écart entre les préoccupations européennes impactant de façon relativement faible les « exclus » traditionnels, et les réorientations majeures des politiques publiques permises par le BP en Amérique du sud.

Premièrement, les problèmes gérés par les collectivités territoriales en Europe sont profondément différents de ceux rencontrés au Brésil. Celles-ci n'ont pas à assurer les besoins primaires de la population, et ont en outre des compétences relativement limitées, si bien que les effets escomptés de la création d'un BP sont nécessairement moindres, conclut le chercheur. Deuxièmement, les collectivités territoriales européennes n'ont en outre pas à affronter les mêmes problèmes de corruption que leurs homologues brésiliennes, alors que c'est précisément la transparence permise par le dispositif participatif qui a joué un rôle fondamental dans la réorientation des politiques publiques à Porto Alegre (davantage que le surcroît de rationalité permis par l'inclusion de nouveaux acteurs, ou les intérêts différents de la population par rapport aux élites). C'est en ce sens que l'auteur français avance que la démocratie participative, dans le contexte européen, semble par conséquent n'avoir qu'un impact limité sur les politiques publiques.

3.9 Faible participation et fort turn over comme conséquences

L'échelle des projets ainsi que les thématiques qui dominent au sein des BPs ne sont pas sans effets sur les participants et les taux de participation. D'abord, tel que nous avons pu le constater, les projets se limitent très souvent à l'échelle du quartier. Le rapport d'information du Sénat « comment décider avec efficacité et légitimité en France en 2017 » dresse un bilan de la participation qui suggère que la participation des citoyens ne serait pas organisée à la bonne échelle²⁵. Le rapport avance que de fait, la plupart des dispositifs participatifs ont été mis

²⁵ « Rapport d'information, fait au nom de la mission d'information sur la démocratie représentative, démocratie participative, démocratie paritaire : comment décider avec efficacité et légitimité en France en 2017 ». Ce rapport de plus 160 pages se base sur de nombreux entretiens avec des chercheurs de la participation tels que Remi

en œuvre localement, autour de questions d'aménagement très limitées. Le rapport conclut qu'il ne faut donc pas nécessairement s'étonner que les débats n'intéressent que modérément les citoyens et ne s'élèvent guère au-delà d'enjeux microlocaux.

Le rapport prospectif du canton de Vaud se fait également l'écho de ces constats, et avance que l'une des principales difficultés des dispositifs participatifs tient à leur échelle, souvent micro-locale. À Lausanne, ces remarques relèvent toutefois moins de la volonté des porteurs de projets que du design lausannois du BP délibérément inscrit à l'échelle des quartiers et non de la Ville. Quant à la nature des projets, celle-ci peut également être un facteur de désintéressement, de *turn over* et d'« exit participatif » de la part des citoyens. Le rapport du Sénat identifie en effet le risque que les BPs ne se fassent l'écho que de préoccupations particulières ou locales de peu d'importance, ce que l'on nomme parfois, péjorativement, des « politiques de trottoir ». Ils ne permettraient pas d'avoir une vision globale des problèmes ou de mettre de côté certains intérêts particuliers. À terme, l'intérêt général risquerait de se fragmenter en une poussière d'intérêts locaux, conclut le rapport. De plus, est également émis le constat qu'au bout de quelque temps apparaît une forme de « fatigue démocratique », qui naît du contraste entre les efforts importants exigés des participants et les résultats sur le terrain très limités. Or, tel que défendu par Talpin (2013), la durée dans le temps au sein des dispositifs participatifs est le principal facteur qui puisse permettre une transformation des citoyens par leur montée en compétence et/leur politisation.

Nous avons ainsi pu voir que le BP a pour l'instant vu naître, de façon claire, des projets en lien avec l'environnement, au point que celui-ci nous paraît davantage s'identifier à un 3^{ème} bras du verdissement urbain plutôt qu'à un outil de justice sociale tel qu'il a pu l'être ailleurs. La nature des projets proposés et réalisés ne semble également que faiblement permettre l'empowerment de groupes *disempowered*, et répondre aux besoins des habitants, en particulier les plus modestes. Mais il est vrai que nous avons pu voir qu'ailleurs en Europe, ce sont les mêmes considérations qui sont au goût du jour. Dès lors, la question se pose de savoir si les considérations environnementales figurent en réalité parmi les besoins les plus importants des citoyens ? Ou si au contraire, le coche est manqué, en raison de l'appropriation du dispositif par certains citoyens engagés et plutôt favorisés et qui de facto ont comme (seuls) besoins et préoccupations l'apport de solutions à la crise climatique ?

Finalement, l'importance de la question de la nature des projets - qui mérite sans doute d'avoir sa place dans ce travail - peut être nuancée. Tel que l'exprime Antoine Bézard, le BP n'est pas une fin en soi, mais plutôt un outil d'expression pour réaliser des projets, qui se résume en un principe : « Vous décidez, nous réalisons ». Ce principe et ce slogan peuvent être difficiles à saisir par les plus modestes, avance l'auteur, quand leur principale préoccupation n'est pas de savoir quels sont les projets au BP de l'année, mais de se projeter jusqu'à la fin du mois avec un budget serré.

Lefebvre ou Loïc Blondiaux, et dresse un panorama quasi exhaustif des dispositifs participatifs en France, des problèmes qu'ils soulèvent, et des solutions pouvant être apportées.

4. Déploiement géospatial des projets

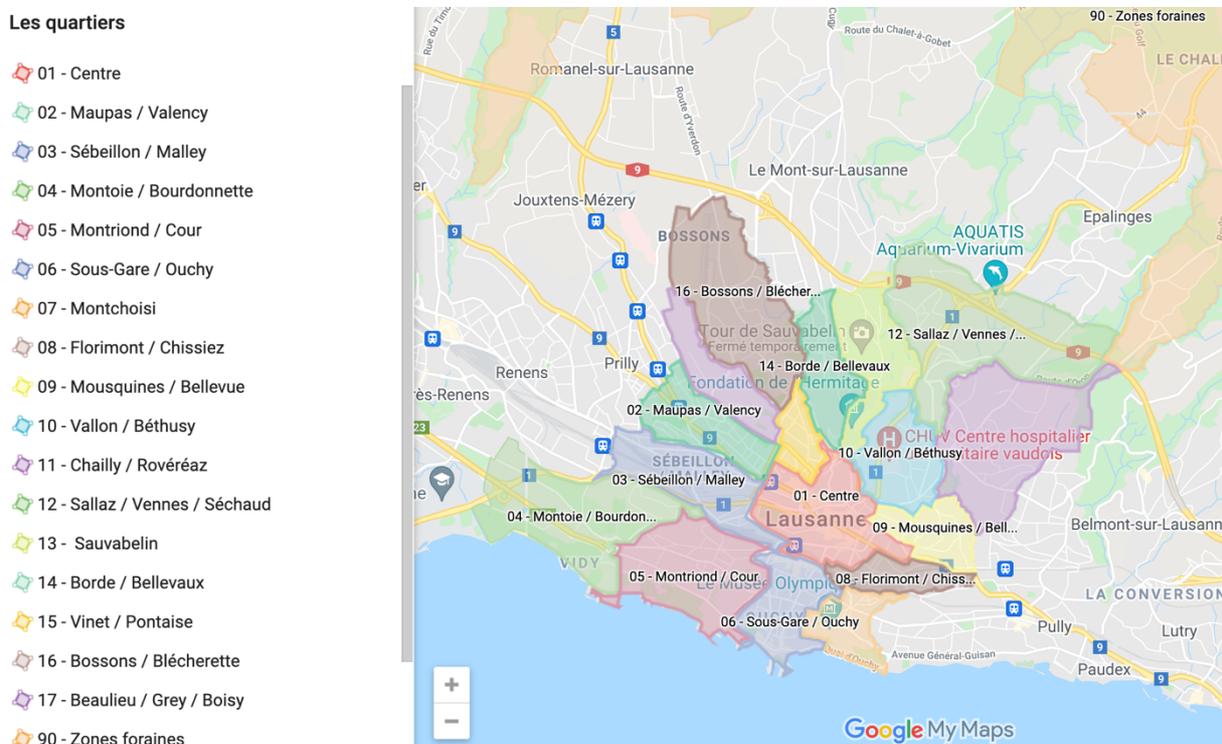
Nous allons dans cette partie nous intéresser au déploiement géographique de l'ensemble des projets. Si les premières expériences du BP en Amérique latine ont permis l'empowerment de citoyens, c'est notamment en raison de l'existence de critères territoriaux permettant la distribution des ressources publiques vers les quartiers les plus dépourvus d'infrastructures (Nez, 2013). Bien que conscients que de tels critères n'aient été pensés à Lausanne, la question de la répartition géographique des projets sur le territoire de la commune n'en demeure pas moins un critère important dans notre analyse. Nous allons donc voir s'il existe une différenciation spatiale des projets, qui d'un côté verrait les quartiers les plus favorisés être dotés de projets, et de l'autre, les quartiers les moins favorisés absents dans la répartition de ces derniers.

4.1 Méthodologie

Nous allons prendre en compte dans cette analyse tant les projets lauréats que les projets non retenus. Bien qu'ils ne soient pas réalisés, ces derniers permettent tout de même de fournir des indications quant aux intentions de leur lieu de déploiement.

Pour cette analyse, nous nous sommes basés sur le site internet du BP, qui indique pour chaque projet le quartier au sein duquel il prendra place. Puis nous avons croisé ces données avec le découpage officiel des quartiers lausannois, établi par l'office des statistiques de Lausanne²⁶. Très souvent, les quartiers indiqués sur le site du BP sont en réalité directement issus du découpage officiel, présenté ci-dessous :

Figure 4 : découpage officiel des quartiers lausannois



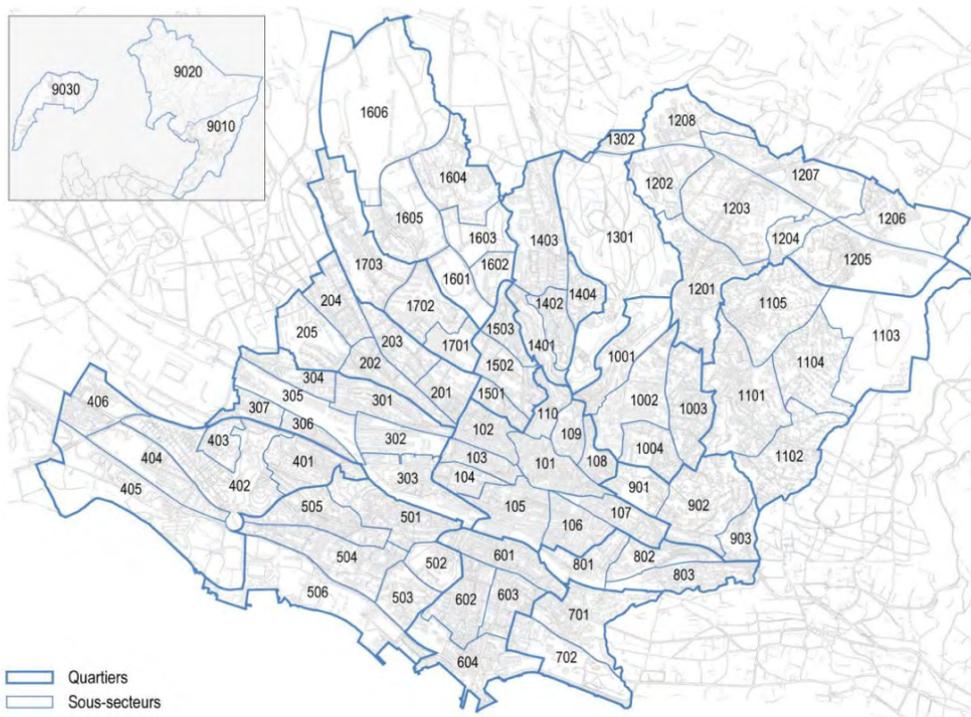
²⁶ <https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers.html>

Nous avons donc recodé les quartiers liés aux projets à l'aide du découpage officiel de la figure 4. Lorsque certains des quartiers indiqués sur le site du BP ne correspondaient pas directement à l'un des 18 secteurs officiels de la Ville, nous nous sommes servis du découpage officiel en sous-secteurs cette fois afin de pouvoir les attribuer à l'un des quartiers :

Figure 5 : découpage officiel en sous-secteurs

Lausanne, quartiers et sous-secteurs statistiques

<p>1 – Centre 101 - Rue Centrale 102 - Chauderon 103 - Flon 104 - Montbenon 105 - Gare/Petit-Chêne 106 - Georgette 107 - Avant-Poste 108 - Marterey 109 - Cité 110 - Riponne/Tunnel</p>	<p>4 – Montoie / Bourdonnette 401 - Montoie 402 - Vallée de la Jeunesse 403 - Pyramides 404 - Prés-de-Vidy 405 - Bourget 406 - Bourdonnette</p>	<p>9 – Mousquines / Bellevue 901 - Mon-Repos 902 - Av. Secrétan 903 - Ch. de la Vuachère</p>	<p>1401 - Borde 1402 - Rouvraie 1403 - Bellevaux 1404 - Rte du Signal</p>
<p>2 – Maupas / Valency 201 - Maupas 202 - Av. d'Echallens 203 - Montétan 204 - Chablière 205 - Valency</p>	<p>5 – Montriond / Cour 501 - Marc-Dufour 502 - Milan 503 - Les Cèdres 504 - Cour 505 - Mont-d'Or 506 - Bellerive</p>	<p>10 – Vallon / Béthusy 1001 - Le Vallon 1002 - Hôpitaux 1003 - Victor-Ruffly 1004 - Béthusy</p>	<p>15 – Vinet / Pontaise 1501 - Pré-du-Marché 1502 - Valentin 1503 - Pontaise</p>
<p>3 – Sébeillon / Malley 301 - Rue de Morges 302 - Rue de Sébeillon 303 - Tivoli 304 - Prélaz 305 - Gare de Sébeillon 306 - Av. de Provence 307 - Malley</p>	<p>6 – Sous-Gare / Ouchy 601 - Grancy 602 - Harpe 603 - Av. d'Ouchy 604 - Ouchy</p>	<p>11 – Chailly / Rovéréaz 1101 - Chailly 1102 - Plaisance 1103 - Bois de Rovéréaz 1104 - Craivavers 1105 - Devin</p>	<p>16 – Bossons / Blécherette 1601 - Stade 1602 - Ancien-Stand 1603 - Bois-Memmet 1604 - Bois-Gentil 1605 - Bossons 1606 - Blécherette</p>
	<p>7 – Montchoisi 701 - Montchoisi 702 - Elysée</p>	<p>12 – Sallaz / Vennes / Séchaud 1201 - La Sallaz 1202 - Vennes 1203 - Rte de Berne 1204 - Valmont 1205 - Grangette 1206 - Praz-Séchaud 1207 - Ch. des Roches 1208 - Grand-Vennes</p>	<p>17 – Beaulieu / Grey / Boisy 1701 - Beaulieu 1702 - Bergières 1703 - Pierrefleur</p>
	<p>8 – Florimont / Chissiez 801 - Florimont 802 - Av. Rambert 803 - Chissiez</p>	<p>13 – Sauvabelin 1301 - Sauvabelin 1302 - Pré-Fleuri</p>	<p>90 – Zones foraines 9010 - Les Râpes 9020 - Montheron 9030 - Vernand</p>
		<p>14 – Borde / Bellevaux</p>	



Nous avons ensuite attribué chaque projet (1) au quartier dans lequel il a été ou sera déployé. Pour les projets prenant place dans 2 quartiers, nous avons - de la même façon que pour la nature des projets - divisé le projet par 2, attribuant respectivement 0.5 à un quartier et 0.5 au second. Cette façon de procéder permet de pondérer l'importance des quartiers, et d'éviter de biaiser leur (N) total si nous les avons ajoutés entièrement (1) dans plusieurs quartiers. À titre d'exemple, le projet lauréat en 2019 « Tricot graffiti » prend simultanément place dans les quartiers de Montriond/Cour et Sous-Gare/Ouchy. Dans ce cas, nous avons ajouté 0.5 au quartier Montriond/Cour et 0.5 à Sous-Gare/Ouchy.

Nous n'avons toutefois pas pris en compte dans nos analyses les projets se déployant dans 3 quartiers ou plus, ceux-ci paraissant à nos yeux ne pas détenir d'ancrage territorial spécifique. Seuls 2 projets sont concernés par cette particularité : « transformons ensemble » qui souhaite se déployer dans 4 quartiers différents, et « une toile qui ne manque pas d'air », qui souhaite installer son cinéma plein air dans 10 quartiers.

Il est également apparu que 4 projets n'avaient pas de quartier indiqué. Pour ces 4 cas, nous avons tenté de trouver l'information manquante tant dans les médias, les pages des projets sur les réseaux sociaux que sur leurs sites internet. Pour le projet « épicerie coupe-circuit », nous avons ainsi pu voir sur leur site²⁷ que ses initiants souhaitent louer un local « aussi centré que possible à Lausanne », ou encore, qu'ils cherchent un local dans la région « Lausanne centre ». Nous avons donc associé ce projet au quartier « centre ». Le projet lauréat « Repair café » n'indique lui aussi pas de lieu précis. Nous sommes en outre parvenus à voir sur la page Instagram de l'association qui porta le projet, que leurs activités se déploient dans la maison de quartier de sous-gare. Le projet a donc été associé au quartier Sous-Gare/Ouchy. Le projet « tu vas aimer » n'avait également pas de quartier indiqué, étant donné que l'idée proposée était de créer un guide pour différentes adresses locales. Nous n'avons cependant pas trouvé d'informations nous permettant de classer le projet non-lauréat « La Maison culturelle ». Nous avons finalement pu attribuer 41 des 45 projets à des quartiers officiels, ce qui porte notre (N) total à 41. Le tableau 2 donne un 1^{er} aperçu de la répartition des projets par quartiers :

Tableau 2 : répartition des projets par quartiers

1. Centre	2. Maupas/Valency	3. Sébeillon/Malley	4. Montoie/Bourdonnette	5. Montriond/Cour	6. Sous-gare/Ouchy	7. Montchoisi	8. Florimont/Chissiez	9. Mousquines/Bellevue
Les Bouquinistes	Quartier libre	Bus solidaire	Ateliers découvertes	Tricot-graffiti	tricot-graffiti	Jardins Montchoisi	Le léman vert	
Ton quartier passe à table	La serre urbaine		Les boulanger-ères du dimanches		La Manivelle	Parle à ton voisin	Po' aime tes rues	
L'autre midi	Co.pain				Le jardin des jorlls		GrabaTe	
Un Local à la pointe					Repair'café lausanne			
Epicéerie coupe-circuit								
Le Tunnel potager								
Jeu central								
Loz'one Festival								
10. Vallon/Béhusy	11. Chailly/Rovéréaz	12. Sallaz/Vennes/Séchaud	13. Sauvabelin	14. Borde/Bellevaux	15. Vinet/Pontaise	16. Bossons/Blécherette	17. Beaulieu/Grey/Boisy	18. Zones foraines
ton quartier passe à table	La fête du printemps	Ateliers eco-sociaux			Colore ta rue	La roulotte de la blécherette		
La demeure	Rucher pédagogique	Entre voisins			Jeunesse en action			
Les Béhusiennes		Festival sous les arbres de Valmont			La bougeotte			
		La fête du printemps			Le mur			
		Rafrichissons notre quartier						
		Poulaillers les poules nord						
		Fitness urbain						
		Compétences de parents						
		La Sallaz, lieu de partage culturel et solidaire						

²⁷ <https://coupe-circuit.ch/category/epicerie/>

Rappelons ici que cette partie vise à déterminer si les projets proposés et lauréats permettent l'empowerment de certains groupes d'individus, selon les quartiers au sein desquels ils se déploient. L'opérationnalisation de ce critère territorial passera principalement par le croisement de nos données territoriales, avec le revenu médian annuel de 2009²⁸ des quartiers lausannois.

Étant utiles afin de visualiser la distribution spatiale de données, nous présenterons celles-ci sous formes de cartes géographiques, par année d'édition, intégrant à la fois nos données sur les nombres de projets par quartiers, et les revenus médians annuels. En nous basant sur les informations disponibles sur le portail statistique de Lausanne, nous avons associé les quartiers à 3 catégories possibles : les quartiers à revenu annuel médian inférieur à la médiane, égal à la médiane, et supérieur à celle-ci.

Nous avons conçu ces cartes à l'aide du logiciel libre « QGIS » et des données topographiques disponibles en accès libre sur « Swisstopo »²⁹. Ayant repris les délimitations officielles par quartier mises en place par les statistiques communales, nous ne possédons pas d'informations sur les critères à partir desquels ces découpages ont été effectués. Des découpages différents de ceux exposés auraient pu tenir davantage compte de certaines réalités socio-économiques infra-communales. À titre d'exemple, dans le quartier « Centre », y sont inclus des sous-quartiers comme Georgette et Tunnel, qui sont des secteurs relativement différents au niveau de la composition de leurs habitants. Ou encore, le quartier « Montoie/Bourdonnette » comprend à la fois le quartier populaire et ouvrier à logements subventionnés de la Bourdonnette, et le quartier des Prés-de-Vidy, qui comporte quasi-exclusivement des Villas individuelles.

Néanmoins, tenter d'obtenir ou de créer nos propres divisions infra-communales aurait relever de l'impossible tant en termes de ressources que de faisabilité, et nous pensons que les divisions officielles utilisées suffisent à dégager des tendances fortes et anciennes quant à la répartition des habitants par revenu, telles que le clivage est/ouest que nous exposerons dans la partie suivante.

Finalement, nous avons décidé de ne pas inclure le quartier 90 « Zones foraines » dans les cartes, car celui-ci représente plus de 50% du territoire communal ce qui aurait altéré la lisibilité de nos cartes, d'autant plus qu'aucun des projets proposés lors des deux éditions n'y provient.

Nous commencerons donc par amener quelques éléments de contextualisation quant à l'occupation du territoire lausannois par les différentes catégories économiques d'individus qui y résident. Puis, nous introduirons nos résultats, en procédant du général au particulier, d'abord pour l'édition 2019, puis celle de 2020, avant de finir par les résultats englobant les deux éditions.

²⁸ Toutes les données sur lesquelles nous nous sommes basés peuvent être retrouvées sur le lien : <https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers.html>. De plus, les données fiscales les plus récentes des habitants de Lausanne remontent à 2009. Ainsi, il n'est pas exclu que des données de 2021 pourraient être marquées par de sensibles différences, notamment en raison des processus de gentrification particulièrement avancés à Lausanne. Néanmoins, nous pensons que l'année 2009 reste suffisamment proche pour que ces données soient utilisées et pour que nos résultats puissent être significatifs.

²⁹ <https://www.swisstopo.admin.ch/fr/cartes-donnees-en-ligne/cartes-geodonnees-en-ligne.html>

4.2 Le « croissant doré » lausannois

Tel que démontré par Di Capua (2021) dans son étude sur la sélectivité spatiale des élus communaux de deux villes suisses, et par les études portant tant sur la ségrégation urbaine (Oberti et Prêteceille 2004, 2016), les choix résidentiels en Suisse (Rérat, 2012; Thomas, 2013) que la gentrification des villes suisses (Rérat et al. 2008, 2010 ; Rérat and Lees 2011), les habitants d'une ville ne se répartissent spatialement pas au hasard. Nos cartes, basées sur les revenus de l'année 2009, s'inscrivent dans une certaine continuité historique. Selon Di Capua, il est possible d'observer à Lausanne, et ce depuis l'après-guerre, une forte opposition entre les quartiers aisés de l'Est – aujourd'hui davantage centraux, et ceux de l'Ouest de la Ville, peuplés par des individus de catégorie socio-économique plus défavorisée. Cette mosaïque sociale posséderait en effet une certaine profondeur historique, tel que semble l'indiquer une enquête municipale sur les revenus déclarés en 1965-1966 mentionnée par Biaudet (1983) (cité dans Di Capua 2021). Biaudet soulignait déjà l'existence de « disparités considérables entre les zones occidentales, peuplées essentiellement d'ouvriers (Malley, Bellevaux, Prélaz, Montoie) et les zones orientales à population bourgeoise (Mousquines, Florimont, Chailly), division qui se reflète par ailleurs dans le type d'habitat, la manière de vivre et les choix politiques ».

Christiane Roh avançait quant à elle en 1990 que la mosaïque de Lausanne « prend la forme d'un croissant doré, les quartiers riches occupant en général les plus beaux sites, notamment avec vue sur le lac, tandis que les contribuables les plus modestes doivent souvent se contenter de zones plus ingrates, des creux de vallée ou des axes à grand trafic ». Celle-ci concluait en effet que « l'analyse cartographique de la répartition des revenus globaux dans la Ville fait apparaître une ségrégation marquée entre les quartiers : selon qu'ils soient aisés ou non, les contribuables lausannois n'habitent pas au même endroit ».

Ainsi, en 2009, et dans une très large mesure encore aujourd'hui, ce croissant doré prend forme et se déploie dans des quartiers Sud, Sud-Est de la Ville (quartier de Montriond/Cour (Q5) ; Sous-Gare/Ouchy (Q6) ; Montchoisi (Q7)) jusqu'aux quartiers orientaux Est (Florimont/Chissiez (Q8) ; Mousquines/Bellevue (Q9)) ; et remonte jusqu'au quartier Nord-Est de Chailly (Q11) (voir carte 1 ci-dessous).

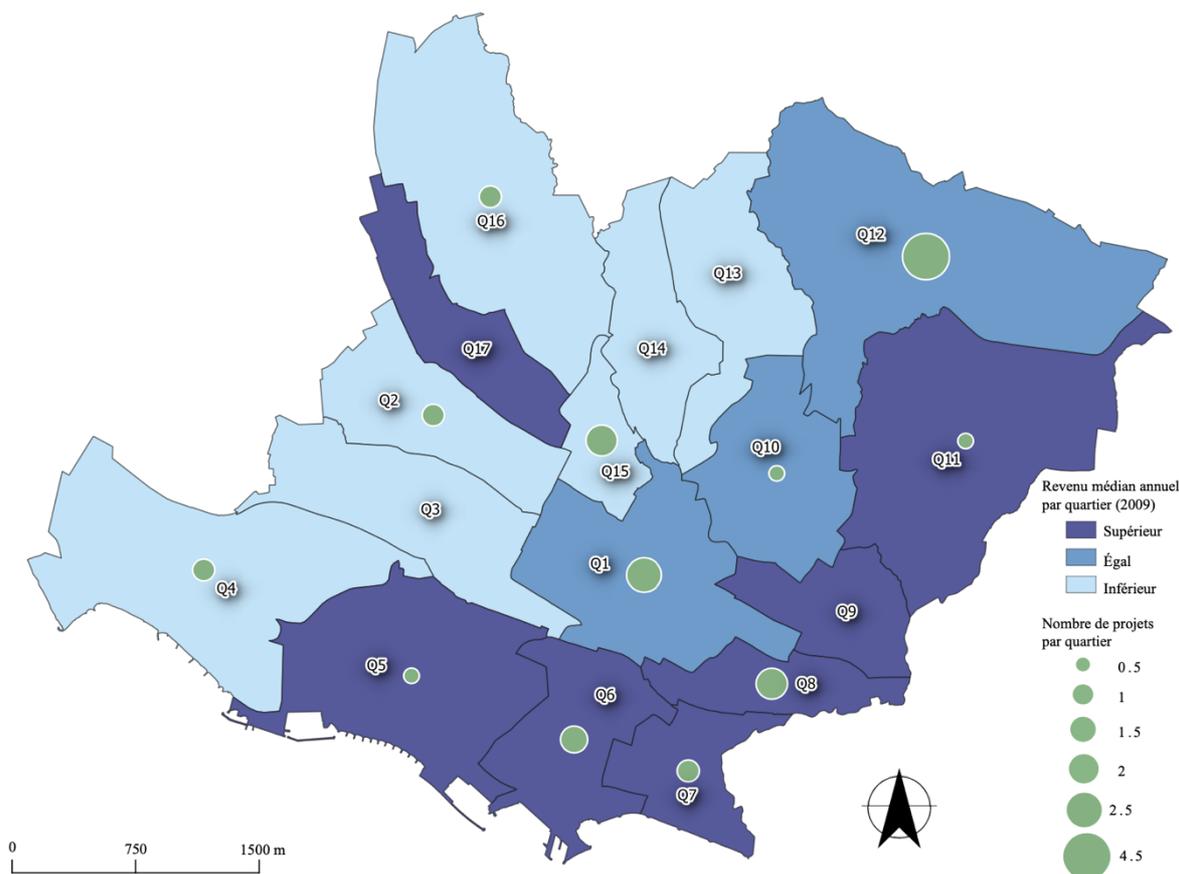
Tel que défendu par Di Capua, à ce « croissant doré » s'ajoutent des quartiers que l'on peut considérer comme « moyens », « gentrifiés » et parfois même « aisés » sans être rattachés au « croissant doré ». Par exemple, le quartier de Beaulieu/Grey/Boisy (Q17) est en 2009 le 2^{ème} quartier le plus aisé selon le portail statistique de Lausanne. Ce quartier a notamment connu un processus de gentrification déjà identifié en 1990 par Roh. D'autres quartiers en cours de gentrification (Rérat et al. 2010) sont également visibles comme le Centre (Q1), certains secteurs de Vallon/Béthusy (Q8) comme la Rouveraie, certains secteurs de la Sallaz/Vennes/Séchaud (Q12), ou certains secteurs de la Pontaise (Q15) comme l'avenue Druey.

À l'inverse, les quartiers les plus pauvres se situent globalement à l'Ouest de la Ville. Ils s'étendent du Sud-Ouest (Montoie/Bourdonnette (Q4)) aux anciens quartiers industriels et ouvriers de l'Ouest à la frontière de Prilly et Renens (Sébeillon/Malley (Q3) et Maupas/Valency (Q2)) et s'étendent jusqu'aux quartiers Nord-Ouest et Nord de Lausanne (Vinet/Pontaise (Q15) ; Bossons/Blécherette ; Borde/Bellevaux (Q14) et Sauvabelin (Q16)).

4.3 2019 : de la diversité géographique à la concentration de lauréats

Nous débutons maintenant l'analyse de la répartition géospatiale des projets, en commençant par ceux de l'édition 2019. La carte 1 ci-dessous permet une première visualisation du « croissant doré » (ici en bleu foncé) présenté plus haut, et indique le nombre absolu de projets par quartiers :

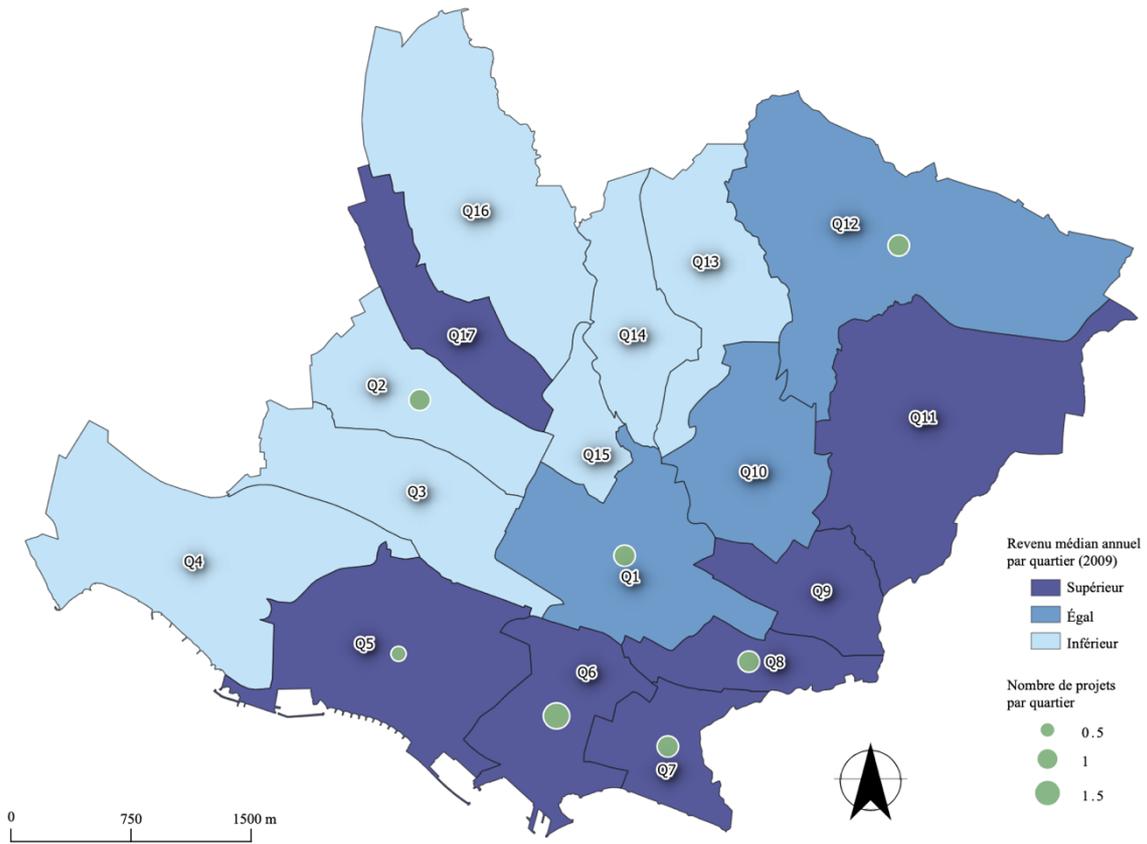
Carte 1 : tous projets 2019



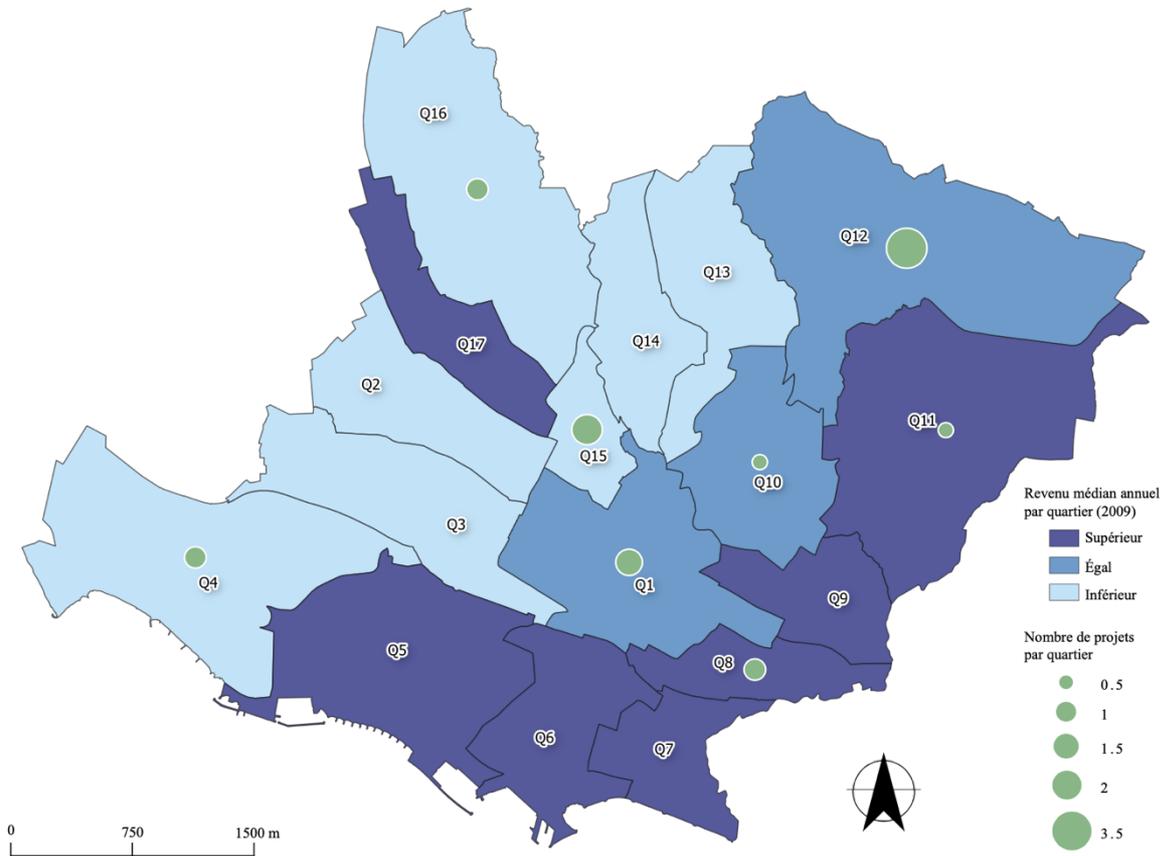
La carte 1 illustre un premier constat : à l'exception de 5 quartiers ((Q9) ; (Q17) ; (Q3) ; (Q13) ; (Q14³⁰), soit deux quartiers à revenu supérieur, et 3 quartiers à revenus inférieur), des projets ont pu être proposés par des habitants dispersés dans l'entier ou presque du territoire communal. En effet, sur les 17 quartiers, 12 quartiers ont été au moins une fois représentés par certains de leurs résidents. De plus, nous pouvons voir que les projets ont lieu dans les 3 types de quartiers par revenu, avec une prédominance des quartiers moyens, étant donné que 3 quartiers sur 3 y sont représentés, et que les quartiers du Centre et de la Sallaz/Vennes/Séchaud ont le plus proposé de projets. Notons également que les deux quartiers à revenu supérieur absents sur cette carte sont les deux quartiers au revenu médian annuel le plus haut de tous les quartiers lausannois. L'année 2019 semble donc être une réussite du point de vue de la participation des citoyens selon leur lieu d'habitation, qu'il soit populaire ou aisé. Soulignons tout de même une très légère sous-représentation des quartiers à revenu inférieur, étant donné que seuls 4 quartiers sur 7 sont concernés par cette carte, contre 5 sur 7 pour les quartiers à revenu supérieur, et 3 sur 3 pour les quartiers à revenu moyen. Observons maintenant à l'aide des cartes 2 et 3 ci-dessous s'il existe des différences spatiales selon que les projets soient lauréats ou non.

³⁰ Voir page 38 pour toutes les correspondances.

Carte 2 : projets lauréats 2019



Carte 3 : projets non lauréats 2019



Les cartes 2 et 3 illustrent plusieurs éléments. D'abord, nous comprenons que les quartiers à revenu inférieur sont les perdants de cette édition, en particulier le quartier Vinet/Pontaise qui ne remporte aucune subvention alors que 2 projets y étaient proposés. De façon plus large, sur les 4 quartiers à revenu inférieur ayant proposé au moins un projet, seul 1 quartier, Maupas/Valency (Q2), a vu son projet se faire élire.

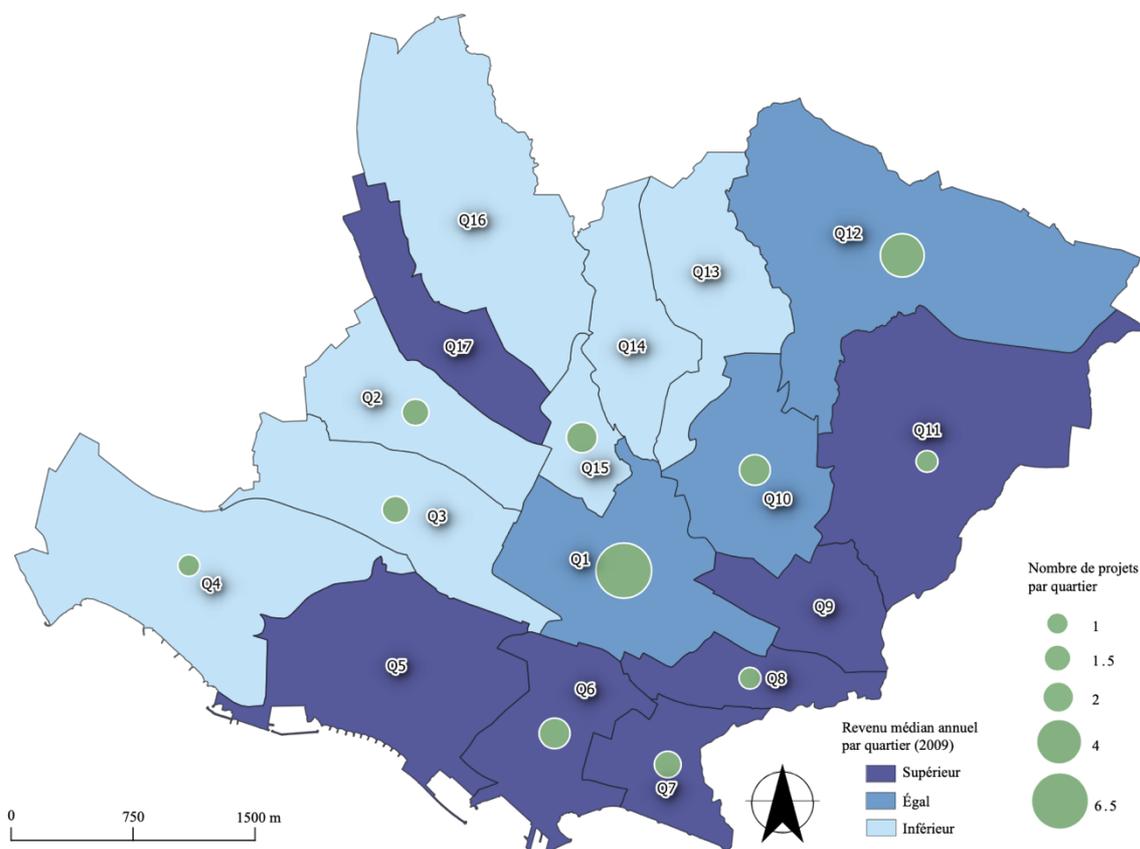
En considérant cette fois le ratio entre projets proposés et projets gagnants, les quartiers à revenu moyen sont de ce point de vue les plus lésés par les votes. (Q12), qui proposa 4.5 projets, a obtenu assez de voix pour un projet seulement. (Q1) également, qui sur 2.5 projets proposés, n'a pu en réaliser qu'un seul.

Nous comprenons finalement que les quartiers à revenu supérieurs s'en sont le mieux sortis. Sur les 5 quartiers qui ont proposé un projet, 3 d'entre eux ont réussi à en obtenir au moins un. (Q5), (Q6) et (Q7) ont pu faire passer tous les projets. Seuls (Q8) et (Q11) n'ont pas réussi à obtenir suffisamment de voix pour (tous) leurs projets.

Les cartes 2 et 3 indiquent pour l'instant qu'en dépit du fait que le BP ait permis la proposition de projets d'habitants de quartiers divers en termes socioéconomiques, les chances de voir un projet être choisi par les suffrages semblent être tributaires du quartier dans lequel il est voué à se déployer, et par extension, de sa structure socioéconomique. Les projets lauréats paraissent en effet suivre la logique du « croissant doré » et des quartiers moyens/gentrifiés, tandis que les quartiers populaires, industriels et ouvriers de l'Ouest et du Nord de la Ville en sont quasiment dépourvus. Nous allons maintenant nous intéresser à l'édition 2020 et voir dans quelle mesure ces premiers résultats varient d'une édition à l'autre.

4.4 2020 : les quartiers moyens à l'honneur

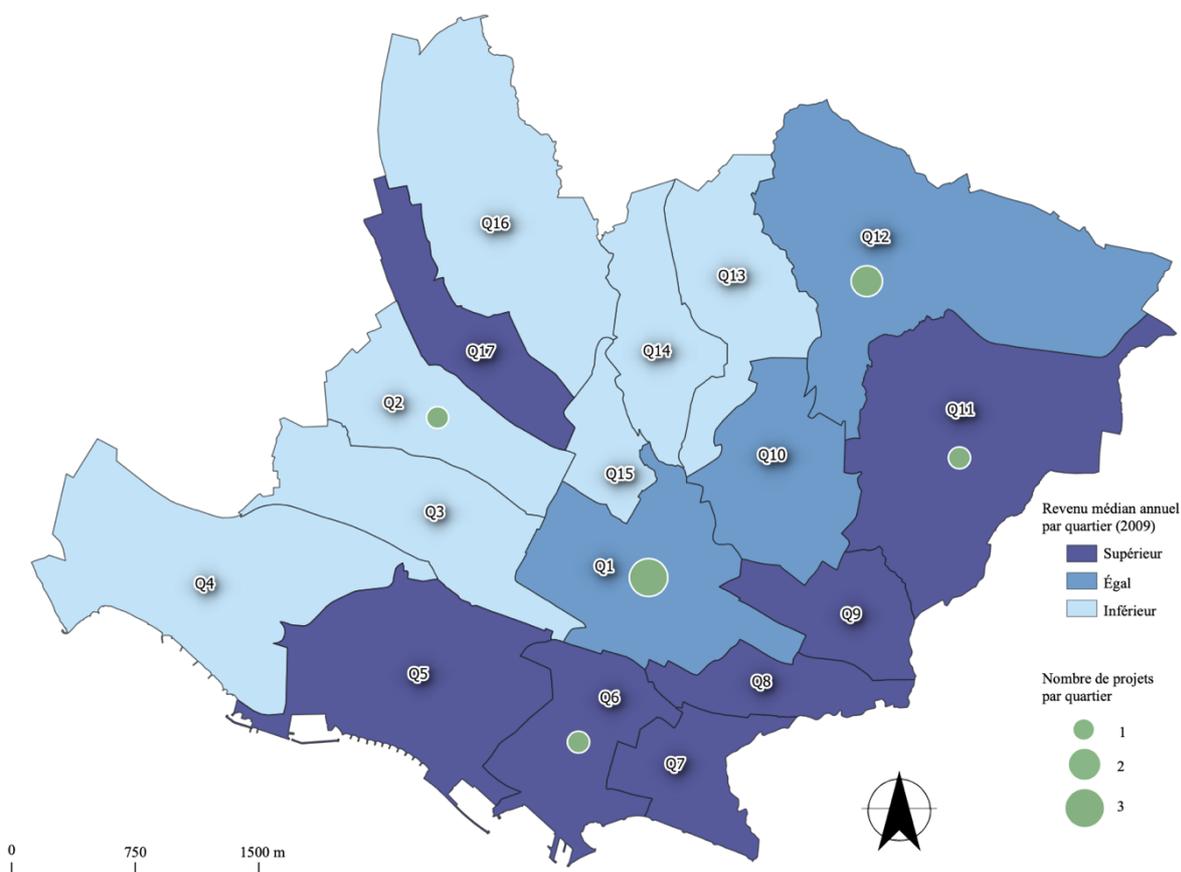
Carte 4 : tous projets 2020



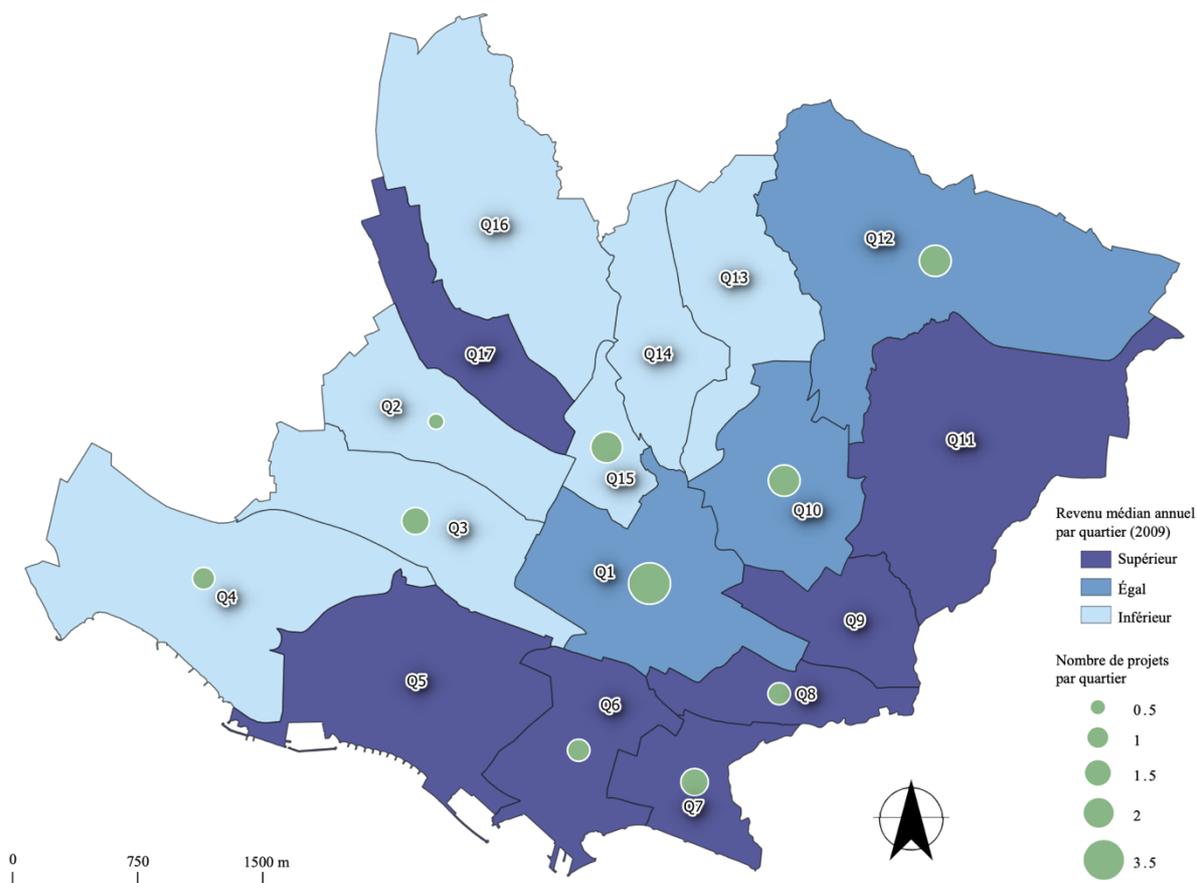
Tout comme pour l'édition pilote, la carte 4 démontre que l'expérience 2020 a vu des projets être proposés de la part de quartiers très hétérogènes. Bien que ce soit cette fois « seulement » 10 quartiers sur 17 (contre 12 sur 17 en 2019) qui sont représentés, nous comprenons à l'aide de la carte 4 qu'en 2020, ce sont autant de quartiers à revenu inférieur que de quartiers à revenu supérieur qui ont porté des projets. Ainsi, de ce point de vue, l'accès au dépôt de projet ne semble pas être réservé qu'aux quartiers bien lotis. Au contraire, 4 quartiers sur 7 à revenu tant inférieur que supérieur et 3 quartiers moyen sur 3 ont proposé des projets, ce qui suggère que la répartition des projets proposés en fonction du revenu est parfaitement égalitaire.

L'année 2020 confirme également le caractère prolifique des quartiers moyens dans le dépôt de projets, en particulier (Q1) le Centre et (Q12) la Sallaz/Vennes/Séchaud. Ces deux quartiers proposaient déjà en 2019 deux fois plus de projets que tout autre quartier, et semblent avoir été tout aussi actifs en 2020. Observons maintenant si pour cette édition aussi, une différenciation s'opère dans les chances qu'ont les quartiers de voir leurs projets être plébiscités.

Carte 5 : projets lauréats 2020



Carte 6 : projets non lauréats 2020



La carte 5 et 6 démontrent que tout comme en 2019, l'édition 2020 voit les quartiers à bas revenu être les moins représentés parmi les lauréats. En effet, nous pouvons voir sur la carte 5 que sur les 4 quartiers à revenu inférieur ayant proposé un projet au moins, seul (Q2) Maupas/Valency parvient une nouvelle fois à faire élire et remporter les fonds souhaités pour un projet. Le quartier Vinet/Pontaise (Q15) semble de surcroit être le quartier le plus lésé par les votes en 2020 aussi. Tout comme en 2019, sur 2 projets proposés, aucun d'entre eux n'ont été sélectionnés, ce qui porte son nombre total de projets non lauréats à 4.

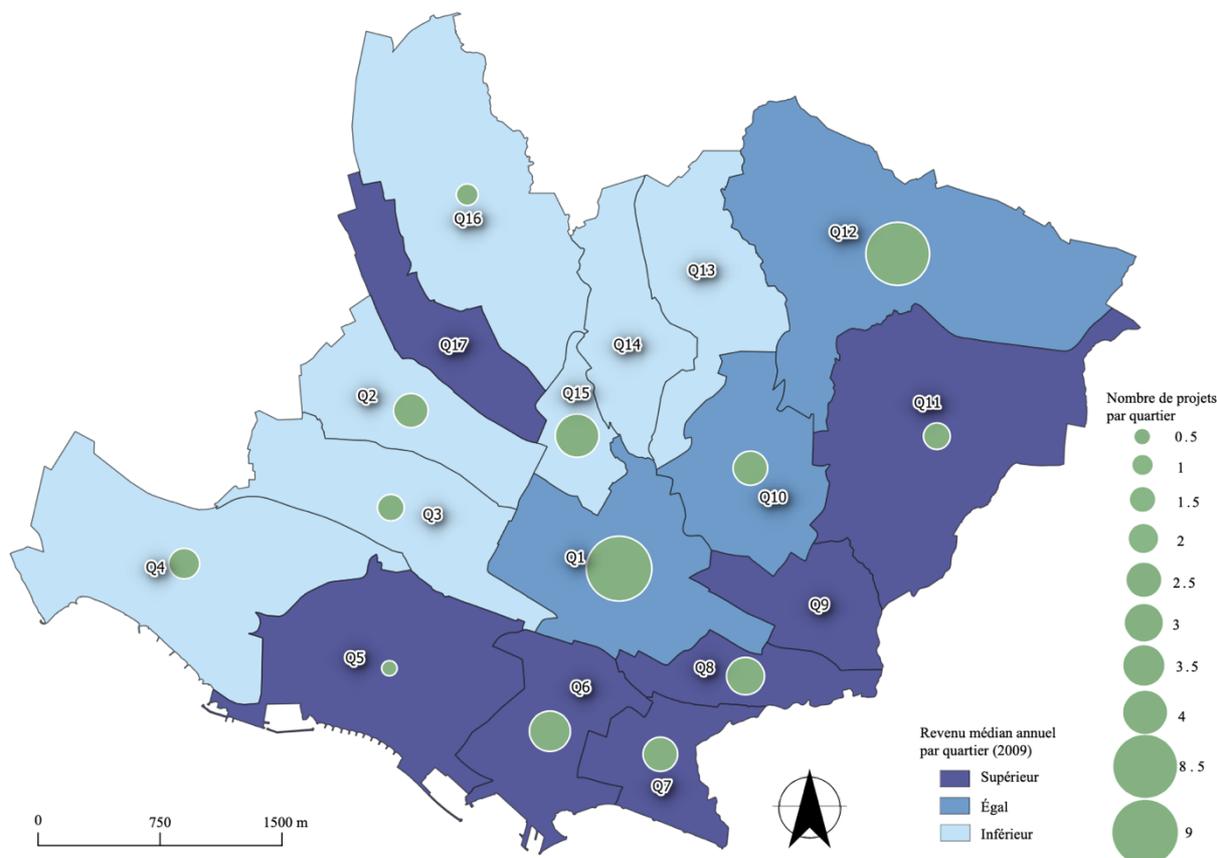
De plus, il apparaît que les quartiers moyens ne sont pas seulement caractérisés par la proposition d'un nombre important de projets, mais également par leur capacité à obtenir les fonds désirés pour un nombre tout aussi important. Malgré le fait que « seulement » 50% des projets proposés par (Q1) et (Q12) aient été choisis, les projets implantés dans ces deux quartiers dépassent largement les réalités des autres quartiers lauréats.

En comparant cette fois la carte 2 des projets lauréats de 2019 et la carte 5 des projets lauréats de 2020, nous apercevons que la concentration géographique des projets gagnants s'est déplacée du Sud, au Nord. Si (Q5), (Q6), (Q7) et (Q8) ont en 2019 remporté un projet au moins, seul (Q6) réitère ce succès en 2020. Toutefois, ce déplacement géographique ne s'est pas opéré au profit des quartiers à bas revenu, étant donné que seul (Q2) parvient à concrétiser un projet comme en 2019, mais plutôt, au profit du Centre (Q1) et de la Sallaz/Vennes/Séchaud (Q12). Notons également que comme en 2019, le quartier moyen (Q10) ne parvient pas à obtenir assez de suffrages pour que l'un de ses projets proposés soit réalisé.

Nous allons maintenant présenter les résultats que nous avons obtenus en prenant en compte les deux éditions. La carte 7 ci-dessous commence par indiquer le total absolu des projets :

4.5 Une différenciation confirmée

Carte 7 : tous projets 2019 et 2020



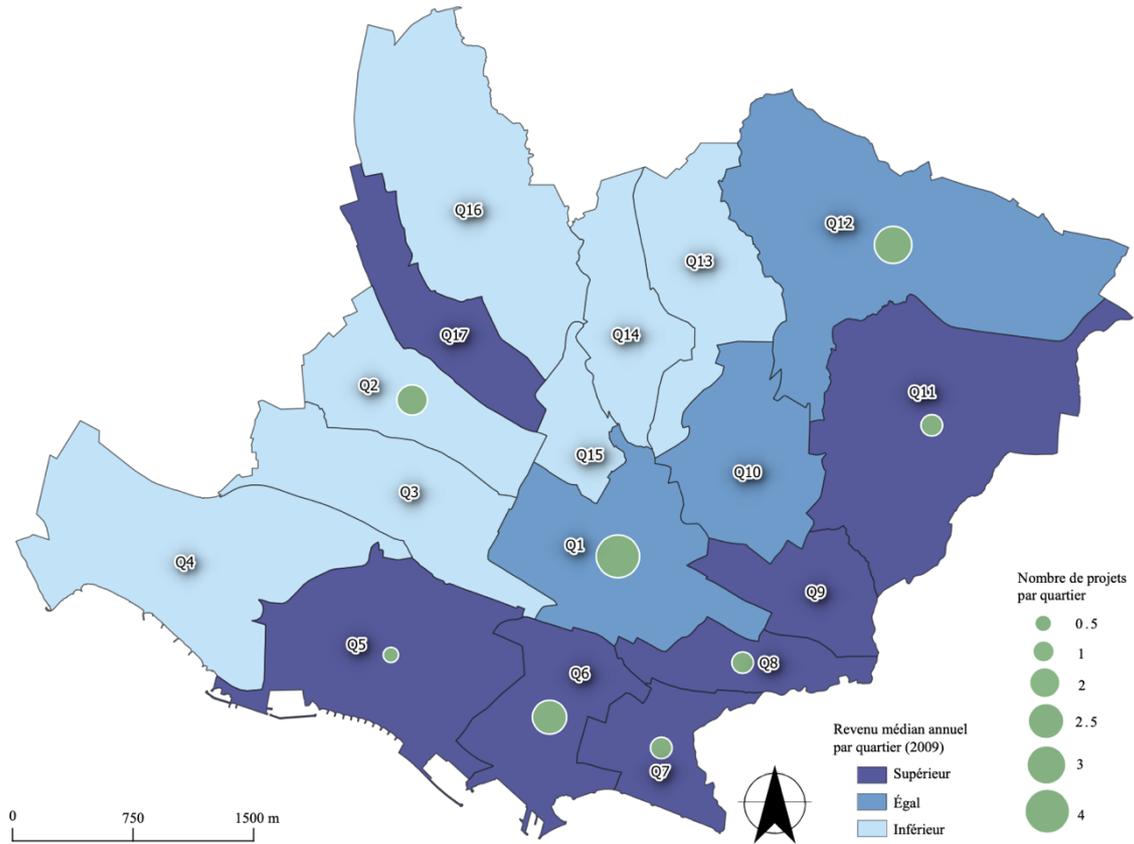
La carte 7 nous permet de confirmer certaines observations amenées plus tôt. Premièrement, il semblerait que le BP ait effectivement permis la participation de citoyens en provenance de quartiers très divers. 13 quartiers sur 17 ont été au moins une fois représentés lors de l'une ou l'autre édition. Nous faisons l'hypothèse que cette observation démontre d'une part que la communication relative au BP a relativement bien fonctionné, et d'autre part que la phase de dépôt de projet n'a pas été un obstacle suffisamment important pour empêcher certains porteurs de projets de quartiers à bas revenu de candidater.

En termes de provenance des projets en fonction du revenu, cette carte démontre que la participation au BP n'a pas été l'apanage de certains quartiers plutôt que d'autres. Les quartiers à bas et à haut revenu connaissent en effet un ratio de 5 sur 7 en termes de participation. En sus, 2 quartiers au sein de chacune de ces deux catégories n'ont proposé aucun projet lors des deux éditions. Parmi ceux-ci, (Q9) et (Q17) sont les deux quartiers au revenu médian le plus haut de Lausanne. À l'inverse, (Q14) est le quartier au revenu médian le plus bas.

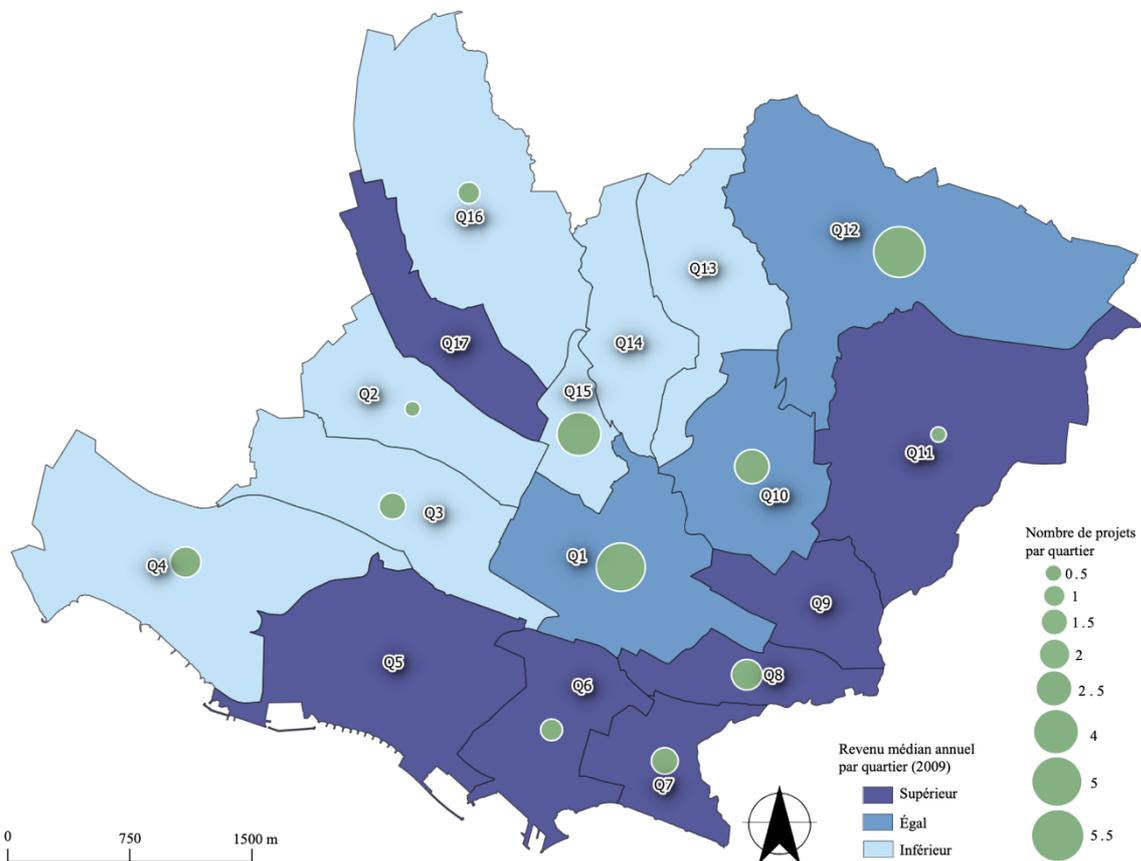
Seuls les quartiers moyens ont connu une participation de 100%, étant donné que les 3 quartiers constitutifs de cette catégorie ont, pour chaque édition, porté des projets. À ce titre, la carte 7 prouve la large prédominance des quartiers moyens dans les deux éditions du BP. Pas moins de 9 projets pour (Q1) et 8.5 projets pour (Q12) ont été proposés, contre 4 projets au plus pour les autres catégories de quartiers.

Observons maintenant la répartition absolue des projets selon qu'ils soient lauréats ou non, ce qui finalement s'avère être le résultat le plus pertinent pour notre recherche :

Carte 8 : projets lauréats 2019 et 2020



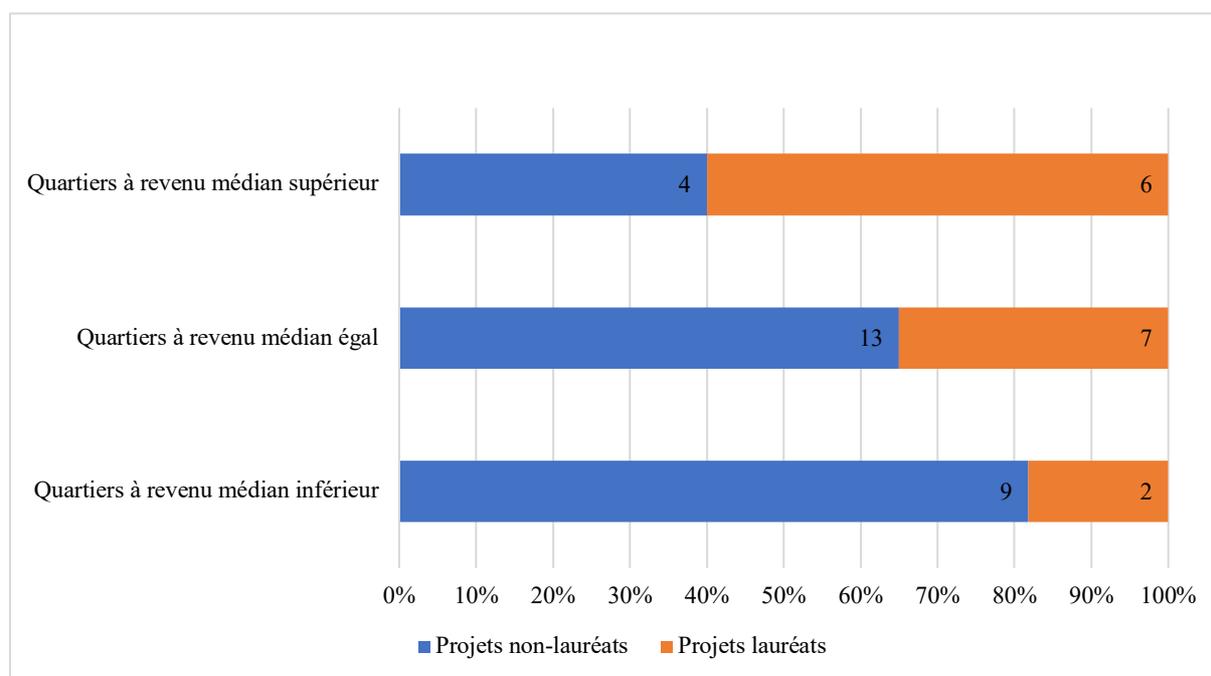
Carte 9 : projets non lauréats 2019 et 2020



Le résultat qui constitue l'apport le plus important pour notre travail est illustré par la carte 8. Nous comprenons que sur les deux éditions, seul un quartier à revenu inférieur (Q2) a vu un projet au moins remporter les fonds souhaités et se déployer dans son espace. Cette exception ne relève toutefois pas du hasard. Il est vrai que cette zone de la Ville connaît depuis quelques années un processus de gentrification avancé, tel que l'illustre la sociologue May Du (2009) dans son étude de terrain, ou le géographe Pierre Dessmontet dans un article du 24 Heures de mai 2013³¹. La présence de « jeunes branchés formés dans les Hautes Écoles qui valorisent le caractère urbain en voulant de la culture » au sein de ce quartier en voie d'embourgeoisement est ainsi davantage marquée que dans d'autres quartiers à revenu inférieur.

Les quartiers moyens et supérieurs ont quant à eux rencontré davantage de succès, avec respectivement 2 quartiers lauréats sur 3 pour les premiers et 5 quartiers lauréats sur 7 pour les seconds. Rappelons que la quasi-absence de projets lauréats parmi les quartiers populaires est moins due à l'absence de propositions qu'à une incapacité structurelle de ces derniers à recueillir suffisamment de voix pour leurs projets, comme en témoigne la figure 5 ci-dessous :

Figure 5 : pourcentage de projets lauréats et non-lauréats par catégorie de quartier



La figure 5 met effectivement en exergue le nombre total de projets lauréats avec le nombre total de projets proposés par type de quartiers. Nous comprenons par exemple que les quartiers à revenu inférieur ont en réalité, ensemble, proposé davantage de projets que les quartiers à revenu supérieur, mais que leur taux d'échec se monte à 81.82% contre « seulement » 40% pour les quartiers à revenu supérieur. La figure 5 permet également d'atténuer les résultats visibles sur la carte 9. Il est vrai que celle-ci pourrait suggérer au lecteur que les quartiers à revenu moyen seraient en fait les grands perdants du BP. Nous savons toutefois à l'aide de la figure 5 que les 3 quartiers constitutifs de cette catégorie ont proposé à eux seuls près de la moitié du total des projets proposés sur les deux éditions (20/41), et qu'ils bénéficient, dans l'absolu, du nombre le plus conséquent de projets gagnants.

³¹<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/revenus-confortables-grignotent-centreville/story/14454436>

Cette partie étant destinée à illustrer le déploiement géospatial des projets selon le revenu des quartiers, nous ne procéderons pas à une analyse approfondie des raisons qui pourraient expliquer cette différenciation dans le taux de réussite. Nous faisons toutefois l'hypothèse que les porteurs de projets des quartiers moyens, et surtout supérieurs, bénéficient d'un réseau nettement plus important que celui des porteurs de projets de quartiers populaires, et que la population de leur quartier fait partie des groupes sociaux au plus haut taux de participation politique lausannois, ce qui leur permet de bénéficier, de façon systématique, d'un soutien plus large et confortable lors des phases de vote.

Nous avons ainsi pu voir que les projets lauréats ne bénéficient quasiment pas aux quartiers à revenu médian inférieur. En outre, nous avons également pu voir que cela résulte moins d'un manque de proposition de projets émanant de ces quartiers que d'un manque structurel d'obtention de voix lors des phases de vote. Le « laissez faire laissez passer », ou plutôt, l'absence d'intervention étatique dans la distribution et l'orientation des ressources vers les quartiers à revenu inférieur aurait comme conséquence inévitable l'absence de projets réalisés dans ces quartiers. La meilleure activation de réseau des porteurs de projets des quartiers moyens et supérieurs ainsi que la composition socioéconomique de ces quartiers sont probablement des facteurs du manque de succès des quartiers populaires. C'est pourquoi, après avoir constaté de pareils résultats ailleurs en Europe, certaines municipalités ont décidé d'intégrer des critères territoriaux dans l'allocation des fonds du BP. Certains chercheurs également défendent une systématisation et une institutionnalisation de ce critère territorial.

4.6 Discrimination positive : une solution ?

Face à l'absence chronique de certaines catégories de la population en provenance de quartiers populaires, des villes européennes, à l'instar de Séville, ont décidé d'instaurer une forme de discrimination positive territoriale. Cette solution est jugée comme étant la plus prometteuse et efficace en termes de d'empowerment par Julien Talpin. Tel qu'amené par le chercheur dans son étude comparative (2009), le BP sévillan, inspiré par les expériences brésiliennes, a mis en place un système de « critères de justice sociale » visant à hiérarchiser les propositions budgétaires des habitants selon des données à la fois objectives et subjectives, le but étant de donner plus à ceux qui ont le moins : certains quartiers de la ville traditionnellement délaissés par l'action publique, certaines catégories de la population et notamment les minorités sexuelles, culturelles, religieuses, etc., à l'image de la communauté Rom qui, malgré sa présence séculaire sur le territoire Andaloux, est marquée par des taux importants de chômage, d'analphabétisme et de criminalité.

À Cordoue, toujours en Espagne, le BP poursuit également un objectif de justice sociale, en s'appuyant là-aussi sur un principe de discrimination positive qui permet de redistribuer les ressources publiques vers les quartiers les plus dépourvus d'infrastructures. Tel que démontré par Héloïse Nez, il s'agit à Cordoue « d'inverser les priorités » en faveur des quartiers les moins pourvus d'infrastructures urbaines et des groupes sociaux les plus désavantagés, et de « démocratiser la démocratie » pour que la population ait une influence directe sur la gestion publique locale. Au sein d'assemblées publiques, les habitants définissent leurs besoins au niveau des quartiers, puis hiérarchisent les priorités à l'échelle du district et de la ville, en fonction de critères de justice sociale.

L'auteure soulève un autre risque inhérent à l'absence de critères territoriaux, celui de l'appropriation de l'espace public par des groupes sociaux en position dominante, comme c'est le cas des classes moyennes intellectuelles dans les quartiers en cours de gentrification à Paris.

Bien que les enjeux redistributifs des investissements de voirie soient en effet moins fondamentaux dans les quartiers populaires parisiens que dans les villas et favelas des villes brésiliennes, l'absence de critères de justice sociale dans l'élaboration des priorités d'investissement, alors que les personnes issues des classes populaires sont souvent absentes des réunions du BP, soulève la question de l'appropriation de l'espace public par les classes moyennes intellectuelles qui s'y investissent. Les travaux portant sur certains quartiers situés dans le 18^{ème} arrondissement au Nord de Paris signalent que les dispositifs participatifs, comme les conseils de quartier, constituent les premiers lieux du quartier conquis par les nouveaux arrivants issus des classes moyennes et supérieures, pour défendre leurs intérêts de propriétaires et accélérer le processus de gentrification en cours. Parfois constitués en réseau, ces habitants mobilisent leurs savoirs professionnels et militants dans le conseil de quartier comme autant de ressources pour faire valoir une « vision de territoire » singulière visant une « normalisation » du quartier au regard de l'ensemble parisien. L'auteure note que la mobilisation de leurs compétences se traduit par exemple par le refus de l'installation de certaines activités, tel un centre de toxicomanie ou un lieu de culte musulman, ou par l'incitation à la transformation des activités commerciales.

Ainsi, bien qu'il n'existe pas à ce jour de données agrégées compte tenu du caractère récent de l'expérience (Talpin, 2009), l'inscription institutionnalisée de ces « critères de justice sociale » et notamment territoriaux dans les procédures du BP indique qu'une certaine réorientation des politiques publiques est possible, moins due à l'inclusion du public qu'à la volonté des instigateurs du processus participatif d'inscrire ces objectifs redistributifs dans les règles du jeu de l'institution.

5. Profil des participants

Nous allons dans cette partie traiter de notre troisième et dernier critère d'analyse, celui du profil des participants au BP. Bien qu'abordé en dernier dans notre travail, ce critère constitue sans doute le point d'orgue de notre recherche. Nous évoquons effectivement en introduction que les deux premiers critères (nature des projets et leur territorialité) servaient de variables de contrôle à ce dernier. Car il est vrai qu'en fonction du type d'individu qui participe au BP, tant la nature des projets proposés (en raison des besoins et préoccupations) que leur lieu de déploiement peuvent être très différents. De plus, nous avons pu voir que dans la littérature, le profil des participants cristallise très souvent les critiques envers les BPs en Europe, en raison de l'appropriation de ces dispositifs par des classes moyennes et supérieures éduquées et politisées. Alors même que les premières expériences du BP ont justement permis une participation des populations précaires et une réorientation des ressources à leur avantage, en Europe, les populations à revenu inférieur, les ouvriers, les jeunes, les étrangers, soit, les « exclus » de la participation traditionnelle demeurent *ipso facto* les absents chroniques de ces nouvelles formes de participation. C'est à ce titre que s'interroger sur le profil des participants au BP lausannois nous est paru comme allant de soi.

Pour savoir si la participation permet l'empowerment des participants, ou si elle constitue au contraire un canal de renforcement de certaines catégories, nous avons procédé de deux façons. D'abord, nous avons soumis un sondage aux participants lauréats et non lauréats des deux éditions, afin d'obtenir des informations quantitatives et statistiques quant aux profils qui se dégagent, et d'évaluer de l'intégration ou non de certains pans de la population au sein du BP. Puis, nous avons mené un certain nombre d'entretiens avec cette fois uniquement des lauréats des deux éditions, afin de saisir d'un point de vue davantage qualitatif leur profil ainsi que les possibles transformations que l'expérience a pu engendrer chez eux.

Dans un premier temps, nous commencerons donc par exposer la façon dont ce sondage a été conçu et mené. Puis, nous exposerons les résultats trouvés, avant de finir par contextualiser ceux-ci à l'aide d'autres résultats européens. Dans un second temps, nous aborderons les 9 entretiens que nous avons menés en procédant à une analyse de contenu de chacun d'entre eux.

5.1 Méthodologie du sondage

Tout d'abord, l'idée du sondage nous est parvenue par la lecture de différents travaux portant sur les BPs en Europe, qui très souvent parviennent à recueillir certaines informations statistiques sur les participants. En effet, en complément aux méthodes qualitatives, soumettre un sondage à certains groupes cibles permet d'objectiver des données et de fournir des chiffres, ceux-ci pouvant dans un second temps être interprétés, analysés et comparés. Dans notre cas, nous avons pensé que le sondage était un moyen pertinent de fournir un ou plusieurs profil-type du participant au BP lausannois.

Ne pouvant disposer nous-mêmes des coordonnées des différents porteurs de projets pour des raisons de confidentialité, nous avons sollicité l'aide de la personne responsable du BP lausannois, afin de transmettre notre souhait de sonder tous les participants. Ainsi, ceux-ci ont été avertis et invités à répondre au sondage par courriel la 1^{ère} fois le 10 mai 2021, puis une seconde fois le 18 mai. L'ensemble des réponses enregistrées ont été recueillies entre le 10 mai et le 23 mai. De plus, nous avons choisi de solliciter l'entier des participants, des deux éditions, qu'ils soient lauréats ou non, afin d'obtenir les résultats les plus pertinents possible. Ainsi, sur un (N) total de 150 personnes, nous avons réussi à obtenir 45 réponses, soit un taux de remplissage de 30%. Bien que satisfaits de ce taux, nous comprenons par-là que les résultats

qui vont être exposés ne peuvent et ne se veulent être exhaustifs, mais plutôt, indicatifs. Il faut également souligner qu'un biais est présent dans les chances qu'une personne a de répondre au sondage ou non. Il est vrai que le numérique laisse souvent de côté une partie de la population. La fracture numérique affecterait selon Yves Broussolle (2019) les plus âgés, les plus pauvres et les moins diplômés. En dépit du fait que tous les participants disposent d'une adresse électronique, la fréquence de connexion ou d'accès à un réseau internet, la compréhension du procédé pour remplir le sondage, voire le temps à disposition pour ce faire peuvent entraver la tâche pour certains. Ce sondage nous a néanmoins permis d'observer certaines tendances qui, comme nous le verrons, sont sans équivoque, et qui même en intégrant ce biais, demeurent à notre avis significatives.

Ce sondage de 17 questions revient donc sur certains éléments biographiques traditionnellement recherchés dans l'étude du profil social des participants. Des questions sur le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau d'études la profession, le salaire, le rapport au vote, l'engagement politique et associatif ou l'abonnement à des médias ont été posées. Rappelons que l'objectif final recherché par ce questionnaire est d'observer si le BP lausannois permet la participation d'individus *disempowered*, soit, des individus qui ne participent et ne s'expriment pas de façon traditionnelle, des habitants n'ayant pas le droit de vote, ou ne l'utilisant peu voire pas, des bas salaires, des individus peu ou pas engagés dans la vie associative et civile, ou si au contraire, le BP renforce le pouvoir « participationnel » d'individus déjà familiers des rouages traditionnels du monde associatif et politique, des individus jouissant d'un fort capital d'autochtonie (Retière, 2003)³², en somme, des individus « déjà » empowered.

5.2 Des hommes et des femmes âgés de 26 à 45 ans

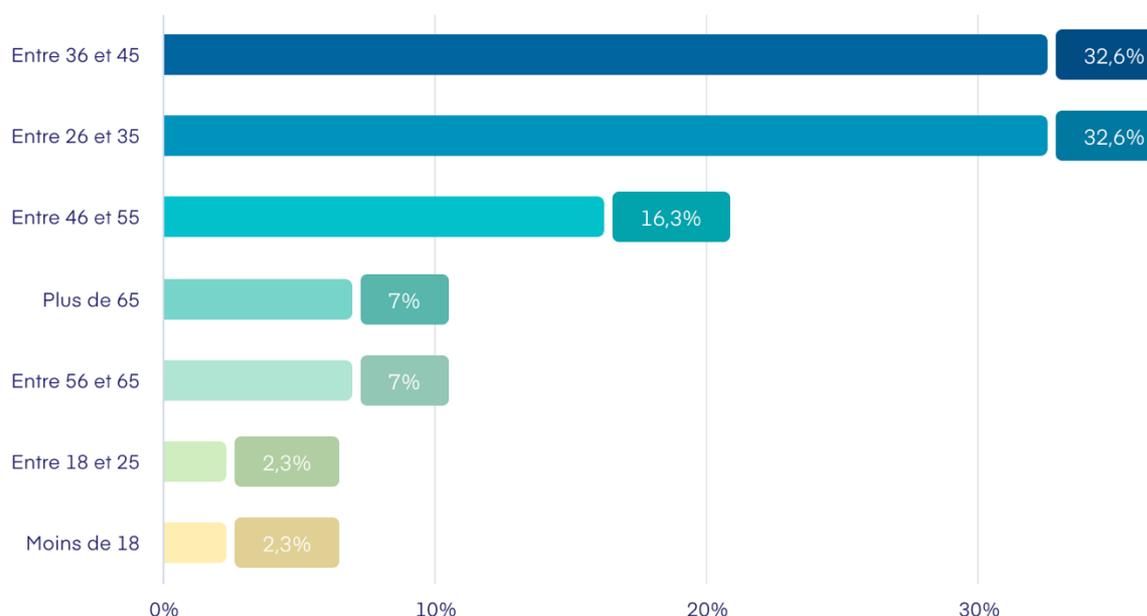
Nous commençons la présentation des résultats de notre sondage par certaines caractéristiques biologiques. Mais avant cela, précisons que 58% des participants ayant répondu à notre sondage ont participé à la seconde édition de 2020, et que 72% d'entre eux sont des lauréats. Nous faisons l'hypothèse que les participants de l'édition 2019 ont porté un intérêt moindre à notre enquête en raison du plus grand éloignement temporel entre celle-ci et leur expérience, et que les non-lauréats, en raison justement de leur statut, se sont montrés moins enthousiastes à l'égard de nos questions que les porteurs de projets à succès.

Tout d'abord, de façon non-attendue, la répartition entre hommes et femmes est quasi parfaite, puisque les deux sexes sont représentés de façon équivalente, et donc à l'image de la composition sociodémographique de la Ville. Ce résultat ne va en effet pas de soi, dans la mesure où de nombreux travaux ont identifié la prédominance de femmes tant dans les métiers liés à la participation que parmi les participants.

Concernant l'âge de ces derniers, il est apparu que près de deux tiers d'entre eux ont entre 26 et 45 ans, tel que l'illustre le graphique 1 ci-dessous :

³² Conceptualisé par Jean-Noël Retière (2003), ce concept peut être défini comme l'ensemble des ressources mobilisables que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés, et qui donnent un avantage social par rapport à celui qui vient d'ailleurs.

Graphique 1 : âge des participants



Cette large présence de personnes âgées de 26 à 45 ans induit une surreprésentation de ces catégories d'âges. À l'inverse, les individus de moins de 25 ans, et dans une moindre mesure, ceux de plus de 56 ans, sont très largement sous-représentés.

5.3 L'indigénat comme caractéristique prégnante

Tel que le suggère le sous-titre ci-dessus, l'une des caractéristiques centrales des participants au BP est le fait qu'il s'agit d'individus de nationalité suisse et implantés à Lausanne depuis un certain temps. En effet, près de 80% d'entre eux possèdent la nationalité suisse, alors même que sur l'ensemble du territoire lausannois, près de 42% des habitants ne disposent pas du passeport rouge. Cette relative absence d'étrangers parmi les porteurs de projets se situe en porte-à-faux avec les objectifs du BP annoncés plus tôt. À plusieurs reprises, les défenseurs et porteurs du BP lausannois ont mis en avant d'une part leur volonté d'inclure les « exclus » de la participation traditionnelle, et d'autre part de créer « une nouvelle manière de faire de la politique ». À ce titre, les étrangers constituent justement une catégorie d'individus participant relativement peu de façon traditionnelle, du moins en comparaison du reste du corps électoral. Le tableau 3 ci-dessous, issu des statistiques du canton de Vaud, donne un 1^{er} aperçu du taux de participation vaudois lors de 3 élections communales :

Tableau 3 : taux de participation Vaud 2006, 2011, 2016

Scrutin	En %		
	Suisses	Etrangers	Total
28 février 2016	62,0	25,6	55,4
13 mars 2011	43,0	23,0	39,3
12 mars 2006	43,7	26,9	40,6

Source : StatVd

Il apparait de façon claire que les étrangers participent systématiquement moins aux élections que les résidents suisses du Canton. Le tableau 4 indique cette fois les taux de participation lausannois des élections communales de 2011 :

Tableau 4 : Taux de participation des Suisses et des étrangers par district vaudois, mars 2011

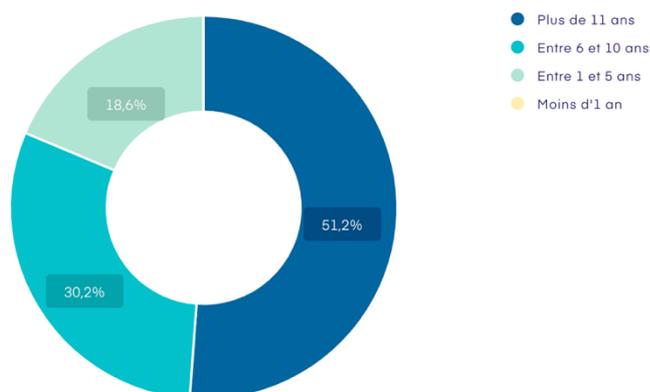
Districts	Taux de participation		
	Suisses	Etrangers	Ensemble
Aigle	49,9%	27,8%	45,9%
Broye-Vully	48,6%	24,9%	45,6%
Gros-de-Vaud	46,5%	24,4%	44,5%
Jura-Nord vaudois	47,0%	25,3%	43,7%
Lausanne	36,7%	17,9%	32,4%
Lavaux-Oron	43,5%	25,3%	41,2%
Morges	48,6%	26,6%	45,5%
Nyon	42,6%	27,1%	39,8%
Ouest lausannois	35,3%	20,4%	30,7%
Riviera-Pays-d'Enhaut	42,1%	25,6%	38,9%
Total Vaud	43,1%	23,1%	39,4%

Source : StatVd

La population étrangère lausannoise est de surcroît particulièrement marquée par un faible taux de participation. En comparant la proportion d'étrangers par district à participer aux élections (17,9% à Lausanne) avec la proportion de la population suisse à participer (36,7% à Lausanne), nous devinons que la différence est la plus marquée de tous les districts. De ce point de vue, les objectifs mentionnés plus haut paraissent être que partiellement atteints. La population étrangère, s'exprimant de manière générale que peu via les canaux politiques traditionnels, se retrouve encore plus absente au sein de cette innovation sociale et politique incarnée par le BP. Au vu de ce qui vient d'être exposé, le diagramme 10 ci-dessous, illustrant le degré d'ancienneté à Lausanne des participants, peut être facilement appréhendé. Plus de 80% des participants résident à Lausanne depuis 6 ans au moins, alors qu'aucun d'entre eux n'y habite depuis moins d'une année. En opposition à une arrivée nouvelle dans la ville, cet ancrage local généralisé permet aux participants de disposer d'un capital social³³ aussi conséquent que bénéfique dans leur capacité à déposer un projet et surtout, à obtenir un nombre de voix suffisant pour décrocher le fonds souhaité.

³³ La notion de capital social est définie par Bourdieu (1980) comme étant l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance.

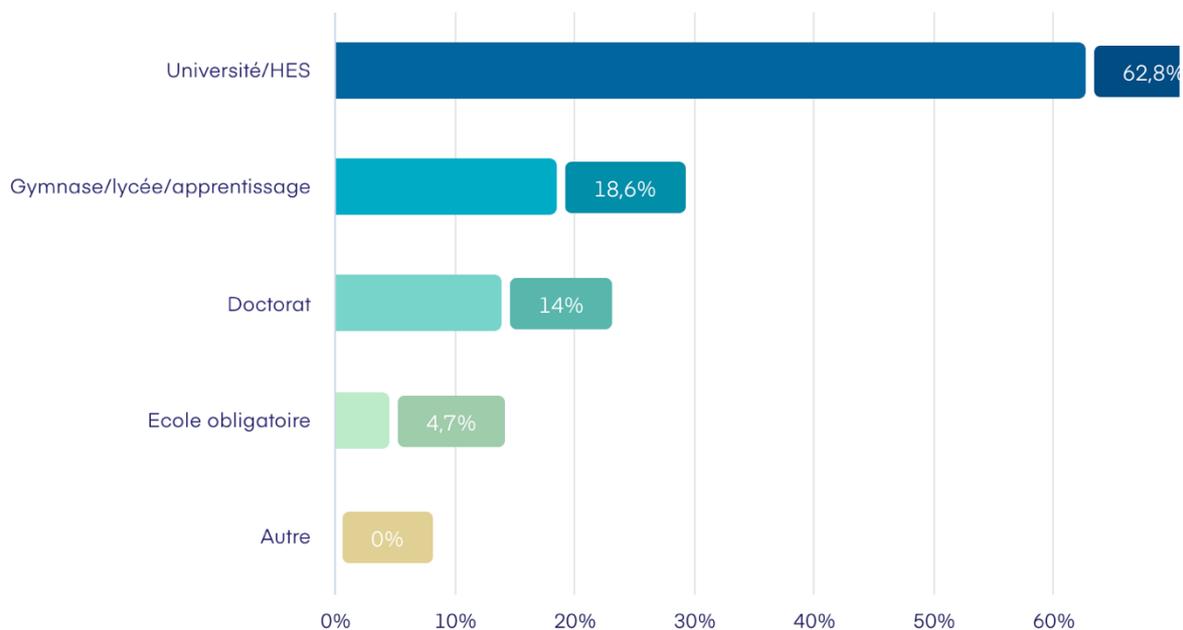
Diagramme 10 : ancienneté des participants à Lausanne



5.4 Un public diplômé

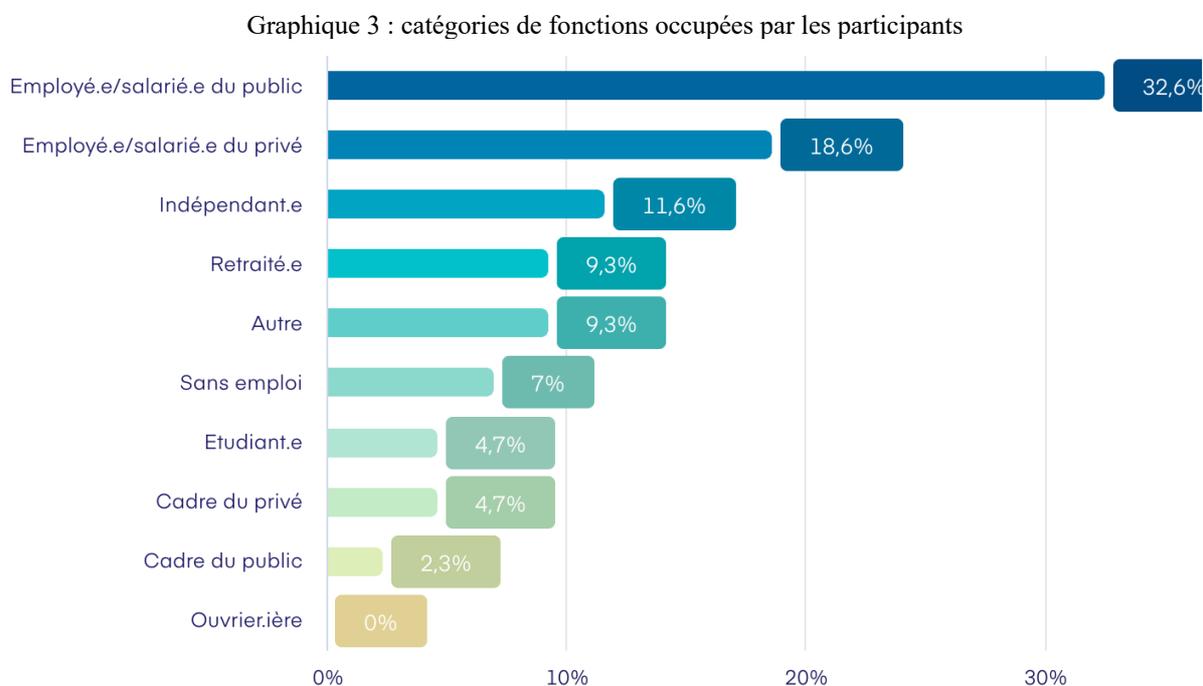
Nous allons dans cette partie aborder l'un des critères centraux de notre analyse du profil des participants, celui de leur niveau d'éducation et de leur situation professionnelle. Pour commencer, le graphique 2 ci-dessous illustre la répartition des participants selon leur niveau de formation :

Graphique 2 : niveau de formation des participants



Nous comprenons à l'aide du graphique 2 que plus de 75% des participants ayant répondu au sondage sont des diplômés d'une université ou d'une HES. En effet, 62,8% ont au moins obtenu une licence ou un Bachelor, et 14% détiennent le titre de docteur. Au vu de ces chiffres, les diplômés du supérieur sont ainsi largement surreprésentés parmi les participants du BP. Il est vrai que le taux de diplômés d'universités et de HES ne dépasse pas 30% au niveau suisse, et

28.3% dans le canton de Vaud en 2019³⁴. Quant au pourcentage de titulaire d'un doctorat parmi la population suisse, celui-ci se monte « seulement » à 3.2%³⁵. Les individus ayant accompli un apprentissage, le gymnase, ou uniquement l'école obligatoire sont ainsi les grands absents du BP. Le graphique 3 illustre cette fois-ci propose plusieurs catégories de fonctions occupées par les participants :



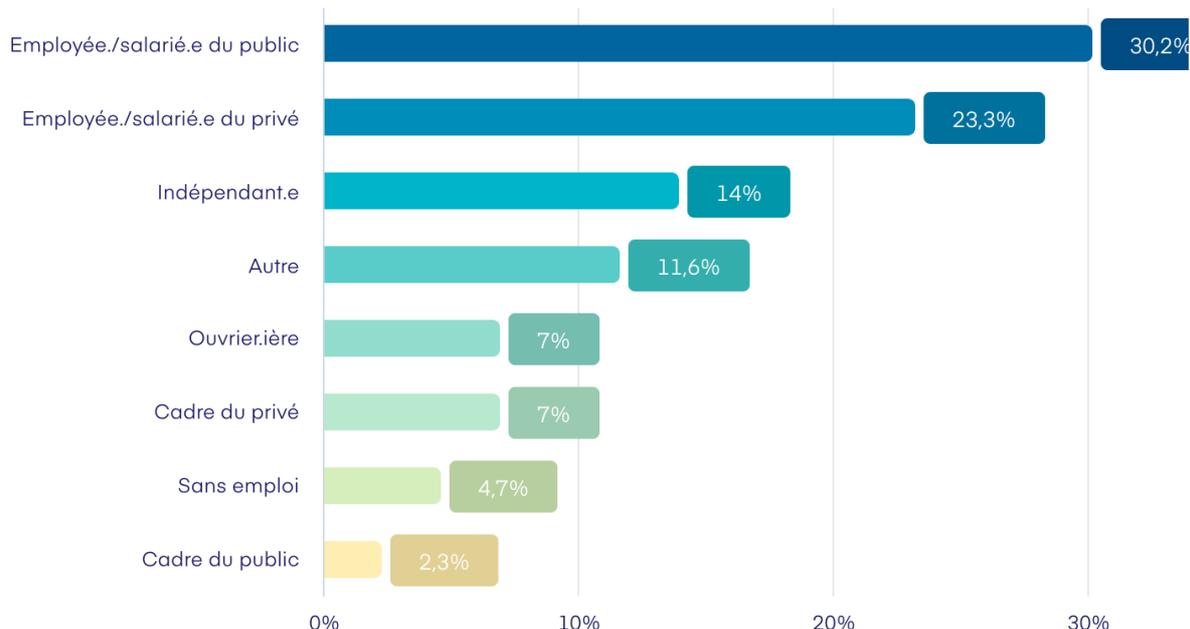
Deux remarques au moins peuvent être formulées à partir du graphique 3. D'abord, il apparaît de façon claire qu'occuper une fonction salariée au sein d'une collectivité publique est la réalité de la plupart des participants. Le second élément nous paraissant particulièrement significatif est l'absence totale d'ouvriers parmi les sondés. Ce dernier constat était toutefois d'une certaine manière attendu au vu du haut niveau d'étude général exposé dans le graphique 2. Nous pouvons également noter la faible présence de cadres parmi les participants, en contraste avec un certain nombre d'individus sans emploi et de retraités, qui assemblés, constitueraient la 3^{ème} catégorie la plus représentée derrière les salariés du public et du privé. Ce dernier point soulève l'importance des disponibilités biographiques dans l'explication de la (non)-participation³⁶. Le temps étant une ressource centrale et une condition quasi sine qua non pour participer au BP, les statuts d'individu sans emploi, de retraité, et, comme nous le verrons, de salarié à temps partiel, sont des statuts qui potentiellement confèrent davantage de temps que d'autres statuts. Soulignons également la présence d'une forte reproduction sociale chez nos sondés. En ayant souhaité connaître la (dernière) catégorie de profession occupée par les parents des participants, nous pouvons constater qu'à peu d'éléments près, la répartition suit celle des participants que nous avons présentée dans le graphique 3 :

³⁴<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/reussite-formation/diplomes-he.html>

³⁵<https://www.lenouvelliste.ch/articles/suisse/formation-la-suisse-detient-le-2e-taux-le-plus-haut-de-doctorants-parmi-36-pays-865819>

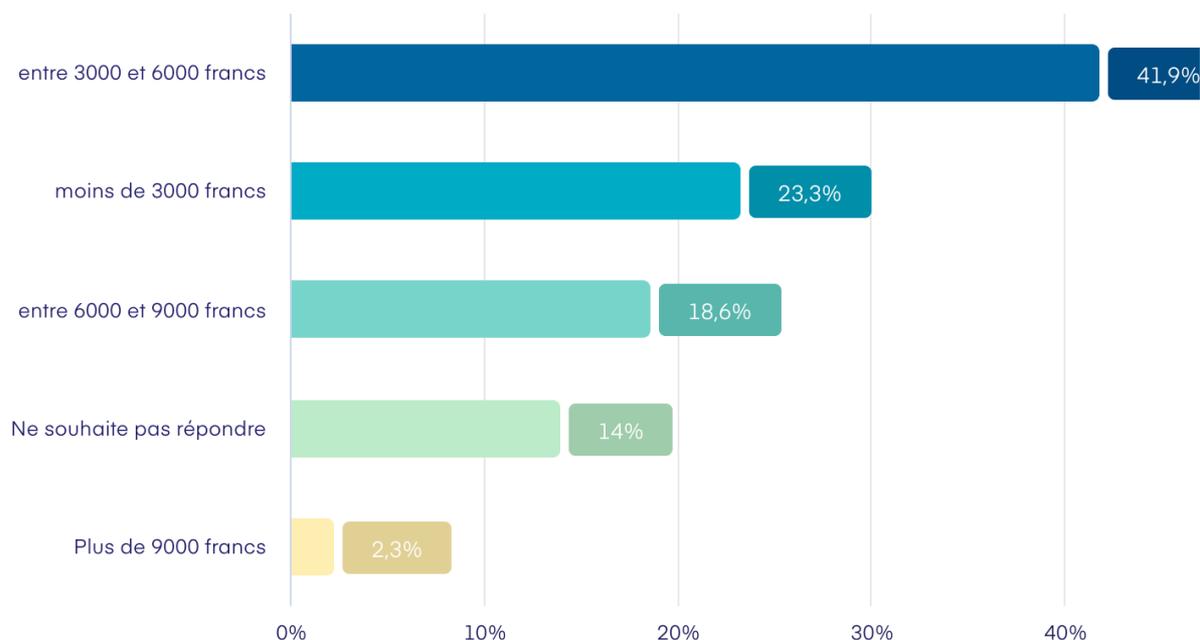
³⁶ Ce concept rend compte de l'influence du temps de travail sur l'engagement (Siméant, 2001).

Graphique 4 : catégories de fonctions occupées par les parents des participants



En outre, nous avons souhaité connaître les revenus mensuels de nos sondés, afin d'affiner les catégories professionnelles. Il est vrai que des catégories telles que « employé.e/salarié.e du privé » sont relativement hétérogènes et peuvent recouvrir des réalités et des salaires diamétralement opposés. Le graphique 5 ci-dessous nous renseigne ainsi sur les salaires mensuels des participants :

Graphique 5 : salaire mensuel des participants



Nous comprenons à l'aide du graphique 5 que près de 66% des sondés gagnent moins de 6000 francs suisses par mois, soit, moins du salaire mensuel médian suisse de 2018 situé à 6538

francs suisses³⁷. Parmi ces 66%, nous pouvons voir que près d'un participant sur quatre gagne moins de 3000 francs suisses par mois. Dès lors, la question se pose de savoir si ces revenus, majoritairement situés dans la moyenne basse, voire, très basse, peuvent nous pousser à conclure que le BP a su attirer des populations modestes et *disempowered* conformément aux objectifs que le dispositif s'était fixé. Certains éléments ne permettent toutefois pas d'abonder en ce sens.

D'abord, en regard du tabou que constitue le fait de dévoiler son salaire en Suisse et probablement de manière générale en Occident, en particulier lorsque celui-ci est haut, nous établissons l'hypothèse que le revenu des individus n'ayant pas souhaité répondre aurait correspondu à des tranches supérieures à 6000 francs suisses. Notons que le 100% des individus qui n'ont pas souhaité répondre sont des hommes.

Mais surtout, nous faisons l'hypothèse que cette basse moyenne généralisée de salaires parmi les participants est moins le produit de professions aux échelles salariales très basses, que d'un choix assumé de réduction du temps de travail³⁸. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons croisé les données salariales avec les niveaux de formation, afin de voir dans quelle mesure les individus les moins diplômés sont ceux au salaire le plus bas :

Tableau 5 : revenu mensuel selon niveau de formation

	moins de 3000 francs	entre 3000 et 6000 francs	entre 6000 et 9000 francs	Plus de 9000 francs
Ecole obligatoire	1	0	0	0
Gymnase/lycée/apprentissage	2	4	2	0
Université/HES	6	10	6	1
Doctorat	1	4	0	0
Autre	0	0	0	0
Total	10	18	8	1

Nous pouvons ainsi voir que la répartition des salaires des diplômés universitaires (sans compter les docteurs) suit de façon quasi équivalente la répartition des salaires des diplômés du gymnase, du lycée, et d'un apprentissage. Cette dernière catégorie n'est donc pas surreprésentée parmi les salariés gagnant moins 6000 francs suisses. Au contraire, le tableau 5 suggère qu'un nombre important d'universitaires sont employés à temps partiel, au vu du fait que la large majorité d'entre eux gagnent bien moins que le revenu médian suisse.

Nous avons finalement souhaité savoir si nous pouvions observer une présence importante de propriétaires parmi les participants. Face à 4 choix de réponses possibles, 75% des sondés ont déclaré être des locataires, contre seulement 20% de propriétaires, le 5% restant étant composé d'un coopérateur/sociétaire et d'une personne ayant répondu « autre ». Les propriétaires ont notamment comme caractéristique de tous habiter à Lausanne depuis plus de 11 ans, d'être de nationalité suisse, lauréats, et d'être du point de vue politique davantage proches du centre que les locataires. Nous abordons justement dans la partie qui suit le profil politique des sondés.

³⁷<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail.assetdetail.11927345.html>

³⁸ C'est seulement après avoir administré le sondage aux enquêtés que l'idée de poser la question du pourcentage de temps de travail nous est venue. Cela aurait en effet permis des résultats davantage robustes pour étayer l'hypothèse du temps partiel comme étant largement sollicité par une majeure partie des participants universitaires.

5.5 Politisés, mais pas politiques

Dans cette dernière sous-partie dédiée au profil quantitatif des participants, nous allons tenter de voir dans quelle mesure les sondés sont des individus politisés et engagés dans les milieux associatifs et civils, ou si au contraire, l'expérience du BP constitue pour eux une première forme de participation civique. Pour ce faire, nous leur avons posé une série de questions visant à par exemple savoir s'ils ont déjà participé à une manifestation, s'ils ont voté lors des dernières élections communales ou s'ils sont engagés au sein d'une association. Le tableau 6, qui synthétise les questions et les réponses que nous avons pu récolter, nous permet de tirer certaines conclusions sans trop de difficulté :

Tableau 6 : synthèse questions et réponses profil politique des participants

Question	Oui	Non
Engagement associatif	90.7%	9.3%
Participation à une manifestation	88.4%	11.6%
Vote lors des élections communales de mars 2021	83.7%	16.3%
Engagement politique	27.9%	72.1%

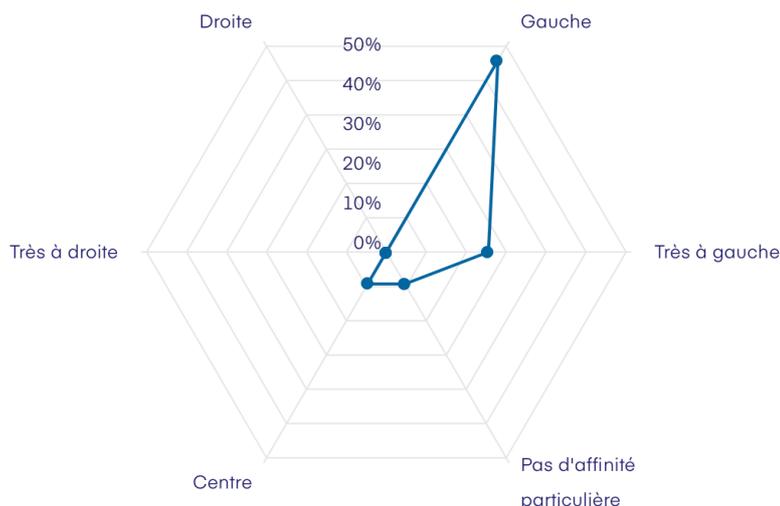
Tout d'abord, il apparaît que 90.7% des sondés admettent être, au moment du sondage, actifs au sein d'une ou de plusieurs associations. Puis, à la question « avez-vous déjà pris part à une manifestation ? », près de 88% des sondés ont répondu par l'affirmative. Le nombre de sondés à avoir voté lors des dernières élections communales de mars 2021 est en outre proche de ceux ayant déjà participé à une manifestation, puisqu'il se monte à 83.7%. Il en ressort finalement que l'engagement politique, que ce soit par le statut d'élu, de membre d'un parti politique, de cotisant ou de sympathisant, soit le seul indicateur n'allant pas dans le sens des premiers. Seul un peu moins d'un participant sur trois est d'une façon ou d'une autre engagé en politique.

Néanmoins, cette relative faiblesse du nombre d'engagés politique en comparaison du nombre d'engagés associatifs ou de militants n'enlève en rien le constat que nous pouvons dresser. Il est vrai que chaque indicateur ne saurait à lui seul rendre compte de ce que nous cherchons à observer. Mais ces indicateurs, pris ensemble, nous suggèrent que les sondés sont dans une très large mesure des individus déjà pris dans le « jeu », soit, des actifs de la vie civile, associative et aussi politique. Notons que le taux de participation aux élections communales de 2021 à Lausanne se mesurait « seulement » à 37.65%³⁹, en comparaison du taux de participation de 83.7% des sondés.

Soulignons pour finir que près de quatre sondés sur cinq s'identifient comme étant à gauche, voire, très à gauche sur l'échiquier politique, tel que l'illustre le graphique 7 ci-dessous :

³⁹<https://www.elections.vd.ch/votelec/app13/index.html?id=COMU20210307#v=participation&ad=2225&ac=55>

Graphique 7 : identification politique des participants



Plus de 55% des participants se sont en effet déclarés comme étant à gauche, contre 25% comme étant très à gauche, 9.3% au centre et 9.3% sans affinité partisane particulière. Aucun participant ne s'est donc déclaré comme étant à droite ou très à droite.

5.6 Conclusion : une cible manquée, à Lausanne mais pas seulement

Au vu de ces derniers constats, il semblerait que le BP n'ait pas réussi à atteindre certains de ses objectifs, tels que ceux de susciter la mobilisation de personnes qui ne voulaient ou pouvaient prendre part à l'organisation de leur ville, ou de s'ouvrir à des groupes sociaux qui ne sont pas ou peu représentés politiquement. Nous avons en effet pu voir que les jeunes ainsi que les étrangers, soit, des catégories de la population participant généralement moins que le reste du corps électoral, sont largement sous-représentées, au profit d'individus dont l'âge est en moyenne situé entre 26 et 45 et de nationalité suisse. Puis, nous avons pu observer que ces individus sont, de manière largement significative, davantage diplômés que le reste de la population. Nous avons à ce titre noté l'absence totale d'ouvriers parmi les participants. Finalement, il est apparu que la très large majorité des sondés est active dans le milieu associatif, qu'elle participe aux élections, et qu'elle se rend aussi aux manifestations.

De façon quelque peu caricaturale, et pour synthétiser nos résultats, le portrait-type du participant au BP lausannois serait celui d'une femme ou d'un homme âgé de 26 à 45 ans, de nationalité suisse, habitant Lausanne depuis plus de 11 ans, diplômé d'une université ou d'une haute école, salarié du public tout comme ses parents, travaillant à temps partiel, gagnant entre 3000 et 6000 francs suisses, locataire, qui vote, à gauche, qui manifeste et qui est membre d'une association. Ce portrait-type semble ainsi à bien des égards s'éloigner du profil d'individus *disempowered*. Au contraire, il semblerait à ce stade qu'au lieu d'octroyer du pouvoir d'agir aux populations dominées, le BP renforcerait le « pouvoir participationnel » de fractions de la population disposant déjà d'un grand nombre de ressources et jouissant d'une position sociale plutôt favorisée.

Il faut néanmoins ajouter que ces écarts entre objectifs et résultats sont moins le reflet d'un « échec » spécifiquement lausannois que la résultante d'un très grand nombre d'expériences européennes. Talpin et Mazeaud (2010), à partir d'une étude comparative de 3 BPs européens, parviennent également à conclure que le public de ces dispositifs est peu représentatif de la population, en raison de la surreprésentation de certains acteurs. La composition

sociodémographique des BPs étudiés indique la surreprésentation des participants de plus de 50 ans (36% en 2004), des propriétaires (60%), des diplômés universitaires (24%) et des militants (40% sont membres d'une association, 20% d'un parti politique). Nous comprenons que nos résultats laissent entendre une surreprésentation encore plus grande que celle observée par les chercheurs, au vu du fait que 75% des sondés soient des diplômés universitaires, ou que près de 90% soient membres d'une association⁴⁰. Ces constats amènent certains auteurs tels que Marcel Gauchet ou Remi Lefebvre à affirmer qu'aucun dispositif participatif ne peut prétendre à une représentativité ainsi qu'une légitimité supérieure à celles des élus, alors même que ces dernières peuvent elles-mêmes être critiquées.

Remi Lefebvre précise toutefois qu'il n'y a aucune fatalité à ce que les dispositifs participatifs tels que le BP soient investis uniquement par des citoyens à fort capital culturel et politique. Le problème selon le chercheur est qu'aujourd'hui, ces dispositifs ne sont pas assez sensibles aux mécanismes d'exclusion des milieux populaires. De nombreuses recherches expliquent l'absence de certaines catégories par des mécanismes d'auto-exclusion des acteurs faiblement dotés en capital culturel. D'autres enquêtes rabattent la non-participation sur la mal-information de certains publics. Cette hypothèse suggérant que la communication et la promotion du BP n'atteindrait pas ou d'une moins bonne façon certains individus a ses limites. Peut-on limiter l'explication de la non-participation de ces publics par le fait qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence de ces dispositifs ? Il faudrait le vérifier. De façon moins incertaine, il a été démontré que les consultations numériques favorisent les citoyens urbains, intéressés par la chose politique, diplômés, et disposant d'un fort capital culturel (Broussolles, 2019). Ainsi, une prise en compte de ceux qui ne participent pas de manière spontanée, notamment en raison d'un usage d'internet pas totalement développé, est nécessaire afin d'éviter que ces populations soient absentes des plateformes pourtant souvent créées à leur intention.

Au même titre qu'il est nécessaire que les législateurs prennent en compte la dimension territoriale dans la distribution des ressources du BP, ceux-ci devraient également fixer des objectifs et accorder des priorités pour aller vers les publics qui ne participent peu ou pas de manière spontanée. Si les instigateurs des BPs en Europe souhaitent véritablement réussir à mobiliser davantage les publics en retrait de leur citoyenneté, Antoine Bézard défend la nécessité de consacrer des moyens pour la formation d'agents en vue d'identifier les publics et d'aller vers eux. Ces façons de faire renvoient aux méthodes de mobilisation du « community organizing ». Le « community organizing » se définit comme un projet d'émancipation des classes populaires et/ou dominées. Il repose sur une participation en nombre de la population, mais requiert l'intervention de professionnels déployant des méthodes de mobilisation fortement rationalisées. La tâche première de ces professionnels est de pousser les gens à sortir de chez eux, à participer et s'engager dans la vie publique. L'essentiel de leur temps de travail est consacré à mobiliser les habitants sur le terrain, en ayant recours à diverses techniques qui vont du porte-à-porte à la réunion d'appartement, de l'entretien individualisé, au démarchage à la sortie de l'école ou de la messe. Les déçus des dispositifs de concertation se tournent désormais de plus en plus vers le « community organizing » (Talpin, 2018). Ainsi, si la volonté politique, accompagnée de moyens financiers et humains sont engagés, une meilleure inclusion sociale pourrait à terme être atteinte par le BP lausannois et les BPs de façon large.

⁴⁰ La comparaison de nos résultats avec les réalités européennes a ses limites. Les systèmes éducatifs, ou l'accès à la propriété peuvent varier de manière importante en fonction d'un pays à un autre, rendant ainsi la comparaison entre le taux de diplômés universitaires ou le taux de propriétaires délicat. Cette comparaison indique néanmoins que si les chiffres sont appréhendés au prisme des réalités de leurs pays respectifs, ils indiquent dans tous les cas une surreprésentation de certaines catégories.

Nous débutons maintenant l'analyse de nos entretiens. Ceux-ci nous renseigneront d'un point de vue qualitatif sur le profil des participants, ainsi que sur les possibles transformations que la participation a pu engendrer chez eux. Avant d'entamer l'analyse, nous commencerons par exposer la façon dont ces entretiens ont été rendus possibles.

5.7 Entretiens : méthode

Tout d'abord, nous avons souhaité effectuer des entretiens avec les porteurs de projets uniquement lauréats. Nous partons en effet du principe que s'entretenir avec des porteurs de projets non-lauréats induisait un biais conséquent, en ce que l'expérience de ces derniers au sein du BP s'inscrit nettement moins dans le temps que celle des porteurs. Il est vrai que sans l'obtention des voix, et donc, sans la concrétisation des projets, la participation entière au BP peut durer moins de 6 mois, contre une voire plusieurs années selon les délais nécessaires à l'implantation des projets lauréats. L'expérience des non-lauréats est dès lors moins propice à l'observation de la survenue ou non d'effets. Nous savons par ailleurs que l'inscription dans le temps est l'une des conditions nécessaires identifiées par Talpin pour que des effets surviennent chez les participants.

Nous avons donc entrepris de contacter chaque lauréat des deux éditions. Pour ce faire, nous avons pour chacun d'entre eux tenté de trouver un moyen de contact. Pour la grande majorité, nous sommes parvenus, à l'aide des sites internet respectifs, à identifier une adresse électronique. Pour d'autres, seul un numéro de téléphone était proposé comme moyen de contact. Nous avons ainsi pu contacter 14 des 17 projets lauréats. Pour 3 projets seulement, nous ne sommes pas parvenus à trouver d'informations de contact, tant sur internet que sur les réseaux sociaux. Puis, sur les 14 projets contactés (par courriel, téléphone, ou réseau social), 6 d'entre eux nous ont laissé sans réponse. Pour un projet seulement, deux membres ont souhaité s'entretenir avec nous, ce qui porte le nombre total d'individus avec lesquels nous nous sommes entretenus à 9, et le nombre de projets différents représentés par l'un des participants au moins à 8. Tous les entretiens ont été menés entre le 17 et le 29 mai 2021, parfois chez le participant, ou dans un café de son choix. Leur analyse nous permettra ainsi d'affiner et d'approfondir du point de vue qualitatif les résultats amenés par le sondage, mais également, de palier aux limites de ce dernier par l'observation des effets provoqués par la participation. Nous aborderons les entretiens les uns après les autres, dans l'ordre dans lequel nous les avons menés. Pour chacun d'entre eux, nous commencerons par introduire un encadré biographique visant à situer de manière factuelle l'enquêté en question, puis nous procéderons à l'analyse en tant que telle, d'abord par l'analyse du profil, puis par l'analyse des effets engendrés. Notons pour finir que tous les prénoms sont des prénoms d'emprunt, choisis avec le souci de rester le plus fidèle possible aux origines géographiques de ces derniers.

5.8 Noémie : l'action plutôt que le discours

Encadré 1 : portrait biographique de Noémie

Lauréate de la 1^{ère} édition, Noémie a 64 ans. Née à Bienne, elle réside depuis l'âge de 18 ans à Lausanne. Cette jeune retraitée dont le dernier emploi était au sein d'une ONG suisse, est la fille d'un professeur ayant « monté l'office culturel francophone du canton de Berne ». Noémie est une locataire qui vit seule avec son mari dans le quartier du Maupas. Abonnée au journal « Le Temps » et au « Courrier », elle s'informe de façon quotidienne. Bien qu'elle ne soit pas membre d'un parti politique, Noémie vote toujours depuis qu'elle en a le droit, et soutient financièrement « Amnesty international » ainsi que « Greenpeace ». Se déclarant comme étant « de gauche », Noémie était « très proche » des mouvements « d'extrême gauche » dans les années 50', et manifeste régulièrement encore aujourd'hui.

Nous entamons l'analyse des entretiens par celui de Noémie. Issue d'un « milieu universitaire » selon ses dires, Noémie a entendu parler du BP pour la 1^{ère} fois par l'intermédiaire d'amis/voisins, qui souhaitaient supprimer certaines places de parc afin de favoriser la création d'espaces de rencontre. Bien qu'elle n'ait jamais pris part à un projet participatif, l'idée portée par Noémie et ses collègues lui est familière, puisque le frère de son mari est « pionnier des zones de rencontres à Berne ».

Notre enquêtée se définit comme n'étant pas militante et ne jamais l'avoir été, mais justifie son engagement au sein du dispositif en avançant « qu'on ne va pas pouvoir continuer à vivre comme ça longtemps », et que la participation au BP « c'est une manière d'être dans le *faire*. » Lorsque Noémie évoque le BP de Grenoble en avançant que les villes le mettant en place sont « toujours des villes de gauche », nous comprenons que son niveau d'information en lien avec le dispositif est relativement important. Celle-ci parvient à ce titre à identifier sans trop de peine le Municipal – David Payot – comme étant en charge du dispositif lausannois.

À l'aide de l'encadré 1 et des éléments qui viennent d'être exposés, nous pouvons comprendre que le profil de Noémie n'est que peu enclin à ce que des effets d'empowerment s'opèrent chez elle. De plus, lorsque nous lui avons demandé si elle ou son équipe ont sollicité l'aide de l'association « reliefs »⁴¹ pour monter leur projet, nous avons compris que le profil de l'ensemble des porteurs du projet était loin de celui d'individus nécessitant une aide :

(...) Vous aviez un graphiste, un architecte, un ancien secrétaire d'État, une spécialiste en informatique (...) Là-dessus, on avait toutes les compétences de gens qui, professionnellement, pouvaient monter seuls ce truc sauf qu'ils n'avaient pas le fric puis que ce n'est pas le but. Mais on avait tout, entre les architectes, les machins, les trucs, le réseau de tel à tel, etc.

Noémie ironise même en soulignant que son équipe aurait au contraire pu être celle qui se met à disposition des porteurs de projets pour les aider.

Un second élément apporté par Noémie et nous paraissant être à ce stade tant nouveau qu'important, est le fait que les porteurs de ce projet l'avaient déjà imaginé avant qu'ils ne connaissent l'existence du BP. La mise en place de celui-ci a donc été pour eux une opportunité comme une autre d'obtenir des fonds nécessaires à sa réalisation. Bien que pour l'instant, il semblerait que la participation au BP n'ait été un facteur d'empowerment pour Noémie, nous verrons dans les paragraphes suivants que sa participation a tout de même eu d'autres effets.

Pour plusieurs raisons, Noémie nous a indiqué que si son expérience était à refaire, elle ne participerait pas.⁴² Notre enquêtée se montre en effet critique envers plusieurs points du dispositif lausannois. Sans en présenter la totalité, nous en évoquerons certains des plus pertinents pour notre travail.

Tout d'abord, il semblerait qu'un élément en particulier ait déclenché son « décrochage du projet ». Alors qu'elle trouvait « bien » qu'à la fin du processus elle ait reçu un courriel de la part de la Ville indiquant « qu'ils seraient intéressés par tous les gens qui ont participé pour venir à une discussion, évoquer les points faibles, ce qu'il faut améliorer etc. », Noémie se montre moins enthousiaste lorsqu'elle apprend que l'heure choisie était 10h le matin, un jour de semaine. Elle explique son mécontentement par le fait que « tout le monde travaille à ce moment et qu'ils (la Ville) doivent le savoir ». Il est ainsi mis en évidence que notre enquêtée

⁴¹ L'association « reliefs » est une association mandatée par la Ville de Lausanne afin de procurer une aide dans une ou plusieurs phases du BP aux habitants qui le souhaitent.

⁴² Cet élément renvoie à notre H3, soit, l'hypothèse de l'exit participatif.

pense qu'en réalité, la Ville n'accorde pas beaucoup d'importance aux retours des participants. Par extension, et en analogie à la notion de « greenwashing », ce manque perçu de réelle volonté de recueillir les expériences des participants pousse notre enquêtée à apparenter le BP à du « socialwashing ».⁴³

Noémie souligne également qu'à plusieurs reprises, leurs demandes par courriel ont été laissées sans réponses, ou que la Ville n'ait pas pris en compte leurs souhaits concernant notamment la mise en page de leur projet dans les brochures officielles. Notre enquêtée nous fait également part de nombreux soucis informatiques qui auraient tant entravé le dépôt de projets que la phase de vote. Celle-ci précise en outre que les difficultés ressenties par son équipe, malgré la présence de professionnels de l'informatique au sein de celle-ci, seraient encore davantage ressenties par des populations disposant de moins ressources. Le passage suivant permet de synthétiser et d'illustrer les réticences de notre enquêtée :

(...) Manque de moyens, manque de réflexion profonde, manque de formation des personnes, c'est le truc... on veut se la jouer, alors on se fait une communication d'enfer : dans le journal, la télé, mais ça ne suit pas derrière. Voilà ! C'est pour ça que je vous dis je ne sais pas comment c'est, peut-être qu'ils ont amélioré. Et après quand on nous demande de vouloir améliorer, on nous fout une séance à 10 heures le matin en jour de semaine.

À de nombreuses reprises, Noémie insistait en effet sur la rapidité avec laquelle la 1^{ère} édition a été mise en œuvre, ce qui selon elle pourrait expliquer les quelques manquements qu'elle met en évidence. En addition à ces aspects techniques jugés perfectibles, il y a un autre point que notre enquêtée met en avant dans l'explication de sa déception : celui du manque de représentativité des participants et des votants. D'abord, Noémie soulève à sa façon un point central de notre travail, à savoir, le renforcement à travers la participation au BP du « pouvoir participatif » d'individus déjà pris au jeu :

(...) pour moi ça part d'une excellente idée. Simplement ce qui se passe, ce que j'ai constaté c'est que les personnes qui sont intéressées à ça, ce sont de toute façon celles qui étaient déjà intéressées avant c'est-à-dire on est quand même une petite bourgeoisie plus ou moins, éclairée ou pas, enfin peu importe, ce n'est pas ça la question. Puis en fait, justement on est quand même encore un quartier mixte, mais ce n'est pas eux qui participent il ne faut pas se leurrer là-dessus. Donc ce n'est pas que je ne veux pas participer, je veux participer « avec ».

Lorsque nous avons souhaité savoir à qui renvoie le « eux » en avant dernière phrase, nous avons compris qu'il s'agissait « des autres habitants, les habitants qu'on ne connaît pas, qui sont dans l'immeuble d'en face qui n'est pas du tout un immeuble de gens riches ». Noémie émet cette distinction en raison du fait que la large majorité de ses co-porteurs de projet sont propriétaires et de classe moyenne supérieure comme évoqué plus haut. Rappelons également que Noémie habite (Q2) (voir p.38) qui est un quartier à revenu médian inférieur, mais qui d'une part est le seul quartier à revenu inférieur à avoir remporté un projet au BP, et qui d'autre part est le quartier connaissant le stade de gentrification le plus avancé de la commune, ce qui explique l'hétérogénéité de sa composition sociodémographique.

⁴³ Bien que nous n'ayons pas trouvé de définition du « greenwashing » ou du « socialwashing » faisant consensus, le 1^{er} terme est souvent utilisé par des ONG pour stigmatiser les entreprises qui tentent d'afficher des préoccupations environnementales qu'elles sont loin d'avoir dans leurs pratiques. Par analogie, nous pouvons comprendre que le terme de « socialwashing » vise à pointer certaines considérations sociales mises en avant par des entreprises, ou, en l'occurrence, par des autorités publiques, alors qu'en réalité elles s'en soucient peu, voire pas. L'utilisation de ce néologisme par Noémie est par ailleurs un indicateur de son niveau de politisation et d'information sur les questions militantes et sociales.

En raison de l'absence de certaines catégories sociales du quartier dans la participation au BP, et d'un entre soi jugé trop important, Noémie juge que le BP « n'a pas atteint sa cible », bien qu'elle admette ne pas savoir « comment faire pour que ça atteigne sa cible ».

L'autre point poussant notre enquêtée à se montrer dubitative est à la fois le faible nombre de votes pour les projets, et le fait que ce soient « les copains qui votent » :

(...) Et l'autre chose, le système de la votation pour moi c'est une arnaque totale parce qu'en fait, ça ne veut rien dire quand on a regardé le nombre de votes qu'il y avait, ça ne veut rien dire. Alors, je ne sais pas, ce serait peut-être plus intéressant d'avoir vraiment un jury, représentatif un peu, composé de différentes catégories socio-professionnel qui choisit, ce serait moins hypocrite que cette votation qui n'en était pas une parce qu'en fait, ce sont les copains qui ont voté (...)

Ce dernier extrait d'entretien renvoie à l'une des hypothèses formulées plus tôt dans le travail dans l'explication du succès des porteurs de projets des quartiers moyens et supérieurs. Le réseau des porteurs de projets est en effet significatif dans les chances qu'ont ces derniers d'obtenir les fonds, tel qu'illustré par notre enquêtée. Cet extrait tend également à démontrer que ce sont les catégories sociodémographiques les plus favorisées des quartiers à revenu inférieur qui sont à l'origine des propositions, tel que c'est le cas pour Noémie et son équipe.

Notons pour finir que notre enquêtée suggère qu'un jury représentatif des différentes professions permettrait d'éviter que des effets de copinage se produisent.

Pour toutes les raisons évoquées, notre 1^{ère} enquêtée ne réitérerait pas son expérience si celle-ci était à refaire. Alors qu'avant sa participation, il lui était possible d'élire le Municipal popiste en charge du BP, cette option ne lui est dorénavant plus envisageable. Nous concluons donc l'analyse de cet entretien par confirmer que la participation de Noémie au BP n'a pas été un facteur d'empowerment au vu de son profil sociodémographique, mais plutôt, « d'exit participatif », en raison du manque perçu de « moyens », de « sérieux », et de représentativité tant au niveau des participants que des votants. Désireux d'obtenir des fonds pour un projet dont ils avaient déjà l'intention de le mettre en place, le BP a finalement été pour Noémie et ses co-porteurs une opportunité financière plutôt qu'un outil d'empowerment, de politisation et de montée en compétences.

5.9 Koffi : une participation dépolitisée

Encadré 2 : portrait biographique de Koffi

Koffi a 31 ans. Originaire du Ghana et du Togo où il est né, il est venu s'installer en Suisse à l'âge de 16 ans en même temps que ses 4 frères et sœurs pour rejoindre son père, infirmier lorsqu'il était encore actif. D'abord genevois, Koffi emménage à Lausanne pour ses études à l'EPFL en génie électrique et électronique. Koffi a particulièrement été actif durant ses études puisqu'il a présidé une association internationale d'étudiants, jusqu'à y prendre des responsabilités au niveau national. Il est également président de l'association ayant porté son projet au BP. Aujourd'hui, Koffi occupe la fonction de consultant en finance au sein d'une grande entreprise suisse. En plus d'être abonné à aucun média, Koffi ne regarde jamais la télévision, et s'informe sur l'actualité de façon ponctuelle via Facebook. Bien qu'il n'ait jamais manifesté de sa vie, qu'il n'ait jamais participé à un projet participatif, et qu'il ne soit pas membre d'un parti, Koffi aimerait bien s'engager en politique, comme son père au Togo, « pourquoi pas chez les socialistes ». Possédant la nationalité suisse depuis moins d'une année, Koffi a depuis eu l'occasion de voter lors de la dernière élection communale, et se réjouit d'exercer son droit civique lors des prochaines échéances politiques.

Nous entamons l'analyse de notre second entretien, celui de Koffi. Lauréat de la seconde édition, Koffi a proposé un projet dans le cadre de l'association qu'il préside. L'association, et donc, l'idée du projet, préexistaient à la mise en place du BP à l'instar de Noémie. En effet, au moment d'entendre parler du BP, Koffi et ses co-porteurs avaient déjà sollicité l'aide de plusieurs acteurs publics et privés, tels que le Bureau lausannois pour les immigrants, « le service

de la culture », ou Nestlé. Lorsque nous avons souhaité connaître les raisons motivant la participation de Koffi et de son association au BP, celui-ci nous a répondu de façon simple et évidente que c'est « pour l'argent ». Par ailleurs, Koffi admet avoir pendant longtemps hésité à postuler en raison du manque d'affiliation entre leur projet et un quartier en particulier :

(...) On est juste un groupe de potes qui a créé une association et puis qui veut faire un festival. Donc, on s'est dit : « ce n'est pas aussi clair que ça donc postulons et voyons ce qui se passe. » Mais on ne comptait vraiment pas là-dessus.

Cet extrait indique également que les liens entre les membres de l'association lauréate étaient déjà constitués avant la création de celle-ci. En effet, tous les membres se sont connus lors de leurs études à l'EPFL, et étaient déjà actifs au sein de la même association estudiantine. Nous comprenons ainsi que le profil de Koffi et de ses co-porteurs est plutôt similaire, dans la mesure où parmi ceux-ci se trouvent des diplômés en génie informatique, en système de communication, en génie civil et en microtechnique. C'est en raison de ces compétences diverses et multiples que Koffi justifie le non-recours à l'association « reliefs » :

(...) on était techniquement suffisant pour piloter un projet et puis apprendre sur le tas, parce que si on amène « reliefs » ils vont avoir leurs expériences qu'ils vont nous imposer. Nous, on a notre fonctionnement qui est très ingénieur EPF donc je pense qu'on peut s'en sortir. On verra à la fin, mais pour l'instant on s'en sort pas mal. À mon avis, on n'en a pas trop besoin. Mais ils seront là si jamais.

De plus, à l'image de Noémie, la participation de Koffi au BP s'inscrit au sein d'une conception agissante plutôt que discursive du militantisme. Voici ce que notre enquête rétorqua pour justifier le fait qu'il n'ait jamais pris part à une manifestation :

Moi je préfère agir que, je ne sais pas... Là, par exemple, le festival que je compte créer c'était aussi pour rassembler toutes ces cultures qui sont là, mais qui ne s'unissent pas. (...) Et du coup, au lieu d'aller commencer à marcher dans la rue en disant : « on n'est pas uni », je préfère agir, en fait, je veux voir ce que ça peut donner. En gros, ça, c'est l'exemple. Deuxième exemple, c'est quoi ? C'est aussi lié au racisme, ou justement aller marcher dans la rue pour prôner, moi je préfère du coup écrire un livre et exprimer mes besoins, comment je vois la chose et tout. Ça, c'est un autre projet que je compte concrétiser, je ne sais pas encore quand. Donc en gros, voilà, je préfère ne pas marcher, mais je préfère agir différemment.

Ce dernier extrait suggère que la participation au BP, conformément aux objectifs mis en avant, peut se comprendre comme une forme nouvelle et/ou différente d'expression politique, civique et militante. Toutefois, au vu de l'important engagement préalable de Koffi au sein du monde associatif, et de sa pratique du vote, la participation au BP s'inscrit au sein d'un continuum de pratiques, et n'est donc en rien un facteur d'empowerment pour notre enquêté. De plus, aux yeux de Koffi, la mise en place du BP paraît totalement déconnectée du jeu politique. Contrairement à Noémie, Koffi ignore tout du fonctionnement communal et municipal, et perçoit « la Ville » comme étant une entité apolitique, impersonnelle et à part entière, ayant de sa propre compétence et de sa propre volonté proposé un BP. Ainsi, cette faible capacité de mise en relation entre les *politics*, qui sous-tendent la mise en place d'un BP à Lausanne, et les *policies*⁴⁴, ici incarnée par le BP, empêche la survenue d'effets (a)politiques, et nous pousse plutôt à conclure à une participation entièrement dépolitisée de notre deuxième enquêté. Dès lors, bien que Koffi soit l'un des seuls de nos enquêtés à ne pas être originaire de Suisse, le milieu dont il est issu, son haut niveau d'étude, sa profession, son important engagement

⁴⁴ Leca (2012) distingue 3 sous-champs de la science politique : « *politics, policy, polity* ». « *Politics* » renvoie à la compétition politique entre élus, « *policy* » aux offres de politiques publiques, et « *polity* » au système d'organisation et de gouvernance.

associatif préalable ainsi que sa participation dépolitisée nous poussent à conclure à une inanité des effets, tant au niveau du renforcement de son pouvoir d'agir que du point de vue d'une montée en compétences.

5.10 Doris et Alberto : des académiques hyperactifs

Nous abordons maintenant notre 4^{ème} entretien. Bien que nous ayons pris contact et convenu d'un rendez-vous avec une seule personne, celle-ci s'est présentée à nous accompagnée de son conjoint, qui porta lui aussi le projet. Nous avons donc posé les mêmes questions aux deux enquêtés. Dans notre analyse, nous exposerons seulement les réponses de notre personne de contact, Doris, lorsque celles-ci ne sont pas différentes de celles de son conjoint.

Encadré 3 : portrait biographique de Doris et d'Alberto

Doris a 41 ans. Luxembourgeoise, mais née en Allemagne de parents indépendants dans le textile, elle est installée en Suisse depuis 2006. Venue pour y effectuer un second master, elle y restera pour une thèse de doctorat en biologie, qu'elle termina avec succès en 2012. Depuis, elle effectua un nombre important d'aller-retours entre la Suisse et différents pays pour ses recherches. Ce n'est que depuis 2018 que Doris est à nouveau installée en Suisse, travaillant cette fois au compte de l'office fédéral de la statistique. Bien qu'elle n'ait pas la nationalité suisse, Doris admet « s'assurer que les gens autour d'elle votent ». Membre de plusieurs associations, Doris a l'habitude de manifester, comme elle a pu le faire lorsqu'elle était en France contre l'élection de Marine Le Pen au 2^{ème} tour. Elle explique finalement son non-engagement au sein d'un parti par le fait qu'elle préfère « passer par l'action ». Quant à son conjoint de 41 ans, Alberto, celui-ci est né en Suisse, au Tessin. Lui aussi est venu s'installer à Lausanne pour ses études à l'EPFL en 1998. Après avoir obtenu son titre de docteur en 2007, Alberto est resté à l'EPFL pour travailler au sein d'un laboratoire de robotique. Bien qu'il n'ait jamais manifesté, Alberto use de son droit de vote de façon systématique depuis qu'il a l'âge de 18 ans. Ne possédant pas de télévision chez eux, le couple s'informe de manière quotidienne, notamment par le moyen d'un abonnement au journal « Le Temps ».

Doris a été le moteur de leur projet lauréat. C'est en effet elle qui, après s'être demandé comment faire en sorte que les gens du quartier aient davantage envie de « se rencontrer, se balader, de créer des liens », eut l'idée « de fleurir et de verdir le quartier ». Sans trop attendre, Doris sollicita Alberto, et les deux se sont mis à placarder des affiches et à organiser les premières rencontres entre habitants, qui constitueront les prémices de l'association lauréate. Nous comprenons ainsi que tout comme pour Noémie et Koffi, l'idée du projet ainsi que l'association précédaient la mise en place du BP. Dans le cas de Doris, ce dernier a toutefois été un accélérateur pour passer de réunions informelles à la formation d'une association de quartier. De plus, Doris admet avoir déjà entrepris des démarches auprès du service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, avant l'existence du BP. Accompagnée de certains des collaborateurs du service, des promenades dans le quartier ont eu lieu afin de repérer les emplacements pouvant accueillir un jardin.

À l'image de nos 2 premiers enquêtés, Doris et Alberto n'ont pas sollicité l'aide de l'association « reliefs ». Lorsque nous avons souhaité en connaître les raisons, ces derniers nous ont laissé comprendre que leurs compétences étaient largement suffisantes pour mener à bien leur projet :

(...) Après, je veux dire, on vient d'un milieu où on a fait des doctorats. Et j'ai déjà vu et travaillé dans la recherche. Faire des projets, je savais comment on fait un projet et puis pour moi, c'était juste là, ok. Ces questions, c'est facile comparé à un projet de demande de fonds académique.

Doris ajoute néanmoins que sans ses compétences et son expérience, le dépôt de projet peut effectivement représenter un coût d'entrée élevé pour certains individus :

(...) Disons, je pense, sans formation universitaire ou sans expérience, mais même si je n'avais pas fait déjà des projets, des demandes de projet dans le milieu académique où il y a un peu les mêmes structures, pas identiques mais on sait un peu ce qu'ils attendent et comment il faut le faire, ça aurait été beaucoup plus difficile.

Nos enquêtés pointent une 2^{ème} difficulté qu'ils ont cette fois vécue. Tous deux s'accordent sur le manque de coordination entre les divers services communaux, qui complexifie les échanges entre les porteurs de projets et l'administration. En interagissant pour leur projet avec différents services tels que celui des parcs et domaines, des routes et de la mobilité ou de l'urbanisme, ils se sont aperçus que ces derniers n'étaient pas tous au courant de l'existence du BP. Bien que nos enquêtés ne militent pas en faveur d'une centralisation complète de l'administration, ceux-ci auraient souhaité « avoir qu'un seul interlocuteur et que les services communiquent entre eux au moins pour être d'accords ». Malgré ces aspects, les deux académiques se montrent très satisfaits de leur expérience, et souhaitent même à nouveau proposer un projet lors de la 3^{ème} édition. Nous avons également pu voir à travers ces éléments que les deux enquêtés disposent d'une très grande connaissance du fonctionnement politique et administratif de la Ville, ceux-ci ayant à plusieurs reprises mentionné le nom de plusieurs municipaux en fonction.

Les deux enquêtés sont membres d'un nombre important d'associations, telles que l'ATE Vaud, Pro Natura Vaud, toastmasters, la Rega, electrosuisse, ou encore Club Alpin suisse. Ils étaient également actifs au sein d'autres associations dans le passé. En revanche, ceux-ci semblent ne jamais avoir été séduits par un engagement au sein d'un parti politique. En plus de souligner que les partis peuvent « mettre en case et enlever la liberté », Doris met en avant des explications qui rappellent celles de Noémie et de Koffi :

(...) Je ne trouve pas que c'est forcément le moyen le plus efficace de s'exprimer. Je préfère passer par l'action, faire quelque chose de concret qui change plutôt que juste dire que je ne suis pas content. Donc plutôt utiliser mes mains.

Nous retrouvons donc la même distinction ainsi que la même volonté « d'agir » directement sur « ce qui ne va pas », rendue possible par le BP, plutôt que de « parler », comme ce serait le cas au travers d'un engagement en politique.

Il ressort finalement de notre entretien avec Doris et Alberto que leur participation au BP s'apparente moins à une expérience transformatrice qu'à une opportunité de financer un projet leur tenant à cœur. En effet, l'encadré 3 ainsi que les éléments évoqués permettent d'entrevoir à la fois leur haut niveau d'études et de compétences, mais aussi, leur capacité et son exercice à s'exprimer par le moyen de différents canaux (vote, manifestation, engagement associatif, sollicitation de l'administration). À l'image des premiers entretiens, celui-ci ne nous permet donc pas de conclure à l'empowerment de Doris et d'Alessandro. Au contraire, il semblerait qu'une tendance se dégage déjà à ce stade : plutôt que de faire émerger de nouvelles idées et d'inclure les « exclus » traditionnels, le BP constituerait en réalité une opportunité de financement de projets déjà imaginés. Mais aussi, il semblerait que dans les 3 cas, la participation au BP représente aux yeux des participants une (nouvelle) façon, davantage concrète que l'engagement politique, de mettre en action leur préoccupations, voire, leur militantisme. En ce sens, le faible engagement politique des participants sondés mis en avant dans le tableau 6 en page 57 peut être mieux appréhendé. Ces quelques conclusions préliminaires demeurent toutefois sujettes à validation, à l'aide des entretiens suivants.

5.11 Zaynab : du participatif avant l'heure

Encadré 4 : portrait biographique de Zaynab

Née au Maroc, Zaynab a 56 ans. En 1990, alors qu'elle est âgée de 25 ans, elle décide de quitter son pays pour rejoindre la Suisse, afin de poursuivre ses études universitaires en biologie. Cette fille d'enseignants militants socialistes est mariée à un professeur de physique exerçant dans une haute école. Maman d'une fille de 18 ans, Zaynab est une grande habituée de la participation. Elle est en effet l'un des membres fondateurs de l'association lauréate, qui « depuis toujours » fonctionne sur le mode participatif. De nationalité suisse, Zaynab est membre du parti socialiste lausannois depuis 2012, et ne manque pas de prendre part à la moindre échéance électorale depuis sa naturalisation.

Nous poursuivons l'analyse des entretiens par celui de Zaynab. Tout d'abord, nous comprenons que Zaynab est une figure très active du tissu associatif lausannois. Ayant proposé un projet lors de la 1^{ère} édition, ce n'est qu'à la seconde tentative qu'elle réussit à obtenir les fonds, au travers de l'association dont elle est l'une des fondatrices. Créée en 2016, l'association de quartier a par ailleurs toujours fonctionné sur le mode participatif relate notre enquêtée. En outre, elle entendit parler du BP pour la 1^{ère} fois lors d'une séance avec le Municipal en charge du dispositif :

(...) dans ma tête, il y avait déjà ce projet de créer cette association qui est basée sur le mode participatif. Pendant que ça murissait et pendant que c'était en train de se créer, j'ai entendu parler d'une conférence en 2016 à Pôle Sud où Monsieur David Payot qui avait invité quelqu'un de France et de Zurich – je crois - où ils ont parlé de ce que c'est que la participation et tout ça. Voilà ! Nous, c'était notre créneau, c'était cette base-là sans savoir qu'il va y avoir un BP qui va arriver. Nous, nous étions déjà sur ce créneau-là. Donc, comment ensemble on peut créer des choses, des activités, et que chacun apporte ce qu'il sait faire, le partage s'il a envie ou le transmet.

Nous comprenons ainsi que l'expérience de notre enquêtée n'est en rien nouvelle. Au contraire, celle-ci paraît être familière et insérée dans des réseaux associatifs, rendant possible une certaine proximité avec le personnel administratif et politique. En effet, Zaynab nous indique qu'avant l'obtention des fonds souhaités, de nombreuses demandes de subventions ont été soumises à la Ville. Ainsi, il semblerait qu'à l'instar des précédents enquêtés, l'idée du projet ainsi que l'existence de l'association lauréate précèdent la mise en place du BP, et que la participation à celui-ci relève uniquement d'un besoin de financement :

Donc, pour qu'on puisse pérenniser certaines activités il faut un financement. Sinon on ne pourra pas et on fait juste au compte-gouttes et quand on peut. (...) On est obligé si on n'a pas de subvention de limiter les activités et c'est au grand regret des gens qui aiment et qui viennent parce qu'un des buts de l'association c'est de pousser les gens à sortir et de lutter contre l'isolement. (...) Et quand on est bénévoles : deux ou trois, on n'a pas des forces énormes. Vraiment le BP ça nous donne une bonne bouffée d'oxygène pour maintenir déjà certaines activités que nous avons. (...) Avant, on demandait des dons, on faisait des ventes et on envoyait des demandes de subvention ou d'aide à la commune, quelquefois ils répondent – certains -, d'autres répondent à chaque fois et avec des petits montants, on a eu des soutiens quand même de la Ville de Lausanne.

Bien qu'elle soit la seule de nos enquêtés à s'être rendue, par curiosité, à l'une des permanences offertes par l'association « reliefs », Zaynab, dont l'emploi du temps est exclusivement consacré à ses activités associatives, a une connaissance particulièrement développée du fonctionnement communal. De plus, celle-ci nourrit une conception dans laquelle « société civile » et monde politique sont « des bouts d'une même chaîne », ce qui légitime selon elle les nombreuses sollicitations « des politiques » :

Disons que moi je vois qu'on peut travailler ensemble. Chacun a sa bulle, mais nous on est les gens du terrain, et eux je pense qu'ils se basent quand même sur le terrain pour aller de l'avant dans leur décision ou pour décider ou pas, ou pour améliorer. On est un bout de la chaîne, voilà ! Donc, c'est pour ça qu'on est à l'aise d'aller vers eux, de faire monter l'information, de ce qu'il y a sur le terrain, de ce qu'on aimerait, de ce qui nous fâche.

En ajout de son activité associative, Zaynab, à l'instar de ses parents, est également membre du parti socialiste lausannois depuis 2012. Cette dernière est à ce titre la seule parmi nos enquêtés à être affiliée de la sorte à un parti. Bien qu'elle ait été active par le passé, allant jusqu'à « amender à plusieurs reprises les programmes de législatures », son emploi du temps ne lui permet pas de se consacrer davantage à la politique. Usant de son droit de vote depuis qu'elle en a le droit, Zaynab manifeste de manière « sporadique », arguant que « militer, pour elle, c'est militer porte-à-porte, dans son quartier ». À l'image de tous les enquêtés jusqu'à présent, Zaynab semble insister sur sa préférence à « agir directement » par le biais d'actions, tel qu'il est possible au travers de sa participation au BP.

Nous pouvons ainsi voir, tant à l'aide de l'encadré 4 que de certains extraits d'entretiens, qu'une fois encore le BP n'a nullement été un facteur d'empowerment. En effet, Zaynab provient d'une famille relativement politisée de la classe moyenne marocaine. Puis, sa trajectoire en Suisse, marquée par de nombreux engagements politiques et surtout associatifs, lui a permis de bénéficier d'un certain capital social, qu'elle n'hésite pas à régulièrement déployer dans le cadre de son association. Finalement, la participation au BP a là aussi été motivée par la possibilité de financer certaines activités, dont certaines étaient déjà entamées. En ce sens, si le BP n'est pas à même d'inclure de nouveaux entrants, il semblerait à ce stade qu'il permette de renforcer le pouvoir d'agir d'individus et de groupes agissant déjà bien avant la mise en place de celui-ci.

5.12 Nicoline : une expérience « win-win »

Encadré 5 : portrait biographique de Nicoline

Nicoline a 30 ans. Née en Valais où ses parents étaient propriétaires d'un bar, elle est venue s'installer à Lausanne pour ses études de science politique il y a maintenant 9 ans. Nicoline est désormais chargée de programme dans une ONG. Dans le cadre de son travail, et parfois en dehors, il lui arrive d'animer des ateliers sur le climat. Toujours pour le climat, et pour la cause féministe, Nicoline manifeste de façon régulière. En parallèle de son militantisme, Nicoline passe également par la voie institutionnelle puisqu'elle vote dès qu'un scrutin ou une élection se présente. Malgré cela, elle n'est pas membre d'un parti politique. Finalement, notre enquêtée est une abonnée de plusieurs revues, telles que « la revue durable ».

Pour commencer, tout comme les enquêtés que nous avons présenté jusqu'à maintenant, Nicoline n'était d'une part pas au courant de l'existence de l'association « reliefs », mais surtout, au moment de la mise en place du BP, Nicoline était déjà insérée dans un groupe qui avait l'idée de développer le projet en question, lauréat de la 1^{ère} édition. Il semblerait que le BP ait été mis en place au moment précis où Nicoline et son groupe étaient à la recherche de fonds. C'est donc sans surprise que lorsque nous demandons à Nicoline les raisons pour lesquelles elle a déposé un projet, l'aspect pécuniaire soit largement mis en avant :

On savait qu'on voulait monter ça. C'est à peu près pile à ce moment-là qu'il y avait les publicités, genre dans le bus, qu'il y avait le BP. (...) Le projet, on voulait qu'il se fasse. On a vu qu'il y avait un moyen d'avoir un coup de main, nous on avait zéro ressource, on n'avait rien. On était juste tous bénévoles donc c'était quand même un très bon timing. (...) Donc oui, c'était beaucoup financier parce qu'on n'avait vraiment rien et puis, on savait qu'on avait besoin d'un local, qu'on avait besoin peut-être ce serait bien plus tard un employé ou une employée, d'avoir des objets, même le site internet. Il y avait besoin d'argent.

Cette arrivée soudaine et inattendue de fonds a toutefois ses revers aux yeux de notre enquêtée. Soudaine car Nicole admet qu'elle et son équipe étaient incertains de répondre aux critères imposés par le dispositif lausannois, à savoir, que les projets doivent s'inscrire à l'échelle des quartiers. Il est vrai que leur projet, une bibliothèque d'objet, est moins voué à être utilisé par les habitants d'un quartier en particulier que par l'ensemble des habitants lausannois. De plus, certains des membres porteurs du projet, à l'image de notre enquêtée, ne résident pas même sur le territoire communal.

En outre, le premier des revers sur lequel notre enquêtée revient tient à la difficulté de faire perdurer les projets sans soutien supplémentaire, une fois l'épuisement des fonds obtenus :

En fait, le BP est comme il est, mais c'est un peu des cacahuètes dorées genre c'est hyper cool, tu sais ça donne une impulsion, mais ce qui est dur c'est vraiment la durée en fait, et là, il n'y a pas trop d'appui. Le BP c'est comme un tremplin, mais après tu es un peu perdu. Peut-être un plus pour le BP ce serait d'être plus sur le long terme.

Deuxièmement, notre enquêtée évoque l'aspect « instrumental » du BP, d'abord en raison de la « faiblesse » des montants mis au concours, mais aussi en raison du manque d'accompagnement mis en évidence ci-dessus :

(...) est-ce qu'ils ne font pas un peu trop de communication dans le sens où justement, on sait que ce n'est pas grand-chose pour eux 20'000 francs et que justement nous après on est un peu lâché dans la nature comme ça. (...) Donc oui, j'ai l'impression que pour eux c'est vraiment un coup de communication, vraiment.

Malgré ces remarques, notre enquêtée participerait à nouveau si c'était à refaire et ne regrette en rien sa participation. Bien qu'il soit possible que la mise en place du BP soit un moyen « regrettable » de communication aux yeux de Nicoline, le besoin d'argent pour financer leur projet permet de dépasser cette réticence, dès lors que leur relation avec la Ville s'apparente à une relation gagnant-gagnant :

(...) mais nous on l'a pris tu vois puis on l'a pris pour nous aussi, mais c'est sûr que ce n'est pas ça qui fait vivre le projet, ça, c'est sûr - sauf si ce sont des projets à courte durée - c'est un tout petit bout, mais ce n'est pas ça qui fait vivre. Voilà. Nous, de toute façon on prend parce qu'on n'a tellement rien. Donc évidemment qu'on va prendre.

Mais aussi, pour justifier une nouvelle participation, Nicoline introduit un second élément : celui de la légitimité des projets. En opposition à la mise en place de projets associatifs de façon indépendante, les projets lauréats du BP auraient comme avantage selon notre enquêtée d'avoir été plébiscités par les citoyens, ce qui tendrait à prouver que leur survenue répond à une demande, et qui par extension, « prouve la légitimité du projet ».

Pour finir, possiblement en raison de son domaine d'études et de travail, notre enquêtée mobilise à plusieurs reprises le concept d'empowerment, pour indiquer que la participation au BP peut en effet être un facteur d'augmentation du pouvoir d'agir de certains individus. Toutefois, elle admet que cette montée en compétence ne s'applique pas pour elle, en raison du nombre important de fois où elle a été amenée à mettre en place des projets, dans le cadre de son travail ou dans le milieu associatif :

(...) je pense que ça peut aider des gens qui ont des projets à se dire c'est possible. Et en fait, une fois qu'on commence un projet, on se rend compte que ce n'est pas si compliqué et pour le reste de sa vie, ça peut aider d'en avoir fait un. Si on en a déjà fait, je ne pense pas que ça change grand-chose, mais pour des gens qui ne connaissent pas ça peut donner de la confiance.

Au vu de ce qui a été exposé, nous comprenons que le profil ainsi que l'expérience de Nicoline n'étaient peu à même de produire des effets d'empowerment. Politisée, notre enquêtée est capable de produire une réflexion sur les enjeux tant du côté des gouvernants que des participants du BP. À ce titre, reconnaissant que le BP puisse « changer certaines personnes », elle s'auto-exclut aisément de ces dernières, elle qui dispose d'une certaine expérience dans la gestion et mise en place de projets associatifs. À l'image de tous les enquêtés jusqu'à présent, l'idée du projet de Nicoline et de son équipe précédait la mise en place du BP, et leur participation était uniquement motivée par la nécessité d'obtenir un financement. En ce sens, le BP semble encore une fois permettre la concrétisation de projets ainsi que la consolidation du champ associatif lausannois, plutôt que la participation des « exclus » traditionnels.

5.13 Karen : un besoin de fonds qui efface la déception

Encadré 6 : portrait biographique de Karen

Karen a 30 ans. Après être né et avoir grandi au sein d'une commune limitrophe de Lausanne, Karen a déménagé il y a peu dans le gros-de-Vaud pour être « plus proche de la forêt ». Fille d'un père dentiste et d'une mère bibliothécaire désormais tous deux retraités mais travaillant toujours de façon bénévole, Karen est indépendante, et vit grâce à la création de jardins en permaculture. Active au sein de nombreux collectifs dont certains qu'elle a créés, Karen n'est membre d'aucun parti politique. En revanche, celle-ci manifeste depuis petite, notamment avec ses parents. « À gauche, voire très à gauche » politiquement, Karen avoue ne pas s'informer sur l'actualité, elle qui préfère s'instruire sur des thématiques spécifiques, telles que l'écologie.

Tout d'abord, à l'instar de nombreux de nos enquêtés, la création du collectif dont est membre Karen et qui a porté le projet, précède celle du BP. Tout comme pour Nicoline et son équipe, Karen admet volontiers que la raison de leur participation était motivée par les sommes mises au concours, mais également, par une envie d'accélérer la concrétisation de leur projet :

C'était juste l'opportunité de pouvoir avoir un vrai projet, d'avoir un budget. (...) Parce qu'on avait ce projet de serre et on n'avait pas d'argent. Et comme on voulait l'implanter au centre de Lausanne, on avait besoin de l'autorisation de tous les services, donc autant participer à un concours communal pour avoir déjà l'autorisation, un premier tri on va dire, pour aller plus loin dans le projet.

De plus, Karen ne se distingue pas de nos autres enquêtés lorsqu'elle nous fait part de sa non-nécessité à recourir au soutien proposé par l'association « reliefs » au vu des compétences et des différents métiers exercés par ses collègues :

Alors, il y en a une qui travaille pour « Green Peace ». Il y en a un qui est travailleur social de rue dans le canton de Vaud, une elle fait des études en podologie, il y a un ingénieur électricien, un architecte, un qui était dans une maison d'édition, maintenant il a tout plaqué, une urbaniste. C'est assez varié. Et un informaticien, enfin, voilà !

Le second élément que nous retrouvons tant chez Karen que chez la plupart de nos enquêtés est le besoin d'agir de façon directe sur les problématiques perçues, plutôt qu'au travers d'un engagement en politique, et ce malgré une connaissance vaste des institutions. Karen se dit en effet être « déçue des politiciens et politiciennes » :

Je n'aime pas la politique. Ce n'est vraiment pas mon truc. **Pourquoi ?** Parce que je crois que j'ai été assez déçue en fait, des politiciens, politicienne et puis dans ma famille, on manifeste beaucoup donc j'ai fait plus de manifestations pour montrer, en tout cas, mon avis politique. Mais je trouve qu'il y a beaucoup de discours et puis finalement je suis vraiment déçue qu'ils ne fassent rien, surtout au niveau écologique. Je suis vraiment déçue.

Sa déception de la chose politique se retrouve renforcée à la suite de sa participation au BP, en raison de certains aspects évoqués lors du précédent entretien. Karen rejoint en effet Noémie et

Nicoline lorsqu'elle avance que la mise en place du BP s'apparente à du « social washing ». Cette remarque découle du fait qu'à de nombreuses reprises, Karen a senti que la marge de manœuvre ainsi que l'indépendance dont elle et ses co-porteurs bénéficiaient, étaient limitées par un cadrage précis dans lequel il était nécessaire que le projet s'inscrive :

Franchement, des fois, j'ai l'impression que ce genre d'action c'est un peu du « social washing ». On fait, genre on est ouvert et puis on donne la possibilité - il y a quand même de l'argent, moi je suis bien consciente et reconnaissante de ça - mais il ne faut quand même pas dépasser les bornes, il faut rester dans un cadre bien précis. Voilà ! Je trouve que ce n'est pas 100% authentique. **Pourquoi ?** Parce que nous on le voit avec notre projet, on est quand même très formaté. On peut faire ça, on peut amener de l'agriculture en ville, mais pas trop : il ne faut pas non plus embêter les voitures, il ne faut pas non plus être trop différents d'autres projets. Mettre un bac sur un trottoir, ça, ça va ; mais il faut que ça soit bien cultivé quand même parce qu'il y a du passage, les gens ne veulent pas voir des choses moches, comme de la consoude peut-être.

Les enjeux liés à la communication politique autour du BP reviennent également dans l'entretien de Karen. Celle-ci nous apprend à ce sujet qu'en dépit que leur projet ait passé les examens de faisabilité inhérents au concours, et qu'il ait été choisi par les votes des habitants, il est possible qu'il ne soit en fait jamais réalisé pour des raisons techniques. Ajouté à cela, notre enquêtée soulève les nombreuses difficultés rencontrées lors de son expérience, telles que la nécessité d'obtenir l'aval de plusieurs services n'étant pas nécessairement coordonnés entre eux, ou de la lenteur de l'administration. Pour ces raisons, notre enquêtée s'interroge sur les véritables intentions de la Ville qui sous-tendent la mise en place du BP :

(...) Des fois, c'est un peu une intuition que j'ai. On verra la réponse du service de la mobilité. Mais, franchement, on nous a déjà avertis qu'il y aura assez peu de chance que ça soit accepté, et je trouve que c'est malhonnête de leur part, de proposer ça et justement comme tu dis d'être d'ores et déjà pré-trié et puis en fait, non. (...) Il y a une première sélection donc je pense qu'ils ont vu que ce projet il fallait le mettre dans Lausanne, c'était notre but que ça soit dans la ville, et on a gagné puis maintenant on embête tout le monde parce qu'on veut prendre les places de parc, parce que c'est peut-être trop dangereux au centre comme ça. C'est juste pour faire : « Regardez la ville de Lausanne, elle a organisé tout ce concours, elle a de magnifiques projets de serre urbaine », c'est de la « comm. ».

Malgré ces remarques, tout comme notre précédente enquêtée, Karen participerait à nouveau, et ce pour l'obtention des fonds. À notre sens, ceci prouve une fois de plus la large dépolitisation du dispositif, s'apparentant davantage à un sponsor financier, qu'à un outil de démocratisation du pouvoir induisant une expérience transformatrice des participants.

Quant à Karen, bien que nous soyons proches de pouvoir conclure à son « exit participatif » en raison des nombreuses critiques formulées, l'entretien a une nouvelle fois démontré l'inanité des effets chez notre participante, au vu du milieu dont elle provient, de ses compétences politiques et de son fort engagement associatif et militant.

5.14 Jonathan : anarchiste écologiste

Encadré 7 : portrait biographique de Jonathan

Jonathan a 32 ans. Né dans le canton de Neuchâtel, c'est à 20 ans qu'il est venu s'installer à Lausanne, pour des études à l'EPFL qu'il ne terminera pas. Ce trentenaire se décrivant comme étant apolitique et anarchiste à la Kropotkine ne travaille ni en tant que salarié ni comme indépendant, par choix, et ce pour des raisons notamment environnementales. Son emploi du temps est ainsi principalement dédié à l'association lauréate du BP, qu'il a lui-même créée. Jonathan est également membre d'autres associations qui défendent principalement la cause environnementale. Bien qu'il ait été élevé par des parents d'extrême gauche, Jonathan vote désormais blanc lorsqu'il en l'occasion, en raison d'un sentiment trop fréquent de ne pas avoir été écouté. Croyant davantage au choix responsable qu'au mode d'action manifestant qu'il a déjà pratiqué par le passé, il n'a jamais conduit de voiture, ne prend pas l'avion et voyage à vélo. Grand lecteur des écrits d'Aristote et de Machiavel, Jonathan n'est finalement abonné à aucun média et n'est pas présent sur les réseaux sociaux.

Pour commencer, de la même façon que pour les autres enquêtés, Jonathan avait l'idée de son projet avant qu'il apprenne l'existence du BP. C'est au travers d'une rencontre avec un apiculteur qu'il avait contacté pour son projet qu'il apprit l'existence de cette possibilité de financement. N'ayant pas été pressé de mettre en place son projet, Jonathan admet que la prise de connaissance du concours a été accélérateur pour lui et son équipe, dès lors qu'il fallait soumettre un projet précis dans les délais pour espérer figurer parmi les candidats. Nous comprenons ainsi sans trop de difficulté que la raison pour laquelle Jonathan a participé au concours se trouve dans l'espoir d'obtenir un financement. Par ailleurs, au moment de postuler au BP, notre enquêté avait déjà soumis plusieurs demandes d'obtention de fonds à différents acteurs publics et privés, sans succès :

(...) c'est un bon moyen d'accélérer les choses, principalement pour l'argent, pour trouver des fonds, parce on avait justement cette idée d'association et pour acheter des ruches bah il faut certains investissements, voilà. C'était pour financer cette idée. Mais on a fait cette postulation en complément d'autres postulations, c.-à-d. que j'ai demandé de l'argent à la confédération, au detec⁴⁵, et du coup eux ils nous ont refusé le financement, et on a demandé aussi à la loterie romande, pour s'assurer d'obtenir un financement, un moyen.

À ce titre, après avoir essuyé un refus de la part de l'administration fédérale, Jonathan nous avoue avoir « épiluché les budgets de la confédération » afin de comprendre les motifs du refus et de « voir où est-ce que l'argent est alloué ». Pas très loin de s'en excuser, Jonathan nous apprend qu'il n'a également pas sollicité l'aide de l'association « reliefs », et l'explique par certaines compétences dont il jouit et qui sont utiles au dépôt de projet.

Dans le sillage de la majorité de nos enquêtés, Jonathan exprime de manière encore plus prononcée sa préférence envers « l'action » plutôt que le discours et/ou la politique. Tel qu'illustré par l'encadré 7, les convictions de Jonathan se traduisent par certains désengagements plutôt forts, tels que le fait de ne jamais avoir travaillé en tant que salarié. En raison de son attachement au « faire », celui-ci loue certaines vertus qu'exercerait le BP :

Le BP c'est bien parce que ça incite les gens à faire les choses. Les débats c'est bien joli, mais il y a toujours ces problèmes démagogiques.

En ce sens, et ce malgré qu'il ait à plusieurs reprises manifesté dans son parcours, Jonathan estime que la manifestation « est un outil dont on se sert pour calmer les gens et qui ne mène nulle part ». Globalement satisfait de son expérience qui selon lui est « d'une portée plutôt personnelle que politique », Jonathan souligne tout de même certains points qu'il juge perfectibles, et qui le laissent dans une certaine mesure dubitatif. Sur un plan plus abstrait, notre enquêté met en exergue le caractère « démagogique » du BP qui s'expliquerait par « la responsabilisation du peuple ». Puis, celui-ci revient sur un élément davantage concret, à savoir, son incompréhension quant au temps d'affichage des affiches publicitaires, qui n'auraient vraisemblablement pas été affichées en même temps que la phase de vote.

Nous comprenons finalement que le profil de Jonathan se distingue sous certains égards de celui des enquêtés que nous avons présentés jusqu'à maintenant. D'abord, celui-ci, à l'inverse de l'entier de nos enquêtés, n'est pas diplômé du supérieur. Puis, mu par des valeurs anarchistes et écologistes, celui-ci n'exerce aucune profession. Ainsi pourrions-nous conclure que le BP ait finalement fait participer un individu *disempowered*. Mais ce serait d'abord d'omettre les raisons ainsi que les conditions ayant conduit notre enquêté à cette situation, puis de faire fi des

⁴⁵ Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

larges compétences associatives et politiques dont bénéficie notre enquêté. En effet, tel que nous venons de le souligner, c'est de façon pleinement consciente, réfléchi et souhaitée que notre enquêté vit ainsi. Mais aussi, nous avons pu voir qu'en dehors de ses caractéristiques sociodémographiques, Jonathan est très actif au sein du champ associatif. Ajouté à son grand niveau de connaissance et à sa familiarité du fonctionnement politique suisse, il devient donc difficile de conclure à son empowerment à la suite de sa participation au BP.

5.15 Patrick : une figure idéal-typique du participant

Encadré 8 : portrait biographique de Patrick

Âgé de 40 ans, Patrick est venu s'installer à Lausanne depuis la France il y a maintenant 17 ans. Venu pour terminer ses études d'urbanisme, il travaille désormais au sein d'une coopérative de logement. Président de l'association de quartier qui a porté le projet, Patrick est un actif de la vie associative et politique. En plus d'être engagé au sein de nombreuses associations telles que l'ATE Vaud ou Pro Vélo Lausanne, Patrick est membre des verts lausannois, dont il a été l'un des candidats aux dernières élections communales. Votant depuis qu'il en détient le droit, Patrick manifeste également de manière régulière, en particulier pour le climat, depuis une prise de conscience environnementale qu'il situe à 2018. Patrick est finalement abonné au journal « Le Temps » ainsi qu'au « 24 Heures », et s'informe quotidiennement sur l'actualité.

Nous abordons maintenant notre dernier entretien, celui de Patrick. Tel que le suggère le sous-titre 5.15 ci-dessus, Patrick est un habitué du mode participatif. Étant fréquemment amené à mobiliser certains moyens participatifs dans le cadre de sa profession et de sa fonction de président de l'association de quartier, ce n'est pas moins de 4 projets qui ont été déposés par notre enquêté dans le cadre du BP, dont 3 ont été lauréats. C'est par ailleurs par l'intermédiaire d'un membre de l'association qu'il apprit pour la 1^{ère} fois l'existence du BP. Nous comprenons également que l'idée du projet précède là encore la mise en place du BP, et que la participation à celui-ci s'explique par la volonté d'obtenir une partie des ressources mises au concours. Puis, de façon quelque peu paradoxale, Patrick, malgré les ressources dont il dispose, est le seul de nos enquêtés à avoir sollicité l'aide de l'association « reliefs » et ce lors des deux éditions. Toutefois, ce recours relativement inattendu à l'association peut en partie s'expliquer par la proximité existante entre l'association et notre enquêté :

(...) oui, parce qu'une de nos voisines est membre de l'association « reliefs », du coup, là c'est encore plus facile parce qu'on lui envoie le dossier puis elle nous fait un retour en direct. Donc, oui, je crois que pour le *street workout* on a travaillé avec elle. Elle nous a fait un retour.

En sus, bien que Patrick soit particulièrement familier des méthodes participatives, celui-ci nous fait part de son étonnement quant au niveau de difficulté relatif au dépôt de projet :

C'était un peu compliqué parce que c'était la première fois où je déposais une demande comme ça, elle était très complexe. Il y avait, par exemple, des mots comme « rétro-planning » qui étaient utilisés pour déposer le planning. Voilà, j'étais un peu étonné de la complexité et du fait qu'il faille presque avoir une formation de manager de projet pour pouvoir réussir à déposer... Puis je me suis posé la question de savoir : « qui pourrait proposer un projet avec tous ces éléments-là ? »

Celui-ci nous fait également part d'un aspect ayant été abordé par plusieurs de nos enquêtés, celui du manque de coordination entre services. Par extension, ce manque aurait eu selon Patrick comme conséquence de considérablement retarder la mise en œuvre de leur projet :

(...) On devait signer une convention de pré-usage pour pouvoir avoir le poulailler. Et cette convention, elle est passée entre services puis les services ne se sont pas parlé, qui est-ce qui faisait quoi ou bien où en était cette convention, puis ça s'est perdu un peu dans les limbes. On a perdu des mois et des mois à essayer de retrouver l'interlocuteur qui avait la convention et qui devait la faire signer.

Ces quelques aspects n'ont toutefois pas été suffisamment déplaisants pour provoquer l'*exit* participatif de Patrick. Au contraire, celui-ci souhaite à nouveau proposer un voire plusieurs projets lors de la 3^{ème} édition. De plus, si Patrick souhaite une fois de plus soumettre un projet au vote, c'est probablement en raison de la forte capacité de mobilisation dont il dispose au vu de son statut de président, et par conséquent, des fortes chances de voir son projet être plébiscité. Notre enquêté paraît en outre être pleinement conscient de cet avantage comparatif :

(...) ça ne nous a pas dégoûté ou freiner, au contraire, le principe, il est stimulant. La vision du BP elle est bien après on s'est rendu compte avec un autre quartier que je connais, le quartier des Bossons que nous on a une bonne mobilisation citoyenne, on a un bon réseau, on peut envoyer très vite « votez pour ce projet pour le quartier » et puis, par exemple, aux Bossons, eux, ils n'ont pas de mobilisation puis ils ne peuvent pas faire la même chose. (...) C'est simplement le nombre de membres de l'association, c'est à peu près 30% des habitants, donc c'est assez énorme. Juste avec ce levier-là on a 200 foyers, donc on a 320 adultes qui peuvent répondre s'ils sont sollicités. Évidemment, ils ne répondent pas tous, ça ne fonctionne pas comme ça. Mais déjà ça donne quand même un levier.

Ce dernier élément constitue un apport important pour notre travail. Il permet en effet de comprendre en partie pourquoi le quartier de la Sallaz/Vennes/Séchaud (Q12) (voir p.46) a pu soumettre et gagner autant de projets. Il semblerait ainsi que l'existence en soi d'une association de quartier, puis de sa taille en termes de membres et de son niveau d'organisation pourraient être des variables clés dans l'explication du nombre de projet proposés et surtout lauréats.

Loin de pouvoir conclure ce dernier entretien par l'empowerment de Patrick au vu de son profil, nous avons au contraire pu voir que la participation au BP de notre enquêté s'inscrit parmi d'autres formes relativement poussées d'engagements civiques. Plus encore, l'analyse de cet entretien suggérerait que le dispositif pourrait à terme, en raison d'un effet « boule de neige », être accaparé par certains individus maîtrisant les codes de la participation et qui auraient rencontré un premier succès au sein de celui-ci, à l'image de Patrick.

5.16 Conclusion : un dispositif faiblement transformateur

La réalisation, puis l'analyse de ces entretiens ont rendu possible la saisie de certains éléments relatifs au profil et à l'expérience des participants que le sondage seul n'aurait pas permis. Nous dressons ici 3 points centraux de nos analyses.

La 1^{ère} et principale remarque que nous formulons consiste à penser que la participation au BP n'a été une source d'empowerment pour aucun des enquêtés, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, au moins un ou plusieurs aspects tels que l'engagement associatif et/ou politique préalable à leur participation au BP, leur haut niveau d'étude ou leur expérience dans la mise en place de projets et de demande de fonds ont pu être observés chez tous nos enquêtés. Il est vrai que la présence de ces éléments biographiques réduit considérablement le potentiel d'action du BP sur les individus. Mais aussi, nous défendons que la faible survenue d'effets chez les participants puisse s'expliquer par l'importante dépolitisation du dispositif aux yeux des enquêtés, ce qui nous amène à la 2^{ème} remarque.

Nous avons effectivement pu constater que pour l'entier de nos enquêtés, la participation au BP a d'une part été motivée par une envie d'agir de façon concrète en parallèle de leur engagement associatif et militant - ce qui ne serait pas permis par un engagement politique selon un grand nombre d'entre eux - mais surtout, par le besoin de financer un projet qu'ils souhaitaient déjà mettre en œuvre avant la mise en place du 1^{er} BP. Le dépôt de projet au BP a donc été pour les enquêtés, au même titre que les demandes de subvention adressées par certains d'entre eux

autorités locales, une nouvelle opportunité de financer leur projet. Cette seconde remarque revêt toute son importance, en admettant que l'un des objectifs formulés par les instigateurs du BP était de faire émerger des idées nouvelles, en particulier de la part de populations traditionnellement peu actives. Au contraire, il semblerait que le BP ait été capté par des individus déjà largement insérés au sein du tissu associatif lausannois. En ce sens, si le BP n'est pas à même d'inclure de nouveaux entrants, il semblerait que celui-ci s'apparente à un incubateur à projets non-lucratifs, et qu'il permette de renforcer le pouvoir d'agir d'individus et de groupes agissant déjà bien avant la mise en place de celui-ci.

Troisièmement, bien que la grande majorité des enquêtés se sont montrés satisfaits de leurs expériences, beaucoup d'entre eux ont identifié le même point de perfectibilité : celui du manque de communication et de coordination entre les services de la Ville, qui in fine retarderait, voire, empêcherait la mise en œuvre des projets en dépit de leur statut de lauréat.

6. Conclusion

6.1 Un dispositif perfectible, une hypothèse validée

Dans ce travail nous avons souhaité savoir si, conformément aux objectifs mis en avant, le 1^{er} BP de Suisse pouvait être un facteur d'empowerment des citoyens. Pour ce faire, nous avons sélectionné 3 critères d'observations : la nature des projets proposés et lauréats ; leur déploiement géospatial sur le territoire lausannois ; et le profil des participants, les deux premiers critères servant principalement de variable de contrôle au troisième.

Nos résultats ont tout d'abord démontré que près de deux tiers des projets lauréats mis en œuvre sur les deux éditions sont des projets nourris par des considérations environnementales, exerçant par conséquent un faible pouvoir d'empowerment auprès des citoyens *disempowered*. Nous avons également pu voir qu'un grand nombre des projets lauréats, à Lausanne et de manière générale en Europe, se situent dans « l'air du temps », en ce qu'ils diffèrent faiblement de ce que les autorités locales réalisent ou auraient réalisé de leur côté (jardins potagers et communautaires, suppressions de places de parc, serres urbaines etc.) Plutôt qu'à un outil de justice sociale tel qu'il a pu l'être ailleurs, le BP paraît ainsi davantage s'identifier à un 3^{ème} bras du verdissement urbain. En ce sens, Sintomer et al. (2008) concluent qu'au bout du compte, en Europe, c'est peut-être plus dans l'affirmation d'une logique de développement durable que dans une contribution au développement économique (et donc à la réduction des inégalités) que les dispositifs participatifs semblent pouvoir apporter une réelle contribution.

Nous avons ensuite pu voir que les projets lauréats se déploient quasi exclusivement au sein des quartiers à revenu médian moyen et supérieur. En outre, ce constat s'explique moins par l'absence de proposition ou le faible nombre de projets portés par des habitants de quartiers à revenu inférieur, que par la plus forte mobilisation des réseaux lors des phases de votes de la part des porteurs de projets des quartiers moyens et supérieurs. En effet, plus de 60% des projets proposés par les quartiers à revenu supérieur ont été plébiscités sur l'ensemble des deux éditions, contre « seulement » 18.18% des projets de quartiers à revenu inférieur, alors même que ces derniers ont proposé davantage de projets. Notons également que le seul quartier à revenu médian inférieur à avoir obtenu le financement d'un projet est probablement le quartier lausannois dans le stade de gentrification le plus avancé. Ainsi, bien que la proposition de projets ait pu s'effectuer de la part d'un très grand nombre de quartiers lausannois, les projets réalisés bénéficient de manière écrasante aux quartiers à revenu médian moyen, et surtout, supérieur.

Finalement, l'examen du profil des participants nous a permis de restituer les deux premiers résultats dans un ensemble plus large, et d'une certaine façon, de mieux pouvoir les expliquer. D'abord, les résultats de notre sondage nous ont permis de dresser, de façon un peu caricaturale, un portrait-type du participant au BP lausannois. Ce portrait-type serait celui d'une femme ou d'un homme âgé de 26 à 45 ans, de nationalité suisse, habitant Lausanne depuis plus de 11 ans, diplômé, voire, docteur d'une université ou d'une haute école, salarié du public tout comme ses parents, travaillant à temps partiel, gagnant entre 3000 et 6000 francs suisses, locataire, qui vote, à gauche, qui manifeste et qui est membre d'une association. Cette description semble ainsi à bien des égards s'éloigner du profil d'individus *disempowered*. Au contraire, il semblerait qu'au lieu d'octroyer du pouvoir d'agir aux populations dominées, le BP permettrait de renforcer le « pouvoir participatif » de fractions de la population disposant déjà d'un grand nombre de ressources et jouissant d'une position sociale plutôt favorisée. Ainsi, pour tous ces points, il semblerait que notre hypothèse soit validée, celle-ci ayant stipulé (voir p. 16) que le BP n'est

peu voire pas vecteur d'empowerment au vu du public mobilisé, des lieux concernés par les projets, et de leur nature éloignée des besoins des citoyens modestes.

Mais surtout, les entretiens nous ont permis la saisie de certains éléments auxquels nous ne nous attendions pas. Ces entretiens nous ont en effet permis de comprendre que le principal effet du BP est celui de la consolidation du tissu associatif lausannois déjà existant. Nous avons à ce titre pu voir que tous nos enquêtés étaient déjà membres, voire, avaient créé l'association au sein de laquelle ils se sont activés pour déposer un projet, et ce avant qu'ils n'apprennent l'existence du BP. Un grand nombre d'entre eux est par ailleurs familier des demandes de subvention. L'explication de leur participation s'explique ainsi par le souhait de vouloir concrétiser un projet déjà imaginé, parfois même déjà entamé, et par l'envie de pérenniser leurs activités. En ce sens, le BP constitue un nouveau canal de subvention aux activités associatives, et participe d'une certaine façon à lutter contre la précarisation du domaine associatif. Noble en tout point, cet apport ne doit pas nous laisser faire fi de l'appropriation du dispositif par les classes moyennes intellectuelles aux considérations environnementales et habitant les « bons » quartiers.

Dès lors, malgré la possible bienveillance des intentions des postulants d'abord, puis des metteurs en œuvre, le BP lausannois, trainant derrière lui l'ombre des expériences européennes, n'a à notre sens pas été à même de répondre aux défis qui lui étaient adressés avant même sa création.

6.2 Un outil pourtant puissant, et nécessaire

En dépit de ces résultats, nous sommes d'avis que le BP, et de manière générale le développement d'outils de démocratie participative en Suisse, devrait se poursuivre, mais sous certaines conditions. Tout d'abord, tel que souligné par le rapport prospectif du canton de Vaud, bien que la remise en cause qui frappe la démocratie représentative soit moins grave pour la démocratie semi-directe à la mode helvétique, il n'empêche qu'une réflexion portant sur la démocratie et ses mécanismes serait nécessaire afin de s'interroger sur la satisfaction qu'elle est à même de fournir à la population. Dans ce sens, les outils de démocratie participative ont un rôle essentiel à jouer dans la rénovation des mécanismes démocratiques. Tant le système parlementaire que la démocratie directe peuvent bénéficier des apports de la démocratie dite participative, comme complément utile, comme moyen de toucher des publics variés, sensibles à des contextes moins soumis à des règles procédurales trop strictes (rapport prospectif Vaud, 2020). De façon plus radicale, et ce malgré les problèmes que pose la démocratie participative, dans le rapport d'information fait au Sénat Loïc Blondiaux défend l'absence de choix face à la mise en place d'outils de démocratie participative, « ceux-ci pouvant être la « dernière cartouche » pour les représentants traditionnels qui sont contestés de toute part, y compris lors de l'élection, et qui n'ont donc pas intérêt à la brûler ».

Quant au choix spécifique du BP, les études sérieuses montrent que les BPs latino-américains ont bien des effets sociaux notables, à la fois parce qu'ils incluent des critères de justice distributive qui favorisent l'allocation des ressources aux plus démunis et parce que ceux-ci les investissent assez massivement (Sintomer et al. 2008). Les auteurs défendent ainsi que les BPs semblent potentiellement être des mécanismes extrêmement puissants en termes de justice sociale : ils peuvent porter sur le budget dans son ensemble et aller au-delà d'actions ciblées ne compensant que partiellement les déséquilibres structurels qui font que les investissements publics profitent d'abord aux groupes favorisés. Ils semblent pouvoir ainsi se différencier de la plupart des autres instruments participatifs. À l'évidence, ce potentiel n'a toutefois pour l'instant pas été véritablement exploité en Europe.

6.3 Les obstacles à la réussite et les conséquences de l'échec

Il est vrai que les dispositifs mis en place sur le vieux continent sont très souvent caractérisés par l'absence d'objectifs de justice sociale, par la faiblesse des sommes en jeu qui restent très souvent secondaires, et par l'absence d'une logique de distribution des ressources tendant vers la réduction des inégalités. Pour couronner le tout, la faible mobilisation des classes subalternes dans les dispositifs constitue l'une des différences les plus marquantes entre l'Europe et l'Amérique latine (Sintomer et al. 2008).

Par ailleurs, comme relevé par le rapport prospectif du canton de Vaud, l'expérience a montré qu'en Suisse, les conseillers municipaux ou communaux pouvaient manifester des réflexes défensifs, par crainte de se voir dépossédés de leurs prérogatives. En ce sens, Lefebvre et Blondiaux dans le rapport fait au Sénat défendent que le principal obstacle réside dans la culture politique de la participation : les élites techniques et politiques n'auraient pas été formées à la participation. Il leur a été inculqué qu'elles détenaient la vérité par leur système de sélection propre. Elles percevraient la participation citoyenne comme une menace, par peur des risques de débordement et de contestation, ou comme une perte de temps car elles pensent avoir les solutions.

Pour ces raisons, de manière comparative, le bilan empirique des BPs européens sur la question sociale est assez réduit. Sintomer et al. (2008) notent que dans près d'un cas sur deux, aucun effet social notable ne peut être analysé. Dans plusieurs expériences, notamment en Allemagne, la question n'est même pas à l'ordre du jour ; dans d'autres, elle est posée de façon rhétorique et n'a aucune incidence sur les pratiques. Dans une petite moitié des cas analysés, des effets sont perceptibles mais ils demeurent modestes.

De plus, ce manque de volonté politique motive certains auteurs à penser que cette participation concerne peu de monde, et ceux-ci d'évoquer le concept du « 1 % participatif » dans les villes, recruté essentiellement parmi des catégories ciblées, les plus âgés, les plus diplômés, les plus aisés, les plus anciennement installés et déjà incluses politiquement, soit, des votants, engagés dans l'associatif (Gourgues, 2018).

En ce sens, Talpin (2016) défend que certaines études n'auraient peut-être pas suffisamment souligné les conséquences de la surreprésentation des classes moyennes, « facilement mobilisables » (Walker et al. 2015), dans les dispositifs participatifs, celle-ci venant renforcer leur influence et réduire encore davantage au silence les classes populaires. L'auteur démontre dans son travail que l'essor de dispositifs participatifs depuis trente ans, aux États-Unis et au-delà, ne s'est pas accompagné d'une démocratisation de la démocratie ou d'un approfondissement de la justice sociale, mais d'un renforcement des inégalités politiques et sociales. Plus encore, Walker et al. (2015), au travers du concept de *democratizing inequalities*, avancent que la participation sert à mieux faire accepter les inégalités sociales.

6.4 Quelles solutions ?

Comme le soulignent d'emblée les coordinateurs de *democratizing inequalities*, tout ceci « ne signifie pas qu'il faille abandonner la participation, mais qu'elle représente un défi pour les autorités, les militants, les citoyens et les chercheurs qui doivent réfléchir à quel type de participation produit les effets positifs qu'ils recherchent, et ce qui empêche leur réalisation ». De nombreux chercheurs, à la suite de leurs observations, proposent certains points qui permettraient aux dispositifs participatifs tels que le BP de produire des effets d'empowerment. Blondiaux défend par exemple l'importance de deux postures préconditionnelles au recours à ces dispositifs : la volonté politique d'associer les citoyens et non de les utiliser pour un objectif de communication, au risque de créer davantage de frustration que de confiance ; la mise à

disposition de ressources financières et humaines conséquentes au vu du coût et du professionnalisme exigé par la participation.

Guillaume Petit (2015) propose de façon similaire une posture permettant d'abonder dans le sens d'une véritable démocratisation de la démocratie. Celui-ci défend que la conceptualisation d'une division sociale de la participation à travers une offre reconnaissant les inégales possibilités de participer, permet des formes ponctuelles d'inclusion des catégories populaires et une plus grande mobilisation d'actifs ou de nouveaux arrivants peu intégrés dans les instances de quartier

De façon plus concrète, Sintomer et al. (2008) identifient 4 facteurs particulièrement importants pour faire des dispositifs participatifs des instruments de justice sociale, en plus de la volonté politique réelle de travailler en ce sens chez les acteurs officiels : le fait que les discussions portent sur des enjeux d'ampleur et sur des sommes véritablement conséquentes ; une transparence qui permet de calculer précisément l'impact social des politiques publiques et les groupes auxquels celles-ci s'adressent en priorité ; des critères de répartition (formalisés ou, à défaut, informels) ou des mesures ciblées qui favorisent l'allocation des ressources au profit des classes subalternes ; enfin, une mobilisation sociale de celles-ci pour faire entendre leur voix, faire valoir leurs intérêts et obtenir une reconnaissance sociale.

6.5 Limites académiques

D'un point de vue académique, il y a 3 points au moins qui ont à notre sens manqué à notre travail, et qui auraient possiblement pu contribuer à son enrichissement.

En premier lieu, bien qu'ayant eu dans un premier temps l'intention d'effectuer certains entretiens auprès du Municipal en charge du BP, et/ou des responsables de sa mise en œuvre afin de nous renseigner sur les objectifs mis en avant par ces derniers, nous avons finalement fait le choix de nous concentrer sur les participants uniquement. La réalisation de ces entretiens aurait toutefois permis d'étoffer notre partie visant à mettre en lumière la genèse ainsi que les objectifs du BP.

Deuxièmement, afin de savoir si la non-participation des individus de classe populaire s'explique par le fait qu'ils ne connaissent pas le BP, ou par le fait qu'ils n'aient pas voulu y participer pour diverses raisons malgré qu'ils le connaissent, nous avons souhaité effectuer des sondages aléatoires dans des quartiers à différents revenus (par ex. dans 2 quartiers de chaque catégorie de quartiers par type de revenu). Ces sondages nous auraient en effet permis de voir si, sur un échantillon de 50 personnes par exemple, le taux de personnes au courant de l'existence du BP varie en fonction du niveau socio-économique du quartier.

Finalement, nous avons souhaité obtenir l'adresse électronique des votants. Mais pour des raisons techniques et de délais, cela n'a pas pu se faire. L'obtention de ces adresses nous aurait permis de consolider l'hypothèse de la meilleure activation des réseaux des porteurs de projet des quartiers moyens et supérieurs, celle-ci étant décisive dans les chances de voir leur projet remporter le montant souhaité.

6.6 Pistes pratiques

D'un point de vue cette fois pratique, la réalisation de ce travail nous permet de formuler quelques pistes de réflexions produites à la lumière de nos résultats, et ce dans le but d'une meilleure atteinte des objectifs que le BP s'était fixé.

Tout d'abord, nous avons pu voir en page 26 qu'entre 2019 et 2021, la somme par habitants du BP lausannois s'est située entre 0.70 centimes et 1.20 francs. Nous avons pu voir qu'en comparaison de ce qui est proposé en Europe, ces chiffres demeurent extrêmement bas, exerçant ainsi le risque de transformer le BP en un outil de marketing politique, plutôt que de traduire une réelle volonté des élus de partager le budget communal. C'est en ce sens qu'une augmentation du budget mis au concours permettrait d'une part de financer davantage de projets, mais surtout, de passablement stimuler le taux de participation, jusqu'à présent situé à pas plus de 2%. À titre d'exemple, un budget de 2 millions mis au concours, pris cette fois sur le budget d'investissement, permettrait à chaque habitant de disposer d'environ 10 francs, ce qui se situerait dans la moyenne européenne, mais toujours loin des 50 francs par habitants à Paris. Conscients que le BP lausannois soit encore en phase pilote, ce sera à la nouvelle législature communale de décider des modalités du futur BP. Notons qu'une autre des façons d'octroyer davantage de poids au dispositif serait la suppression de la dimension « par quartiers » au profit de projets bénéficiant « à la Ville ».

Deuxièmement, nous avons pu voir que certains publics, malgré les intentions des instigateurs, ne participent pas spontanément à ces nouvelles arènes, et ce de façon systématique. Il s'agirait donc là « d'aller chercher » ces publics – jeunes, étrangers, populations modestes etc. – là où ils sont, au travers d'action ciblées, inspirées notamment du *community organizing*. Ce point aurait la particularité et la singularité de requérir des ressources additionnelles, notamment en personnel et en moyens techniques, mais nous avons pu voir que sans cela, le risque de voir le dispositif être accaparé par des initiés ne pourra être que reconduit.

Troisièmement, innover dans le sens d'un système de sélection des projets pourrait permettre d'éviter la large surreprésentation des quartiers à moyen et haut revenu que nous avons pu observer. À titre d'exemple, en lieu et place du système de vote actuel, la mise en place d'un jury citoyen, réuni sur base volontaire ou tiré au sort, qui déciderait de l'attribution des fonds aux projets, et surtout, qui serait représentatif de la population lausannoise en termes de sexe, d'âge, de quartier, de profession, de revenu, voire, de nationalité, permettrait d'éviter les biais observés liés à l'activation des réseaux lors des phases de vote.

Quatrièmement, tel qu'il existe ailleurs en Europe, l'instauration de critères de discrimination positive et de hiérarchisation des projets en fonction des quartiers dans l'une ou l'autre des étapes du BP serait à creuser. Bien que les inégalités entre quartiers lausannois soient a priori moins significatives qu'entre les quartiers urbains de Porto Alegre et les favelas situées en périphérie, il n'en demeure pas moins nécessaire qu'au lieu d'un renforcement et d'une amélioration de la qualité de vie des quartiers moyens et supérieurs, les quartiers populaires puissent également bénéficier de la mise en place de projets.

Accumulés, les 3 premiers points induiraient de facto un changement dans la nature des projets lauréats, et donc, un décentrement des projets environnementaux, dès lors que : les individus qui proposent des projets seraient davantage hétérogènes, et donc, habités par des considérations et des besoins différents ; que les personnes qui choisissent les projets seraient représentatives de la population lausannoise ; et que des montants conséquents seraient mis au concours, permettant ainsi la réalisation de projets de plus grande envergure et pouvant impacter de manière significative la vie des habitants lausannois.

7. Bibliographie

Aldrin Philippe, Hubé Nicolas (2016), « L'Etat participatif. Le participationnisme saisi par la pensée d'État », *Gouvernement et action publique*, vol. 5, no. 2, pp. 9-29.

Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole (2015), *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte, 176 p.

Baiocchi Gianpaolo (2001), « Participation Activism, and Politics: The Porto Alegre Experiment and Deliberative Democratic Theory », *Politics & Society*, vol. 29, no 1.

Baiocchi Gianpaolo (2005), *Militants and Citizens: The Politics of Participatory Democracy in Porto Alegre*, Stanford University Press, 248p.

Berger Mathieu (2015), « Des publics fantomatiques » *SociologieS*, <https://journals.openedition.org/sociologies/4935>, consulté le 10 avril 2021

Bézar Antoine (2018), « Budgets participatifs : la nouvelle promesse démocratique ? » *Fondation Jean Jaurès*, <https://jean-jaures.org/nos-productions/budgets-participatifs-la-nouvelle-promesse-democratique>, consulté le 5 avril 2021

Biaudet, Jean-Charles (1983), *Histoire de Lausanne*, Privat, 456p.

Blondiaux Loïc, Sintomer Yves (2002), « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15. no. 57, pp. 17-35.

Blondiaux Loïc, Fourniau Jean-Michel (2011), « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, pp. 10-34.

Bourdieu, Pierre (1980), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 31

Broussolle Yves (2019), « Les budgets participatifs », *Gestion & Finances Publiques*, vol. 3, no. 3, pp. 32-38.

Felli Romain (2005), « Développement durable et participation : la démocratie introuvable », *Belgeo*, no. 4, pp. 425-434.

Fillieule Olivier, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (2020), *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*, Presses de Sciences Po, 624p.

Gauchet Marcel (2008), « Crise dans la démocratie », *La revue lacanienne*, vol. 2, no. 2, pp. 59-72.

Gaxie Daniel (1993), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1993

Gourgues Guillaume (2018), « Participation : trajectoire d'une dépolitisation », *Projet*, vol. 363, no. 2, pp. 21-28.

Hirschman Albert O. (1980), « Exit, Voice, and Loyalty' : Further Reflections and a Survey of Recent Contributions. The Milbank Memorial Fund Quarterly », *Health and Society*, vol. 58, no. 3, pp. 430–453

Koebel Michel (2006), *le pouvoir local ou la démocratie improbable*, Éditions du Croquant, 125p.

Kübler Daniel, Rochat Philippe, Koch Philippe, Van der Heiden Nico (2015), « Vertiefung der Demokratie ? Warum Schweizer Gemeinden neue Formen der Bürgerbeteiligung einführen » In D. Kübler, O. Dlabac (Eds), « Demokratie in der Gemeinde. Herausforderungen und mögliche Reformen », *Schulthess*, pp.93-111.

Ladner Andreas, Keuffer Nicolas, Balder Harald, Baldersheim, Hlepas Nikos, Swianiewicz Pawel, Steyvers Kristof, Navarro Carmen (2019), *Patterns of Local Autonomy in Europe*, Palgrave Macmillan, 359 pp.

Leca Jean (2012), « L'état entre politics, policies et polity. Ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, no. 1, pp. 59-82.

Lee Caroline W., McQuarrie Michael, Walker Edward T. (dir.) (2015), *Democratizing Inequalities: Dilemmas of the New Public Participation*, New York, NYU Press, 320p.

Leresche Jean-Philippe, Audétat Marc (2006), « Les multiples visages de la participation dans le développement urbain durable », *Urbia*, no. 3, pp. 1-7

May Du (2009), « Résistances tacites face à la requalification d'un quartier urbain en voie de gentrification : Regard à partir du quartier Le Maupas, Lausanne », *VertigO*, vol. 9 no. 2, pp. 1-12

Mazeaud Alice, Talpin Julien (2010), « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, vol. 1, no. 3, pp. 357-374.

Mazeaud Alice, Nonjon Magali (2018), *Le marché de la démocratie participative*. Vulaine-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Sociopo », 365p.

Mazeaud Alice, Nonjon Magali (2015), « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, no. 56, pp 135-152

Nez Héloïse (2013), « Les budgets participatifs européens peinent à lutter contre la ségrégation », *Mouvements*, vol. 74, no. 2, pp. 123-131.

Oberti Marco, Edmond Préteceille (2004), « Les classes moyennes et la ségrégation urbaine », *Éducation et sociétés*, no. 14, pp. 135–53.

Oberti Marco, Edmond Préteceille (2016), *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 128p.

Perrineau Pascal (2019), *Le grand écart*, Paris, Plon, 312p.

Petit Guillaume (2015), « Le sens de l'engagement participatif : parcours de participants et espace social de la participation » in *GIS Démocratie et Participation, Actes des 4èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, Lille

Réat Patrick (2012), « Choix résidentiel et gentrification dans une ville moyenne », *Cybergeo : European Journal of Geography*

Réat Patrick, Loretta Lees (2011), « Spatial Capital, Gentrification and Mobility: Evidence from Swiss Core Cities », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 36, no. 1, pp.126–142.

Réat Patrick, Söderström Ola, Besson Roger, Pigué Étienne (2008), « Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses », *Espaces et sociétés*, no. 132-133, pp. 39–56.

Réat Patrick, Ola Söderström, Étienne Pigué, Roger Besson (2010), « From Urban Wastelands to New-build Gentrification: The Case of Swiss Cities », *Population, Space and Place*, vol. 16, no. 5, pp. 429–42.

Retière Jean-Noël (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 63, no. 3, pp. 121-143.

Roh Christiane (1990), « Revenus, Fortune et Impôts à Lausanne », *Office d'études Socio-Économiques et Statistiques de La Ville de Lausanne*

Rosanvallon Pierre (2008), *Le bon gouvernement*, Paris, Le Seuil, 416p.

Siméant Johanna (2001), « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales française », *Revue française de science politique*, vol. 51, no. 1-2, pp. 47-74.

Sintomer Yves, Herzberg Carsten, Röcke Anja et Allegretti Giovanni (2012), « Transnational Models of Citizen Participation: The Case of Participatory Budgetin », *Journal of Public Deliberation*, vol. 8, no. 2,

Sintomer Yves, Herzberg Carsten et Allegretti, Röcke Anja, Lopes Alves Mariana (2014), « Les budgets participatifs dans le monde. Une étude transnationale », *Dialog Global*, no. 25

Talpin Julien (2018), « Quand le « community organizing » arrive en France », *Projet*, vol. 363, no. 2, pp. 29-37.

Talpin Julien (2009), « Les budgets participatifs en Europe Des pratiques diversifiées des résultats inégaux », *Cahiers du Brésil Contemporain*, no. 73/74, pp.141-165

Talpin Julien (2016), « Légitimer les inégalités. De la démocratie participative en Amérique », *Participations*, vol. 14, no. 1, pp. 265-282.

Talpin Julien (2013), « Former des sujets démocratiques. Les effets de la participation sur les individus », *Idées économiques et sociales*, vol. 173, no. 3, pp. 17-24.

Thomas Marie-Paule (2013), « Urbanisme et modes de vie : enquête sur les choix résidentiels des familles en Suisse », *EdAlphil*.

Voutat Bernard (2012), « Les droits populaires sont-ils... populaires ? Quelques réflexions sur l'initiative et le référendum en Suisse », *Les Cahiers de l'Institut*, no. 5, p. 28-50.

Wieviorka Michel (2021), « La crise de la démocratie... et après », *Presses de Sciences Po*, pp. 151-155.

8.1 Articles de presse

<https://www.lausannecites.ch/le-journal/lausanne/lausanne-quand-le-budget-participatif-divise>, Consulté le 15 avril 2021

<https://www.rts.ch/info/regions/vaud/10665287-les-lausannois-invites-aux-urnes-participatives.html>, Consulté le 20 mars 2021

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/conseillers-disperses-budget-participatif/story/24775302>, Consulté le 16 avril 2021

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/lausannois-3-mois-idees/story/19742602>, Consulté le 18 avril 2021

<https://www.letemps.ch/suisse/gauche-lausannoise-met-democratie-quartier-lagenda>, Consulté le 18 avril 2021

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/catalyseur-lier-reseaux-quartiers/story/22891456>, Consulté le 18 avril 2021

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/politique-lausannoise-quartiers-rampe/story/22488412>, Consulté le 19 avril 2021

8.2 Sites internet

http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20170130/mi_democratie.html#toc2, consulté le 13 avril 2021

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/07_Etude_Prospective_democratie.pdf, Consulté le 10 mai 2021

<https://www.ville-fribourg.ch/de/actualites/postulat-30-demande-detudier-la-possibilite-de-mettre-en-oeuvre-un-budget-destine-a-des>, Consulté le 7 avril 2021

<https://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/les-outils-pratiques-de-durabilite/indicateurs-de-developpement-durable/indicateurs-pour-le-canton-de-vaud/6-cohesion-sociale-et-participation/62-indicateur/>, Consulté le 25 avril 2021

<https://www.swisstopo.admin.ch/fr/cartes-donnees-en-ligne/cartes-geodonnees-en-ligne.html>, Consulté le 5 mai 2021

<https://coupe-circuit.ch/category/epicerie/>, Consulté le 2 mai 2021

<https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/presentation-des-quartiers.html>, Consulté le 10 mai 2021

<https://www.lausanne.ch/budget-participatif/les-projets>, Consulté le 30 avril 2021

<http://www.sonomix.ch/live/lausanne/1098>, Consulté le 15 avril 2021

<https://demoscans.ch/>, Consulté le 20 mars 2021

<https://www.genomi.ch/accueil/>, Consulté le 20 mars 2021

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Dom_17/Publications/Numerus-01-2017_Vie-politique.pdf, Consulté le 15 juin 2021

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail.assetdetail.11927345.html>, Consulté le 18 juin 2021

<https://www.lenouvelliste.ch/articles/suisse/formation-la-suisse-detient-le-2e-taux-le-plus-haut-de-doctorants-parmi-36-pays-865819>, Consulté le 18 juin 2021

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/reussite-formation/diplomes-he.html>, Consulté le 18 juin 2021

<http://www.senat.fr/commission/missions/democratie/index.html>, consulté le 11 avril 2021

8. Annexes

I Questions entretiens

Partie 1 : éléments biographiques

1. Âge, lieu de naissance, lieu d'habitat (quartier), « trajectoire », ancienneté à Lausanne et en Suisse, activité professionnelle, activités des parents, formation/scolarisation, nationalité ?

Partie 2 : activité concrète en lien avec le projet

1. Comment avez-vous entendu parler du budget participatif la 1^{ère} fois ?
2. Pourquoi avez-vous participé ? (Raisons, motivations, attentes)
3. Avez-vous dans le passé déjà participé à un projet participatif ? de quelle nature ? à quelle fréquence ?
4. Avez-vous sollicité l'aide de l'association « reliefs » ?
5. Quelles suggestions ? améliorations ? Regrets ? participeriez-vous à nouveau à une nouvelle édition ? Le referiez-vous ?

Partie 3 : rapport au politique

1. Quel rapport aux médias ? journaux télévisés locaux ? lecture/ abonnement à un quotidien (24 Heures, Le Temps etc. ?) fréquence ? Rien (pourquoi) ?
2. Engagement partisan ? militant ? bénévole/associatif ? participation à des mouvements sociaux ? Manifestations ?
3. Quelle participation lors des élections/votations ? une couleur politique habituelle ? Abstention (raisons évoquées) ?
4. Quel rapport pouvez-vous voir entre le budget participatif et le milieu politique ?
5. Savez-vous quel est le Municipal qui a mis en place le projet ? Et quelle est l'histoire du BP ?

II Questions sondage :

1. Sexe :

- Homme
- Femme
- Autre

2. Âge :

- Moins de 18
- Entre 18 et 25
- Entre 26 et 35
- Entre 36 et 45
- Entre 46 et 55
- Entre 56 et 65
- Plus de 65

3. Année de participation :

- 2019
- 2020

4. Projet lauréat :

- Oui
- Non

5. Nationalité :

- Suisse
- Autre

6. À Lausanne depuis :

- Moins d'un 1 an
- Entre 1 et 5 an
- Entre 6 et 10 ans
- Plus de 11 ans

7. Plus haut niveau d'étude :

- Ecole obligatoire
- Gymnase/lycée/apprentissage
- Universités/HES
- Doctorat
- Autre

8. Profession actuelle :

- Ouvrier
- Employé/salarié du public
- Employé/salarié du privé
- Cadre du public
- Cadre du privé
- Indépendant
- Etudiant
- Sans emploi
- Autre

9. Salaire mensuel actuel :

- Moins de 3000 francs
- Entre 3000 et 6000 francs
- Entre 6000 et 9000 francs
- Plus de 9000 francs
- Ne souhaite pas répondre

10. Profession parents (dernière profession si retraité.e)

- Ouvrier
- Employé/salarié du public
- Employé/salarié du privé
- Cadre du public
- Cadre du privé
- Indépendant
- Sans emploi
- Autre

11. Logement :

- Locataire/colocataire
- Propriétaire
- Coopérataire/sociétaire
- Autre

12. Avez-vous déjà pris part à une manifestation ? :

- Oui
- Non

13. Engagement(s) associatif(s) :

- Oui
- Non

14. Engagement politique (membre, élu, sympathisant) :

- Oui
- Non

15. Avez-vous voté lors des dernières votations communales de mars 2021 ?

- Oui
- Non

16. Comment vous situez-vous sur l'échelon politique ?

- Très à gauche
- Gauche
- Centre
- Droite
- Très à droite
- Pas d'affinité particulière